



L'EXPLOSION DE LA NAVETTE ET LES MENACES SUR LE PROGRAMME DE LA NASA

« Nous continuerons notre conquête de l'espace » déclare le président Ronald Reagan

Un enjeu capital

La succession rapide de ses vols - neuf l'an dernier, quinze de plus prévus pour cette année - pouvait laisser penser que le « shuttle » (la navette) était désormais aussi sûr que les avions baptisés du même nom qui assurent les liaisons entre les villes de l'est des États-Unis. Il n'en est rien, et l'Amérique vient d'en faire la terrible constat. Cinq hommes et deux femmes sont morts en direct devant des millions de télespectateurs pour l'espace. Était-ce inévitable ? Bien sûr que non. L'enquête le montrera.

De là à prétendre, sous le coup de l'émotion, que la course à l'espace ne justifie pas tant de risques, il y a un pas, et il faut se garder de le franchir. La conquête de cette « nouvelle frontière » que constitue l'espace figure au nombre de ces aventures auxquelles l'homme ne saurait échapper, sauf à renoncer à être lui-même ; hier la découverte du feu ; aujourd'hui l'avènement des transports terrestres ou aériens ; demain peut-être la maîtrise de l'univers. Ces risques-là, il faut les assumer. « Nous ne sommes jamais allés si loin qu'aujourd'hui, et nous n'en sommes pas si sûrs qu'aujourd'hui », nous arrêter d'explorer, d'espérer, de découvrir. Nous devons continuer... » déclarait peu après le drame le vice-président George Bush. Tout autre à sa place se serait exprimé de la même manière.

Les accidents d'avion n'ont jamais tué des personnes, mais en cause l'utilité du transport aérien. L'accident qui entraîna la mort de trois astronautes américains brûlés vifs au sol dans leur capsule n'a pas arrêté la course à la Lune. Pas plus, bien entendu, que la mort de quatre Soviétiques au cours des vols dramatiques de Soyuz 1 et de Soyuz 11.

L'échec est rude cependant pour une Amérique triomphante qui, il y a quelques jours encore, émerveillait le monde avec sa sonde Voyager, dont les caméras et les instruments nous ont plus appris en quelques jours sur Uranus que plusieurs siècles d'observations « classiques ». Rude tout spécialement pour la NASA et une technologie spatiale dont le président Reagan attend moins et merveilleux avec son projet de « guerre des étoiles ». Il est vrai que, en matière d'armements, la fiabilité des systèmes mis en place depuis les débuts de l'ère nucléaire a toujours été et reste le grand point d'interrogation : aucun d'entre eux n'a jamais été expérimenté, fort heureusement, dans les conditions de combat et en « temps réel ».

De toute manière, l'espace est devenu un enjeu de première importance pour les industriels et pour les militaires autant que pour les scientifiques. On espère développer de nouveaux matériaux, de nouveaux alliages, de nouveaux cristaux, de nouvelles substances qui ouvriront de très larges champs d'application à l'électronique, à la médecine, à la mécanique et à la recherche fondamentale. Et aussi mieux maîtriser, grâce aux engins spatiaux, les ressources de notre planète et peut-être celles des autres.

Après l'explosion, le mardi 28 janvier, de la navette Challenger, M. Reagan a fait une déclaration à la télévision. « Nous pleurons sept héros », a-t-il déclaré avant d'affirmer : « Nous continuerons notre conquête de l'espace » (lire page 32). Le lancement de Chal-

lenger, remis à trois reprises, avait finalement eu lieu mardi à 17 h 38 (heure française). Soixante-quinze secondes après le décollage, le véhicule explosait. La navette et son réservoir extérieur étaient pulvérisés, les sept astronautes tués sur le coup.

Lire pages 8 et 9

- Ni fusée ni avion
- Dix années d'études
- Les sept astronautes
- Les projets remis en cause
- Quatorze morts en vingt-cinq ans

Une tragédie américaine

De notre correspondant

Washington. - Plusieurs centaines de milliers de lycéens américains s'apprétaient joyeusement à suivre de leurs classes ce vingt-cinquième décollage de la navette spatiale. Pour eux, c'était une immense récréation, avec chapeaux pointus et serpents en l'honneur de cette jeune prof frétillante invitée à bord de Challenger, mais, pour le reste du pays, c'était du déjà beaucoup vu : un jour comme d'autres jours.

En dehors du monde politique - Congrès, Maison Blanche, salles de rédaction et grandes ambassades, - personne n'avait eu effet vraiment en tête l'autre événement de la journée : l'annuel discours sur l'état de l'Union que M. Reagan devait prononcer dans la soirée devant les caméras de télévision et les représentants et sénateurs réunis.

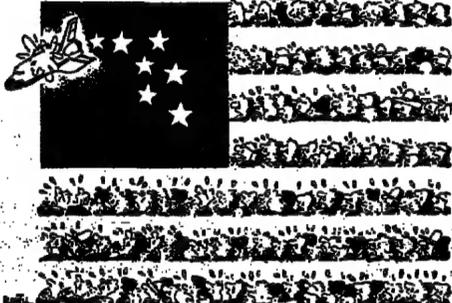
Les lycéens piaillaient sur leurs bancs, les gens informés approuvaient que le président allait parler de « défis du siècle », de « visionnaire » plus axé sur les grands objectifs que sur les détails présents, et soudain la tragédie.

Car ce fut bien une tragédie pour l'Amérique de M. Reagan qui n'est plus habituée à l'échec. On peut, sans vraiment ébranler l'Amérique, lui tuer d'un coup deux cent cinquante soldats à Beyrouth ou lui faire sentir, sur un aéroport européen, la fade odeur du terrorisme : cela prouve seulement pour elle que sa civilisation doit être étendue.

Cette vague de feu dans le ciel bleu de la Floride, ce soudain ébranlement (« la communication est rompue ») dans la voix détachée du commentateur de la NASA, cette pluie de débris dans l'océan, des baignades et du ski

languissant, c'était en revanche l'Amérique elle-même, le meilleur de sa technologie et sa marche incessante et mythique vers une nouvelle frontière qui manquent au succès.

Et comme dans un film catastrophe, il y avait la masse des innocents que le drame saisissait dans les rires - les lycéens - et



Le lancement de la navette Challenger, mardi 28 janvier, a été interrompu par une explosion à 17 h 38 (heure française).

les puissants, protégés de la tempête par les murs du pouvoir, tout à la préparation de leur fête à eux et naturellement ennuyés de ce désordre inopportun : le président et ses collaborateurs.

Il n'a pas fallu deux secondes aux télévisions pour réaliser que ce scénario valait de l'or, laisser tomber sur-le-champ tous les programmes prévus et superbement improvisés, pudiques dans l'émotion, précises dans le détail et inépuisables dans l'art des variations syntaxiques, autour de quatre-vingt-dix secondes d'événement.

BERNARD GUETTA.
(Lire la suite page 9.)

Sacrifice

par ANDRÉ FONTAINE

Il n'est pas d'étape de l'aventure humaine qui n'ait été payée de son prix de sang. Ce n'est pas par hasard que non seulement les religions mais les idéologies nationalistes ou collectivistes qui se sont si souvent, depuis deux siècles, substituées à elles font une telle place à la notion de sacrifice. Valéry l'a exprimé, de sa manière lapidaire,

paraphrasant Common Sense qui donna le signal de la révolte des treize colonies.

Elle a connu certes des phases de dépression : la crise de 1929, la guerre du Vietnam, l'après-Watergate. Mais, chaque fois, les défis ont été relevés. L'énorme coût de popularité de Ronald Reagan, après cinq ans de mandat, en dit plus long que n'importe quel discours sur le degré de confiance en soi qu'a retrouvé le patrie de Lincoln.

Cet optimisme congénital, l'énorme apport de sang frais et d'idées neuves qu'a entraîné l'immigration, le dynamisme, à tous les échelons, des pionniers et des entrepreneurs, la richesse procurée aux États-Unis, pendant les deux guerres mondiales, par leur situation d'arsenal et de banquier du monde libre, ont abouti à créer une société d'abondance, avec, certes, des zones de misère poignante, mais trop circonscrites pour la mettre en péril.

Ainsi, les Américains, dont les Européens n'ont d'ailleurs pas tardé à suivre l'exemple, se sont-ils habitués à vivre dans un confort matériel, intellectuel, moral, à mettre le malheur et la mort entre parenthèses, à croire que, la science aidant, l'aventure deviendrait en quelque sorte sans risques.

De temps à autre, un éclair fulgurant vient leur rappeler que la fatalité antique, l'anagkè, des Grecs est toujours là, tapie dans l'ombre, prête à fondre sur ceux qui se croient les mieux protégés. Ce fut le cas lors de l'assassinat de John Kennedy, vécu à l'époque comme un drame à l'échelle de la planète entière. L'explosion de la navette a la même sens.

(Lire la suite page 9.)

LE RÉFÉRENDUM EN ESPAGNE SUR LE MAINTIEN DANS L'OTAN

« Un conflit entre le cœur et la raison »

Le gouvernement de Madrid doit promettre, le vendredi 31 janvier, le décret-loi organisant, pour le premier questionnaire du mois de mai, le référendum sur le maintien de l'Espagne dans l'OTAN. La question sera débattue à partir du 4 février par le Congrès des députés, où les socialistes disposent de la majorité absolue.

De notre correspondant

Madrid. - « Un conflit entre le cœur et la raison ». C'est ainsi que le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, aime à qualifier le choix que les Espagnols devront faire dans quelques semaines : se maintenir ou non au sein de l'alliance atlantique, à laquelle le gouvernement centriste de M. Calvo Sotelo avait fait adhérer son pays en 1982.

Un choix difficile, effectivement, pour une opinion publique qui, sentimentalement, se veut anti-OTAN, mais qui ne semble pas tenir pour raisonnable l'hypothèse d'un retrait. Un choix difficile, en outre, dans un pays où, après des décennies d'isolementisme, la politique étrangère n'a jamais fait l'objet d'un véritable débat de fond.

Référendum paradoxal d'ailleurs. Ce sont les socialistes, longtemps hostiles à l'alliance, qui appellent aujourd'hui à voter en

sa faveur. L'opposition conservatrice, elle, fera tout pour que le gouvernement échoue. Revenant sur sa position initiale, le président de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga, a, en effet, annoncé en décembre qu'il préconisait désormais l'« abstention active ». Pour la justifier, il a avancé trois raisons principales : à quelques mois des élections générales, le référendum prend l'allure d'un plébiscite. Initialement conçu par les socialistes pour faire sortir l'Espagne de l'OTAN, il perd tout son sens dès lors qu'il a pour objet de l'y maintenir. Enfin, le thème de la défense, selon l'Alliance populaire, n'est pas propice à une consultation directe.

M. Fraga a peut-être fait là un pari dangereux : ne va-t-il pas donner l'impression à l'extérieur d'avoir accordé la priorité à la lutte contre les socialistes plutôt qu'au maintien dans l'OTAN ? Plusieurs partis conservateurs européens ont d'ailleurs fait valoir que l'Alliance populaire que l'on pouvait appeler à voter « oui » tout en critiquant le principe même du référendum. En outre, la décision de M. Fraga devrait mobiliser un électoral de gauche qui avait tendance à renchérir : nombre de socialistes opposés à l'OTAN et qui pensaient ne pas se rendre aux urnes pourraient désormais se raviser,

pour éviter que leur abstention ne soit capitalisée par l'opposition.

Le débat politique, qui aurait dû logiquement concerner le problème de fond : l'appartenance au système de défense occidental, n'a donc jusqu'ici porté que sur la méthode du référendum. Celui-ci, aux yeux des socialistes, aurait pourtant dû faire l'objet d'un consensus. « Notre opinion publique est bien plus profondément divisée à propos de l'alliance atlantique que celle de vos pays, explique un membre du gouvernement. Face à une telle cassure, il aurait fallu que les principaux partis politiques parviennent à un dénominateur commun en politique étrangère, qui aurait ensuite été ratifié par les urnes. Pour y parvenir, nous avons fait pour notre part un geste important : accepter sans détours le maintien dans l'OTAN. Mais l'opposition n'a pas voulu y mettre du sien. C'est une erreur historique : pour que la page soit définitivement tournée, pour que l'ancrage dans l'alliance ne puisse plus être contesté dans le futur, la légitimation historique qu'assure une consultation populaire est indispensable. Le thème est trop conflictuel. » Il l'est en effet au sud des Pyrénées bien plus qu'ailleurs.

THIERRY MALINAK.
(Lire la suite page 6.)

Les élections à Marseille

Dans les Bouches-du-Rhône, M. Defferre se maintient, le RPR perd, l'extrême droite arbitre, selon un sondage SOFRES pour le Monde, France-Inter et FR3.

PAGES 10 et 11

La «6»: la chaîne en jean

La nouvelle télévision à dominante musicale s'adressera d'abord aux jeunes.

PAGE 14

La réforme de la CEE

Référendum au Danemark le 27 février.

PAGE 3

Journée d'action de la CGT

Manifestations jeudi, mais peu d'arrêts de travail attendus.

PAGE 26

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

- Alain Resnais tourne « Mélo », une pièce d'Henry Breuille.
- A Paris, création d'un espace entièrement consacré à la photo.
- Les artistes de la Renaissance italienne en France.
Pages 15 à 22

Débats : Culture (2) • Etranger (3 à 7) • Politique (10 à 12) • Education (13) • Communication (14) • Economie (26 à 31)
Programme des expositions (18) • Programmes des spectacles (19 à 22) • Radio-télévision (23) • Informations services : Mode, Météorologie, Mots croisés (23 et 24) • Carnet (24) • Annonces classées (25)

JEAN-LUC BENOZIGLIO

Il est drôle, farceur, iconoclaste, et nous remet le cœur d'aplomb.
L'Événement du Jeudi
Collection Fiction & Cie (79 F)

Jean-Luc Benoziglio
Le jour où naquit Kary Karlnaky

SEUIL

Bureau

ils ne croient pas à leur dire. Ce matin, à la radio, les parents ont entendu le punch, dras donc ? Vous avez le principal d'un collège de son bureau. Ils l'ont entendu au téléphone. Deux fois par jour, à la cantine, où il a le droit de bouffer sous les regards des autres et les lazzis de ses collègues. Ils doivent se retenir à leurs chers sabbans, pour ne pas lui balancer leurs assiettes de plats poés.

Moi j'approuve à mille pour cent. C'est le seul langage de la punition. Ces enfants, ces bourreaux d'adultes. Dans le cas précis, il s'agit d'obtenir le maintien de trois postes d'enseignants normalement devant être supprimés à la rentrée de 1986. Prise d'otage, menace, chantage, c'est bien le dialogue à leur jouer. leurs profs. Plus ça pompe. Plus. Et attention ! On vous a à l'œil. Essayez un peu de faire une remarque décalquée sur un potache pour voir. La sanction sera immédiate. On vous arrachera la langue et on vous la fera avaler. Ah mais !

CLAUDE SARRAUTE.

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (101,2 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (108,6 MHz)

MARDI 28 JANVIER
« Le Monde » repok
M. LOUIS MERMAZ
président
de l'Association nationale
avec PHILIPPE BOUGER

MERCREDI 29 JANVIER
AII6 « Le Monde »
L'AVENIR
DES RALLIÉS AFRICAINS
avec GERALD ALBOUY

Le Monde Infos-Spectacles
sur Minitel
36-15-91-77 + ISLM

veillez brancher micros...

vous ?

du Nord

dit du Nord

CONTRIBUTION MAGAZINE

Bilan et perspectives des relations économiques franco-algériennes

La France en Algérie...
Le rôle de la France en Algérie...
Le rôle de la France en Algérie...

débats

De nouveaux champs pour la démocratie

Casser les machineries d'enseignement et de soins

par ALAIN TOURAINE (*)

dans le développement et la rationalisation.

Aujourd'hui, la croissance reprend ou du moins apparaît indispensable, et les techniques nouvelles prolifèrent. Mais les anciens rêves d'intégration, d'un type ou d'un autre, se sont évanouis, et notre culture se trouve plus que jamais divisée en deux : culture du « moderne », scientifique et technique, et culture du « naturel ». Plus notre capacité scientifique et technique augmente, plus le rationalisme se répand, et plus se défend et contre-attaque une culture populaire qui croit en son destin individuel et aux remèdes transmis par la tradition et se méfie de la science, qui valorise plus l'expérience que l'expérimentation. La même déchirure s'observe dans un domaine bien éloigné de celui de la science, celui de la religion. Une Eglise modernisée, sécularisée, s'éloigne d'une religion populaire qui, n'étant plus prise en charge par les Eglises, se manifeste sous forme de communautés et de sectes.

Accepter cette séparation, cette opposition d'une culture d'en haut et d'une culture d'en bas, conduirait à la fois à la confusion des idées et à une attitude dangereusement régress-

sive qui trouverait normal que le peuple soit irrationnel et que seules les élites soient raisonnables. Il n'est pas vrai qu'on puisse mettre la médecine scientifique dans un plateau de la balance et la médecine naturelle dans l'autre. Rien n'autorise à parler sur le même ton de ce qui est démodé et de ce qui ne l'est pas ; il faut refuser tout irrationalisme. Mais, une fois fait ce choix, il faut aussi découvrir les problèmes sociaux très réels qui sont cachés par ces fausses interrogations culturelles.

Où, la distance s'accroît entre la pensée et le vécu, entre la maladie et le malade, entre l'enseignement donné et les projets de vie des élèves, entre l'imaginaire télévisuel et le vécu quotidien. C'est même cette distance qui ouvre de nouveaux champs à une démocratie qui ne peut plus se limiter au vote de l'impôt et à la législation sociale. En effet, les plus fortes demandes du public, celles qui peuvent susciter aussi les plus nombreuses créations d'emplois, concernent d'abord l'amélioration des relations personnelles dans tous les domaines de la vie sociale, et d'abord dans les plus

importants : la santé, l'éducation, l'information.

Il est remarquable que la télévision, si souvent accusée de manipuler les foules, ait au total bien réussi à devenir un lieu d'échanges et de débats politiques. En revanche, l'hôpital, pour prendre l'exemple de loin le plus important, semble de plus en plus inhumain, par un mélange de bureaucratie, de conduites de défense contre l'agression que représente la maladie, et de technocratie. Rien ou presque rien n'est fait pour réduire la distance entre la maladie dont s'empare l'appareil médical, et le malade qui se sent rejeté de sa propre vie.

Dans le domaine de l'école, à quoi bon réaffirmer les normes scolaires, si c'est pour rejeter du système une proportion croissante d'élèves qui sont étiquetés comme lents, médiateurs ou indifférents, comme si les normes du système pouvaient être définies en elles-mêmes, dans leur unicité et leur stabilité, les élèves n'étant définis que par un niveau scolaire dont on sait de plus qu'il est d'abord un niveau social.

Un cigogant rouge

Les pensées irrationalistes sont néfastes si elles conduisent à confondre la science et l'opinion. Elles allument un cigogant rouge utile si elles conduisent à mettre en cause, non la science et la technique, mais l'usage social qui en est fait et les rapports entre l'expert, l'employé et le public.

Nous avons constitué d'immenses machineries de soins, de gestion, d'enseignement. Elles ont été utiles, indispensables même, quand il s'agissait avant tout de faire reculer massivement la misère, l'analphabétisme, la maladie. Mais le moment est largement venu de changer de formule et de remplacer les organisations techniques et administratives par des interventions qui se donnent comme but principal de rendre chaque individu plus maître de son expérience et plus proche des décisions, des techniques et des règles qui affectent sa vie.

Il ne s'agit pas seulement d'humaniser l'hôpital, l'école ou la Sécurité sociale, mais de se donner des critères nouveaux d'évaluation de ces organismes et de leur efficacité. Ce qui suppose une certaine « dérégulation », la possibilité de conduire des expériences et de comparer des modes de fonctionnement. Tant qu'on en parlera de l'école et de l'hôpital, on est sûr d'aller dans la mauvaise direction. Pourquoi l'évolution vers la diversité et la concurrence, si facilement acceptée et même souhaitée dans le cas de la presse, de la radio et de la télévision, ne pourrait-elle pas s'introduire dans le domaine des soins médicaux ou dans celui de l'enseignement et de la recherche ?

(*) Directeur du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CNRS).

CULTURE

La distance s'accroît entre la pensée et le vécu, note Alain Touraine. Concrètement, il faudrait rapprocher des individus les services de l'école, de l'hôpital ou de la Sécurité sociale, par exemple. Il en est de même pour la culture, estime Jean Castarède, où l'Etat devrait seulement accompagner ou rectifier si nécessaire les pratiques des Français.

Entre les jacobins et les girondins

L'Etat doit prolonger l'action de tous les émetteurs de la culture

La décentralisation culturelle offre un bon exemple des limites qu'il faut assigner à cette méthode néo-libérale. S'il est vrai qu'il faut cesser de faire administrer la culture par des bureaux « parisiens » et incrimités et qu'il faut donner aux collectivités locales de réels pouvoirs de décision, les modalités de cette décentralisation doivent être étudiées très minutieusement.

Un maire modéré disait récemment : « Le ministère de la culture est mon meilleur allié pour faire passer en conseil municipal les dossiers d'intérêt culturel. La subvention de l'Etat légitime le projet aux yeux des autres élus, sinon tout

par JEAN CASTAREDE (*)
notre argent trait aux fêtes et à la voirie. »

Pour mieux comprendre les principes qui doivent animer nos réflexions, il faut d'abord rappeler quelques chiffres.

En 1984, la répartition des dépenses culturelles annuelles par habitant était de 5 F pour les régions, 30 F pour les départements, 500 F pour les communes et 150 F pour le ministère de la culture. Ce sont donc les villes qui sont les prin-

(*) Ancien directeur au ministère de la culture.

cipaux maîtres d'œuvre dans ce secteur.

Plusieurs lignes directrices pourraient être retenues pour une nouvelle politique culturelle de la France.

1) Les institutions d'audience nationale ou internationale devraient être à la charge de l'Etat, y compris quand elles sont situées en province ;

2) Les départements pourraient se voir confier quelques attributions limitées comme c'est dans leur vocation à l'heure actuelle pour les archives et la lecture publique, et comme ce pourrait l'être pour les monuments historiques ;

3) Les régions assureraient pour le secteur culturel des attributions qui leur sont dévolues par la loi pour ce qui touche à la formation, à l'économie et à l'innovation ;

4) Une subvention globale culturelle irait aux villes de plus de 10 000 habitants. Elle serait complétée par des subventions spécifiques qui ne seraient pas distribuées par le ministère mais par des conseils sectoriels assistés d'agences (musique, théâtre, art plastique, etc.), comme cela se passe en Angleterre et aux Etats-Unis. Dans ces conseils figureraient pour un tiers des personnalités culturelles, des élus locaux, et des représentants de l'Etat, tous renouvelables tous les deux ans ;

5) Enfin, l'Etat conserverait la possibilité d'agir à travers un fonds d'intervention culturelle qui abonderait celui des régions afin de corriger les inégalités géographiques. Il gèrerait la tutelle d'une chaîne de télévision et de chaînes de radio.

La mission du ministère

Ainsi, le ministère de la culture et de la communication aurait pour mission de gérer les institutions d'audience nationale et internationale, le fonds d'intervention nationale, une chaîne de télévision et les chaînes de radio culturelles. Par le biais d'agences au sein desquelles l'Etat aurait seulement des représentants, on pourrait obtenir des financements croisés permettant d'éviter les copinages, les ségrégations et la technocratie.

Entre la conception jacobine excessive voulant que l'Etat soit dans ce domaine le seul à avoir suffisamment de recul et d'objectivité pour apprécier la valeur d'un projet culturel et la conception girondine tendant à se décharger entièrement de cette responsabilité sur les collectivités locales, il existe une position moyenne que nous venons de définir et où l'Etat conserve un rôle important.

Lorsque l'on mesure, comme l'a fait depuis quinze ans le ministère de la culture, l'importance respective des différentes pratiques culturelles ou distrayantes des Français en recensant par exemple le nombre d'heures consacrées à la télévision, à la visite des musées, aux matches sportifs ou à l'opéra, on voit nettement où va leur préférence. Il faut en tenir compte, mais ne pas en être l'esclave.

Comme je l'écrivais, en 1980 (1), « Le rôle de l'Etat est donc d'accompagner ce mouvement lorsqu'il lui paraît sain, de le rectifier lorsqu'il lui paraît nuisible. Il est également de multiplier les relais qui doivent fonctionner comme autant de nœuds de communication destinés à prolonger l'action de tous les émetteurs de la culture, en utilisant ceux qui sont les plus efficaces, c'est-à-dire les collectivités locales. » C'est d'ailleurs ce que je proposais dans un plan en dix points dont, après cinq ans, aucun mot n'est à changer malgré toutes les réformes intervenues et qui permet de remédier aux trois dangers contradictoires qui guettent notre culture : celui de l'élitisme, celui de l'atomisme, celui de la passivité. Car, ce qui importe, comme le disait Malraux, c'est de « permettre à chaque individu de découvrir la richesse et la grandeur qu'il a en lui » en développant sa propre créativité.

(1) La Communication, Editions Stock.

« L'ECONOMIE BAROQUE », de J.-A. Degrotte et E. Euverte

Pour le partage du travail

« PRODUIRE plus et travailler moins », telle est la séduisante proposition avancée par Jean-André Degrotte et Emmanuel Euverte dans *L'Economie baroque*. Ce faisant, ils ne font que prolonger une tendance lourde de nos sociétés industrielles.

La baisse du nombre total d'heures travaillées devant se poursuivre, cela signifie plus de chômage (le chiffre de 5 millions de chômeurs est avancé pour la fin des années 1980 en France) sauf révision en profondeur des conditions du partage du travail et des revenus.

Cette « alternative sociale » passe par un changement des mentalités et par de nouvelles règles de fixation des charges sociales. Les auteurs montrent, chiffres à l'appui, que le système actuel favorise les gains de productivité par réduction d'effectif et non par réduction du temps de travail. Ainsi, une entreprise de 100 000 employés qui licencie 20 000 personnes pour réaliser 20 % de gains de productivité à une différence favorable de coût de 2 milliards de francs par rapport à une entreprise qui aurait choisi de réduire le temps de travail, l'Etat pour sa part perd un milliard de rentrées (cotisations

sociales) et doit financer 20 000 chômeurs supplémentaires.

Le message est clair, sera-t-il entendu ? On peut en douter, le chômage n'est pas une fatalité, mais il faudra sans doute qu'il s'aggrave encore pour surmonter les multiples rigidités qui freinent le changement des règles du jeu économique et social.

Ce petit ouvrage, facile à lire, aborde la manière très pédagogique que le plupart des interrogations classiques sur l'emploi (relations avec la technologie, la croissance...), mais il omet une question qui nous paraît essentielle.

Grâce à l'avancée des nouvelles technologies, la société de demain pourrait devenir l'équivalent d'*Athènes sans les esclaves* pour reprendre la belle expression de K. Valsarkakis. Que feront les hommes du temps libéré par les machines ? Partons que les activités d'intérêt libre (rémunérées ou non) de la société de création se multiplieront car l'homme ne veut pas moins travailler mais travailler différemment. Ainsi, la réduction du temps de travail est la porte ouverte à la pluri-activité.

MICHEL GODET.
* Editions Entente, 130 p., 60 F.



ERIC MARTY

GRAND PRIX DE LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

Eric Marty
L'écriture du jour
Le Journal d'André Gide

aux Editions du Seuil, Paris

S E U I L

LE MONDE DES LECTEURS

Louis XVI et les droits de l'homme

A la suite de la publication d'une lettre de lecture dans le *Monde* du 23 janvier, je me permets d'apporter quelques précisions au sujet de Louis XVI et de la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

1) En premier lieu, la déclaration émise par le roi à Paris le 20 juin 1791 annule uniquement les actes postérieurs au 6 octobre 1789 (...). La Déclaration des droits de l'homme n'est pas de ce nombre.

2) En effet, Louis XVI a approuvé les décrets de la nuit du 4 août par des lettres des 18 septembre et 4 octobre 1789. En ce qui concerne la Déclaration des droits de l'homme, il a cependant émis quelques réserves dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne les a que trop justifiées (...). Il est nécessaire de rappeler que c'est au nom de cette Déclaration au sens mal fixé qu'il a été interdit en 1791 aux ouvriers de s'associer, même pour former une mutuelle. Au nom de cette Déclaration des droits de l'homme, en 1842, on a combattu la loi qui devait prohiber le travail en usine des enfants de moins de sept ans !

P. GIRAULT DE COURSAC
(Paris.)

Bribes

En politique, on commence par adhérer à une étiquette et on finit par coller à une étiquette.

Que de citoyens se passeraient plus volontiers de leurs droits que de leurs prérogatives !

Pronostic pour les élections de mars 1986 : l'opposition à l'Elysée, la majorité à Matignon et le pouvoir entre deux sièges.

On pourra enfin parler de justice fiscale quand il y aura un impôt sur les parvenus.

Méliez-vous des idéologues ! Il leur arrive de croire que les meilleurs véhicules de la pensée sont les tanks.

La flexibilité de l'emploi vicariable à bout de l'élasticité du chômage ?

Les enseignants les plus mal payés

Fonctionnaires français recrutés à titre local dans des lycées et lycées français en Espagne, nous avons compris combien nous devions payer nos attachés familiaux dans ce

pays : un salaire qui, dans le meilleur des cas (celui des « adjoints d'enseignement »), atteint 60 % de celui que nous aurions en France et qui, dans le pire (celui des agrégés), n'arrive pas à 35 %, alors que le coût de la vie est pratiquement égal à celui qui existe en France. (...) En échange de quoi nous assurons, avec une conscience professionnelle que personne ne remet en cause, la divulgation de la culture française à travers un enseignement impartit à des milliers d'étudiants.

Pendant des années, nous avons informé les pouvoirs publics de la précarité de notre situation économique, nous avons cru à des promesses aussi répétées que fallacieuses, et nous n'avons obtenu depuis deux ans qu'une aide exceptionnelle annuelle versée par la France, sans promesse de reconduction, à certains fonctionnaires recrutés localement.

Nous détenons un record : celui d'être un des personnels enseignants français les plus mal payés de toute l'Europe.

Mme MARGARETO,
SNES, lycée français de Madrid,
Mme GARCIA CHELLE,
SNES, Institut français de Madrid.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75007 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 658572 F
Téléphone : (1) 45-23-06-81
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beau-Méry (1944-1969)
Jacques Fauriol (1969-1982)
André Larrousse (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur :
Bernard Wonts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Correspondant en chef :
Claude Sèze.

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montlesauz, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Espagne, 17 pes. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, 1,80 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 \$; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 0,260 D.L. ; Luxembourg, 30 fr. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 320 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 fr. ; Yougoslavie, 110 din.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 208 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 337 F 1 952 F 2 536 F

ÉTRANGER (par mandats)

L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande avec précision, nous avons leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

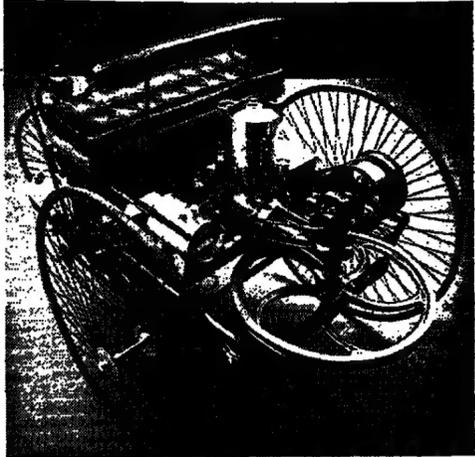
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Impression de « Monde »
T. r. de la France
PARIS-IX

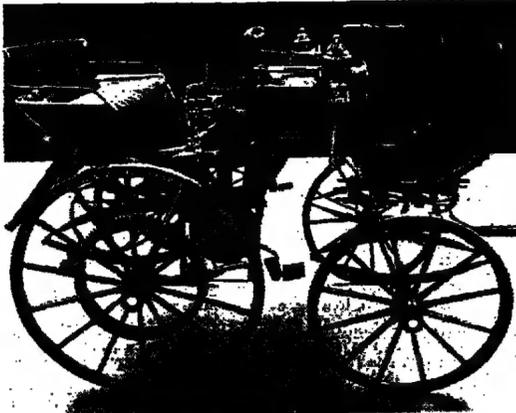
Reproduction interdite de tous articles
sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

سكسكسكس



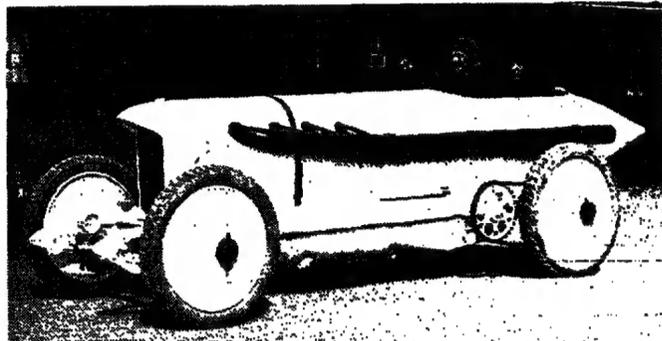
29 Janvier 1886 1^{re} voiture à moteur brevetée Benz (0,89 Ch - 15 km/h).



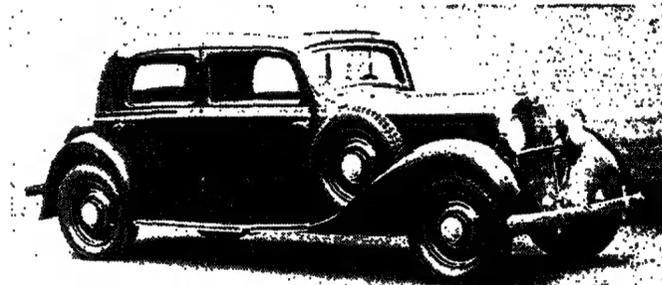
1886 1^{re} diligence à moteur Daimler (1,5 Ch - 16 km/h).



1904 La Simplex de Daimler: la première vraie Mercedes (32 Ch - 60 km/h).



1909 Blitzen-Benz (1450 kg - 4 cylindres - 21,5 l - 200 Ch à 1600 u/min).
Record du monde: 228 km/h en 1911.



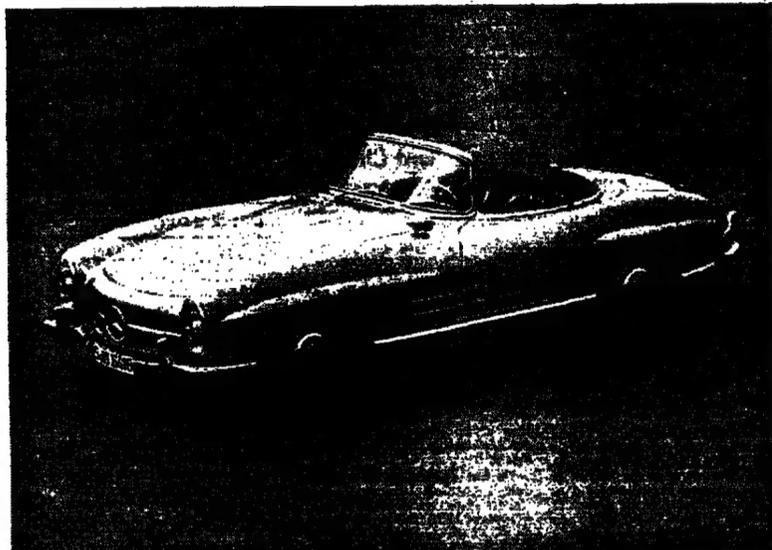
1936 Pullman Limousine 260 D. Moteur diesel 4 cylindres de série (45 Ch - 95 km/h). Première voiture de tourisme à moteur diesel. Nouveau châssis, première suspension indépendante.

Opilvy & Mathier



1974
Mercedes 240 D - 3,0. Premier moteur diesel à 5 cylindres pour voiture de tourisme (148 km/h).
Le véhicule diesel le plus rapide du monde.

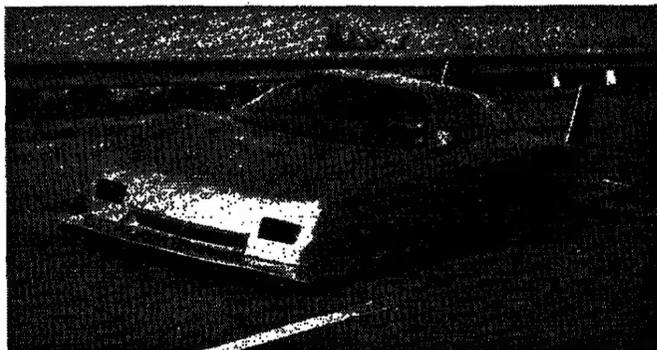
Le deuxième



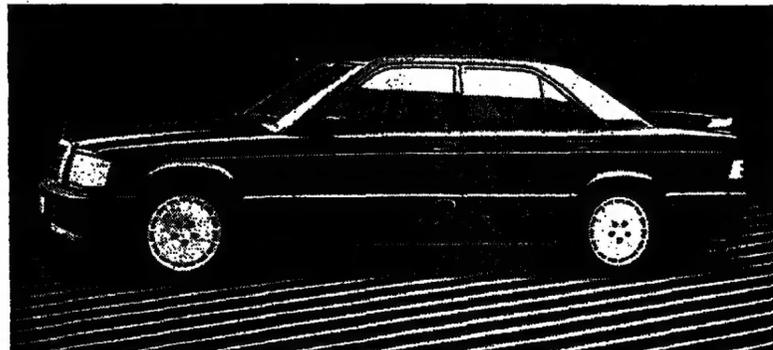
1954 Mercedes 300 SL. Châssis tridimensionnel. Précurseur de la caisse autoportante. Première carrosserie de sécurité (215 Ch - 235 à 260 km/h).



1978 Mercedes Classe S. Premier véhicule de série avec freinage ABS.



1979 C111 - IV Mercedes expérimentale. Moteur V8 - 4,8 l.
Record du monde de vitesse: 403,81 km/h.

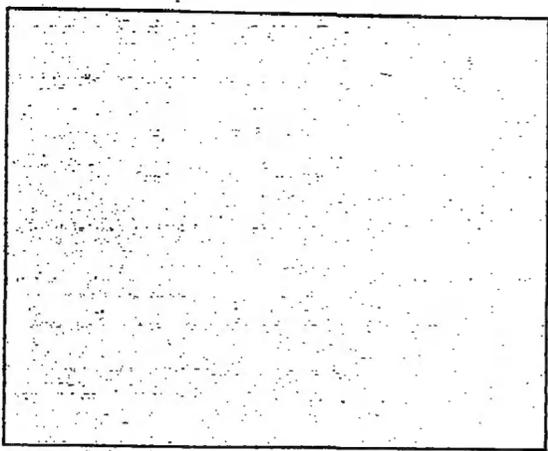


1984 Mercedes 190 E 2.3 - 16 soupapes.
Première suspension à 5 bras indépendants montée en série.

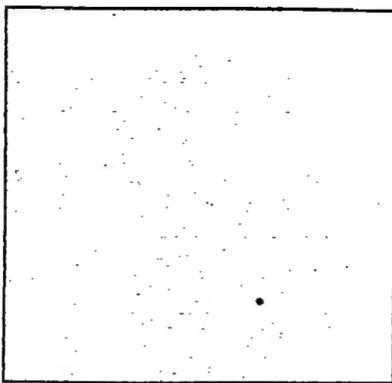


Cent ans d'innovations.

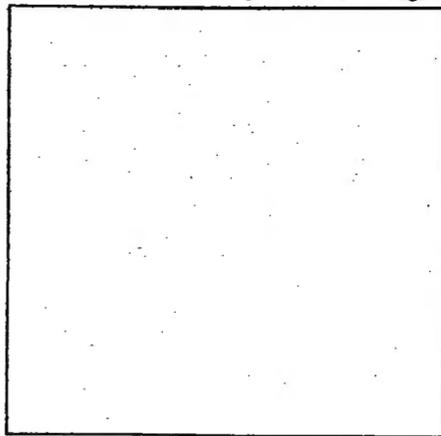
مركز من اجل



1992

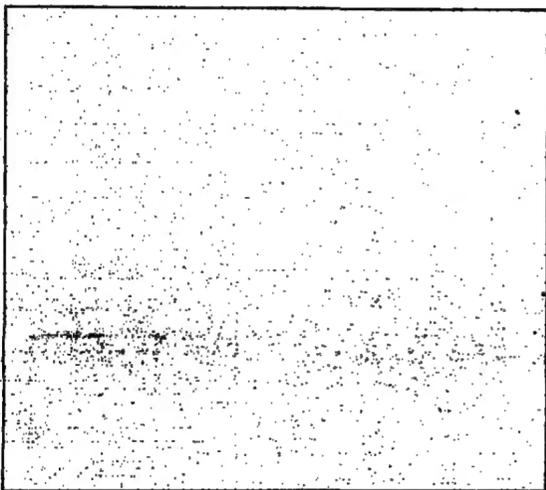


1998

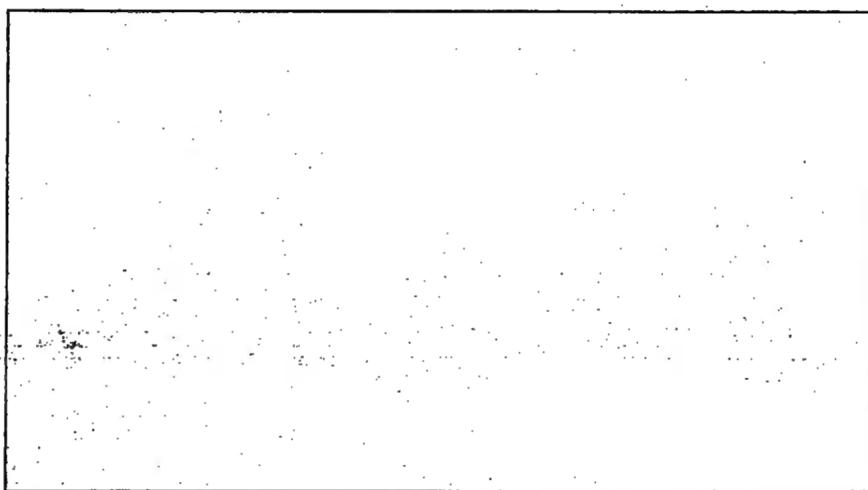


2010

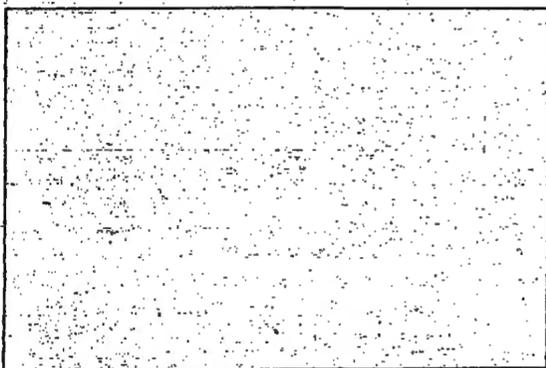
siècle de Mercedes.



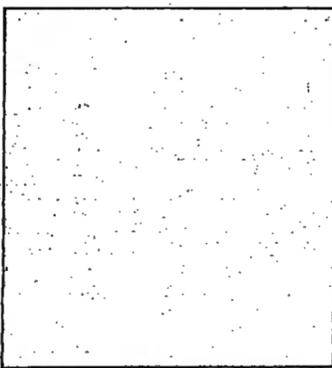
2017



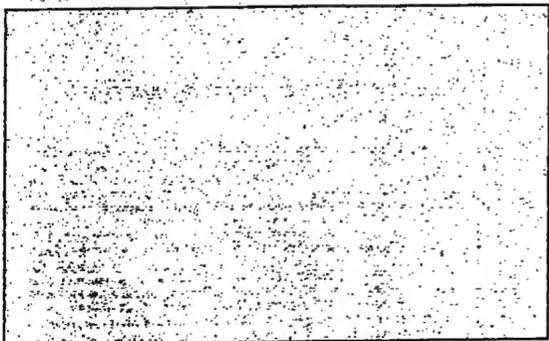
2025



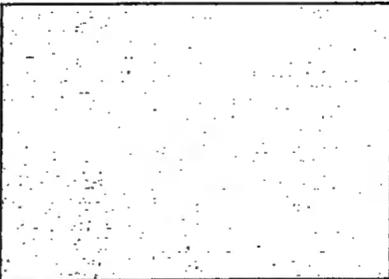
2038



2047



2052



2086

29 janvier 1986.
 C'est déjà l'an 2000.
 Avec un simulateur de
 conduite unique au monde
 et 10.000 chercheurs,
 Mercedes-Benz
 prépare le futur.
 Demain,
 le programme européen
 "Prometheus":
 l'automobile intelligente,
 la voiture sans accident.
 Mercedes-Benz,
 l'innovation permanente.

Tout l'avenir devant soi.



Mercedes-Benz

novations.

EUROPE

Portugal

AVANT LE DEUXIEME TOUR DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE

M. Mario Soares ne negociera pas avec le Parti communiste

De notre correspondant

Lisbonne. - « Je ne demande rien au Parti communiste. Je maintiens tous mes points de vue en ce qui concerne ce parti. C'est le Parti communiste qui doit décider de lui-même s'il veut me donner la victoire ou faire élire M. Freitas do Amaral ? Ce choix déterminera en partie son avenir. »

Dans une conférence de presse tenue à Lisbonne, le mardi 28 janvier, M. Mario Soares a rejeté ainsi toute possibilité de conversation avec M. Cunal en vue du deuxième tour de l'élection présidentielle qu'il disputera avec le candidat de la droite, M. Freitas do Amaral.

Le leader socialiste s'est également manifesté contre l'opinion déjà manifestée par certains personnalités conservatrices selon lesquelles il serait « entre les mains des communistes ».

La question est simple, a précisé M. Soares : « Je suis aussi dépendant des communistes que M. Freitas do Amaral. Au cas où les communistes me donnent leurs votes, j'ai de fortes chances d'être élu. S'ils s'abstiennent, c'est mon adversaire qui l'emportera. »

M. Cunal devait annoncer, ce mercredi 29 janvier, la position officielle de son parti. Question délicate sans doute. Couvoqué pour « analyser les résultats » du premier tour de l'élection présidentielle, le comité central du PCP a prolongé sa réunion pendant toute la nuit de mardi à mercredi.

Cependant, le Mouvement démocratique portugais, allié du Parti communiste au sein d'une coalition électorale dénommée APU, a déjà annoncé son intention d'appeler au vote pour M. Soares. « Dans la situation présente, souligne le MDP, voter pour M. Freitas do Amaral entraînerait de graves conséquences pour la société portugaise. Aussi faut-il voter pour M. Soares dont la base sociale d'appui intègre des

démocrates engagés dans la défense du projet politique issu de la révolution d'avril. »

Le Parti rénovateur démocratique, quant à lui, doit réunir son conseil national samedi. Il est probable que cette formation qui se réclame du général Eanes suive l'exemple donné par son candidat au premier tour, M. Zinha, qui a déjà appelé à voter pour M. Soares.

Interrogé sur le résultat du premier tour de dimanche, le général Eanes a reconnu que « la défaite de M. Zinha représente aussi ma défaite personnelle ». Il a pourtant refusé de préciser sa position sur le deuxième tour. « Les valeurs fondamentales de notre démocratie, la tolérance, la stabilité démocratique et la dignité de la fonction présidentielle sont en danger », a affirmé de son côté l'épouse de l'actuel président de la République qui a participé activement à la campagne de M. Zinha. M^{me} Eanes faisait référence aux événements survenus à Porto dimanche lorsque, excités par les résultats du premier tour, des supporters de M. Freitas do Amaral ont essayé de saccager le siège du Parti communiste.

JOSÉ REBELO.

Pologne

« Le procès de M. Walesa pourrait être ajourné. - A peine annoncé, pour le 11 février prochain (le Monde du 29 janvier), le procès en « diffamation » intenté à M. Lech Walesa pourrait être reporté, l'avocat du président de Solidarité ayant demandé que l'affaire, en raison de son caractère « mineur », soit jugée dans un tribunal de district et non par le tribunal de la voïevodie de Gdansk. Le porte-parole du gouvernement, M. Urban, a d'ailleurs évoqué, mardi, la possibilité d'un tel ajournement. M. Urban a, d'autre part, annoncé que le procès serait public. - (AFP, UPI.) »

Espagne

Le référendum sur le maintien dans l'OTAN

(Suite de la première page.)

Tous les sondages effectués dans les pays membres de l'alliance montrent que l'opinion publique espagnole perçoit de manière différente de ses voisins les problèmes Est-Ouest. Les Espagnols sont anti-américains plus qu'anti-OTAN. Pour des raisons que l'historique, d'ailleurs, explique aisément.

Point n'est besoin, sans doute, de remonter à la guerre hispano-américaine de 1898, qui se traduisit pour Madrid par une humiliation militaire dont parlent toujours les livres scolaires.

Pour l'opinion publique espagnole, les Etats-Unis ne sont ni le pays du plan Marshall ni l'allié contre l'Allemagne hitlérienne. Bien au contraire, ils ont contribué à conforter durablement la dictature franquiste. L'accord militaire bilatéral de 1953, octroyant à Washington quatre bases en territoire espagnol, puis la visite officielle du président Eisenhower à Madrid en 1959,

constituèrent une rupture de l'équilibre diplomatique dont le Caudillo faisait encore l'objet.

Plus récemment, la malencontreuse déclaration de M. Alexander Haig, alors secrétaire d'Etat du président Reagan, qualifiant de « problème intérieur » la tentative de putsch du 23 février 1981 à Madrid, choqua une bonne partie d'une opinion publique déjà très sensibilisée à ce propos.

Présenter les Etats-Unis comme le garant de la démocratie occidentale est donc aujourd'hui plus ardu à Madrid qu'ailleurs. La position des socialistes espagnols s'en trouve renforcée, alors qu'ils viennent de lancer le « non » au référendum, qui défend le « oui » au référendum, non sans quelque perfidie... les mêmes arguments que ceux d'hier défendus par les socialistes lorsqu'ils étaient dans l'opposition.

Une fois confirmé le maintien dans l'alliance, disent-ils, les pres-

URSS

Quand M. Gorbatchev fait la leçon au chef du PC italien...

De notre correspondant

Moscou. - M. Alessandro Natta a été reçu, mardi 28 janvier, par M. Gorbatchev avec tous les honneurs dus à son rang de chef du plus important PC occidental, mais il a été étonnamment verbeux et sermonné. « Nous estimons, et les faits le confirment, que les forces démocratiques de gauche, y compris les communistes, pourraient agir de façon plus concertée dans la lutte contre le menace de guerre », a déclaré le numéro un soviétique lors du dîner offert, mardi soir, au Kremlin au secrétaire général du PCI.

Les communistes italiens sont invités à mieux coordonner leur action non seulement avec les autres forces démocratiques de leur pays, mais aussi avec leurs camarades soviétiques. M. Gorbatchev laisse enfin planer un doute sur l'adhésion des communistes italiens aux principes marxistes-léninistes. « Les problèmes, les difficultés, les désaccords qui existent sur certaines questions [dans le mouvement communiste international] sont surmontables. Nous, communistes soviétiques, nous avons été et nous restons fidèles à la doctrine immortelle de Marx et Lénine », a-t-il affirmé.

Les « différences d'appréciation » entre communistes soviétiques et italiens ont donc été largement évoquées au cours de ce séjour, le premier de M. Natta à Moscou en tant que secrétaire général du PCI. Enrico Berlinguer était sur le point de se rendre lui-même dans la capitale soviétique après des années de broilures, lorsque la mort le surprit le 11 juin 1984 à Padoue. M. Natta devait poursuivre la politique d'apaisement avec Moscou pratiquée par son prédécesseur dans les derniers mois de sa vie, sans renoncer pour autant aux principes à l'origine des « désaccords » entre les deux partis.

Au cours du dîner du Kremlin, M. Gorbatchev a déclaré que « divers courants et forces de gauche aient parfois plus tendance à s'éloigner qu'à se rapprocher ». Le numéro un soviétique a cependant ajouté que, « quelle que soit la profondeur des désaccords, ils sont nettement moins importants au regard de la tâche qui consiste à dissuader le menace de guerre ». « Nous pensons, a-t-il poursuivi, qu'il ne faut pas cultiver les différences qui existent, mais au contraire les prendre en compte et chercher un dénominateur politique commun. »

Plus de polémique

Tous n'ont pas tort de qualifier de « francs » les entretiens qu'a eus M. Natta, lundi et mardi à Moscou, avec ses interlocuteurs soviétiques. Des deux côtés cependant, on note une volonté d'éviter de donner un caractère trop public et trop marqué à l'expression de ces divergences. Le temps de la polémique ouverte est apparemment terminé entre communistes soviétiques et italiens. Les uns et les autres savent parfaitement à quel s'en tenir sur leurs conceptions réciproques. Le principal motif de désaccord est évidemment l'indépendance totale revendiquée par le PCI, à laquelle Moscou fait sérieusement référence sans pour autant en accepter toutes les conséquences.

M. Natta, qui était accompagné de M. Pejeta, membre de la direction du PCI, devait quitter Moscou ce mercredi 29 janvier. « Nous comprenons les relations entre partis comme un libre échange d'opinions parfois différentes, mais toujours dans la compréhension mutuelle, et c'est dans cet esprit que nous comptons développer nos relations avec le Parti communiste soviétique », a déclaré à la télévision soviétique, décidément conciliant, M. Natta avant son départ. DOMINIQUE D'HOMBRES.

AMÉRIQUES

Haiti

Émeutes à Gonaïves et dans le sud de l'île

Port-au-Prince (Reuter). - Les manifestations antigouvernementales se sont étendues, mardi 28 janvier, en Haiti, où la foule a attaqué le tribunal de Gonaïves qui, selon des témoins, a été complètement détruit par la foule.

Les habitants de Jérémie, dans le Sud, et de Jacmel sur la côte méridionale, ont aussi fait état de manifestations, mais on ne signale aucune intervention des forces de l'ordre dans ces deux localités.

Port-au-Prince est resté calme. La capitale n'a pas suivi jusqu'ici le mouvement de protestation contre le « président à vie » Jean-Claude Duvalier.

A Cap-Haïtien, dans le Nord, deuxième ville du pays avec soixante-quinze mille habitants, les manifestations qui ont éclaté dimanche se sont poursuivies lundi avec une violence jamais vue depuis l'arrivée au pouvoir du clan Duvalier.

Mardi, les rues étaient dévotées et la population se pressait autour des récepteurs pour écouter sur les ondes de la Radio catholique locale un message de Mgr François Bayot, évêque de la ville. « Nous protestons fermement contre cette répression brutale et aveugle contre la population de Cap-Haïtien, en particulier ses jeunes », a dit le prélat.

« Pourquoi tuer des jeunes gens innocents qui ne sont pour rien dans les problèmes ? Pourquoi priver des familles déjà si démunies de leurs jeunes fils, frères ou pères - a-t-il poursuivi. »

On a pu entendre le père du jeune Adlin Pierre, treize ans, qui, retenu mal ses larmes, a raconté comment son fils avait été tué la veille chez lui par des tirés des soldats patrouillant dans les rues. Il a assuré que son fils n'était pas impliqué dans les manifestations.

République Dominicaine

M. Majluta sera le candidat du parti gouvernemental à l'élection présidentielle du 16 mai

De notre envoyé spécial

Saint-Domingue. - M. Jacobo Majluta sera le candidat officiel du parti au pouvoir, le PRD (Parti révolutionnaire dominicain), à la prochaine élection présidentielle qui doit avoir lieu en République dominicaine le 16 mai. C'est ce qu'a annoncé l'actuel président, M. Salvador Jorge Blanco, lors d'un discours radiodiffusé prononcé mardi 28 janvier. Cette décision met fin à plus de deux mois d'incertitudes sur la désignation du représentant du PRD. Deux candidats s'affrontaient : le maire de Saint-Domingue et secrétaire général du parti, M. José Francisco Peña Gomez, qui est aussi vice-président de l'Internationale socialiste, et M. Jacobo Majluta, président du Sénat.

Lors d'une primaire au sein du parti le 24 novembre 1985, plus de quatre cent mille militants avaient participé au vote qui devait départager les deux prétendants. Mais, le lendemain, de violentes échauffourées entre supporters rivaux avaient empêché la proclamation du vote. Depuis, MM. Peña Gomez et Majluta réclamaient chacun la victoire. Cette situation avait même fait craindre un moment une scission du parti, et hâta la porte ouverte aux autres candidats : M. Joaquin Balaguer pour le PRSC (Parti réformiste social-chrétien), et M. Juan Bosch du PLD (Parti de libération dominicain).

M. René Gomez sera, lui, le candidat à la vice-présidence et assurera « immédiatement » la présidence du parti avec des « pouvoirs extraordinaires ». L'accord définitif d'autre part la répartition des pouvoirs au sein du PRD et les attributions respectives.

L'arbitrage de M. Jorge Blanco devrait placer M. Majluta en très bonne position face à ses rivaux pour l'élection présidentielle. Ce choix devrait aussi satisfaire les Américains qui redoutaient une victoire de M. Peña Gomez, trop marqué à gauche.

DENIS HAUTIN-GURRAUT.

Guyana

LE PRÉSIDENT HOYTE REMANE SON GOUVERNEMENT

Georgetown (Reuter). - Sept semaines après avoir remporté les élections en Guyana, le président Desmond Hoyte a désigné, mardi 28 janvier, un gouvernement de dix membres, dont la plupart étaient déjà ministres avant le scrutin : Premier ministre : M. Hamilton Green ; justice : M. Mohammed Shahabuddin ; développement national : M. Chandisingh ; éducation et développement social : M. Burnham ; M. Robert Corbin ; finances : M. Carl Greenidge ; affaires étrangères : M. Rashleigh Jackson ; commerce : M. Winston Murray ; transport : M. Scerim Prashad.

Colombie

« Bogota revient sur sa décision d'expulser trois journalistes français. - Le gouvernement colombien est revenu, mardi 28 janvier, sur sa décision d'expulser trois journalistes français de la chaîne de télévision Antenne 2 (le Monde du 29 janvier). Le ministre de l'intérieur a précisé que les autorités, après avoir entendu les journalistes, avaient décidé d'autoriser leur présence en Colombie, « afin qu'ils terminent leur travail ». - (AFP.) »

A TRAVERS LE MONDE BELGIQUE

Les CCC annoncent de nouveaux attentats

Charleroi. - Les Cellules communistes combattantes (CCC), qui ont revendiqué vingt-sept attentats récents en Belgique, ont annoncé, mardi 28 janvier, dans une lettre à un quotidien de Charleroi, qu'elles allaient prochainement commettre de nouveaux attentats. Elles réaffirment en même temps leur solidarité avec les quatre terroristes présumés actuellement en prison, dont Pierre Carette, soupçonné d'être le noyau dur du mouvement terroriste belge et qui ont été arrêtés le 16 décembre dernier à Narzur. Depuis ce coup de filet, aucune action terroriste n'a été commise en Belgique. - (AFP.)

OUGANDA

M. Museveni prête serment comme chef de l'Etat

M. Yoweri Museveni, chef de l'Armée nationale de résistance (NRA), devait prêter serment, ce mercredi 29 janvier, comme nouveau président de l'Ouganda, au cours d'une cérémonie au Parlement de Kampala, sous la présidence de M. Peter Allen, Chief Justice (premier magistrat), citoyen britannique vivant en Ouganda depuis plus de trente ans. Les troupes du général Tito Okello furent toujours en direction du nord du pays, ainsi que les anciens partisans de l'ex-président Amin Dada, et se livrent, selon les témoignages de missionnaires protestants, à un pillage généralisé des régions qu'ils traversent. Les troupes de la NRA, de leur côté, se sont approchées, mardi, de la ville de Tororo, située à 160 kilomètres au nord-est de Kampala et à seulement 10 kilomètres de la frontière kényane. Plusieurs centaines de soldats du gouvernement déchu se sont réfugiés en territoire kényan. D'autre part, la résidence officielle du général Okello, située à Entebbe, a été pillée par ses propres troupes gouvernementales. Sur le plan diplomatique, le colonel Kadhefi a qualifié la prise de Kampala par la NRA d'« historique », ajoutant : « Le triomphe de la NRA sous votre commandement [celui de M. Museveni] affirme le sérieux de notre alliance ». A Washington, le gouvernement américain s'est déclaré prêt à avoir « des relations amicales avec un gouvernement dirigé par M. Museveni ». Enfin, deux ressortissants canadiens, soupçonnés d'avoir fourni des munitions aux anciennes troupes gouvernementales, auraient été arrêtés par la NRA. - (AFP, UPI, Reuter, AP.)

DES JOURNÉES D'ÉTUDES A PARIS SUR « LA CATALOGNE ET L'EUROPE »

Barcelone, plus européenne que Madrid

En matière de relations avec l'Europe, la Catalogne a sur le reste de l'Espagne une bonne longueur d'avance. D'un millier d'années environ, si l'on s'en tient à l'histoire, elle a fait le 28 janvier à Paris M. Jordi Pujol, président du gouvernement autonome de la Catalogne, et grande figure du nationalisme catalan. M. Pujol inaugure les journées d'études organisées conjointement par le Centre d'études catalanes de la Sorbonne et l'association Patronat Català pro Europe sur le thème « La Catalogne et l'Europe » (1).

Il en a profité pour délivrer son message à la France, en rappelant que les Catalans ont construit, dans les contreforts des Pyrénées, un tunnel « qui pour l'instant ne mène nulle part » et qu'il suffirait que la France fasse de même pour que prenne corps, autour de l'axe Toulouse-Barcelone, un « espace économique » englobant les régions Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Catalogne.

Tout en se félicitant de l'entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne, M. Pujol a estimé que, contrairement à la Catalogne, le reste de l'Espagne avait de l'Europe une idée « différente » de celle des six pays fondateurs de la CEE, non dépourvue de préjugés contre le « Nord bourgeois ». L'enthousiasme que l'Espagne castillane manifeste actuellement pour la CEE masque momentanément, selon le président de la Generalitat, « le tiers-mondisme, l'isolement, les complexes », même si un sentiment authentiquement européen devait à la longue s'imposer dans toute l'Espagne. Autant dire que le tension qui règne actuellement dans les rapports entre Madrid et Barcelone était clairement perceptible dans les propos de M. Pujol.

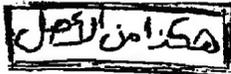
Il a trouvé des accents plus positifs pour expliquer que l'un des apports les plus précieux que son pays pouvait faire à l'Europe, à une époque où le monde « s'uni-

formée », était son savoir-faire en matière de « défense d'une identité nationale ». La nation catalane, a-t-il expliqué en substance, a survécu à l'oppression, non en se repliant dans une attitude défensive, mais grâce à sa puissante capacité créatrice. « Nous comptons, a-t-il rappelé, parmi les super-puissances mondiales en matière d'arts plastiques. »

Il n'en reste pas moins que c'est dans l'affrontement et dans la résistance que s'est consolidée pendant des décennies la nation catalane et qu'il lui faut aujourd'hui « trouver le moyen de s'affirmer par elle-même ». Un changement de situation qui n'est pas sans engendrer de désarroi, même si la fidélité de la Catalogne à sa vocation européenne peut être considérée comme l'un des principaux éléments de continuité.

C. T.

(1) Jusqu'au 30 janvier, au Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bratoiserie, 75004 Paris.



PROCHE-ORIENT

REÇU A PARIS PAR M. MITTERRAND

Le président Moubarak demande aux Européens de former « un groupe de contact » pour préparer une conférence internationale

Le président égyptien, M. Hosni Moubarak, qui est reçu ce mercredi 29 janvier par M. Mitterrand, a appelé les Européens à constituer « un groupe de contact » devant préparer le terrain à la tenue d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

Dans le discours qu'il a prononcé mardi, peu après son arrivée à Strasbourg, devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, le président égyptien a notamment déclaré : « J'estime que les pays du continent européen sont en mesure de jouer un rôle actif au cours de la phase préparatoire à la conférence en constituant un groupe dont la tâche serait d'établir des contacts avec les parties concernées dans une tentative de rapprocher leurs points de vue. »

Un tel rôle, a estimé M. Moubarak ne diminuera pas celui qui doit être assumé par les grandes puissances, mais doit permettre de mettre un terme à la stagnation (des initiatives actuelles) qui menace nos intérêts et risque de disperser nos espoirs en vue de parvenir à un règlement global avant qu'il ne soit trop tard. »

M. Moubarak a réaffirmé le point de vue égyptien quant aux participants à cette conférence : outre les grandes puissances, elle doit réunir toutes les parties concernées « y compris l'OLP en tant que seul

représentant légitime du peuple palestinien ». Elle doit, a-t-il poursuivi, « se réunir sous conditions préalables, en parant de l'égalité des droits des deux parties et de la nécessité d'établir un équilibre entre le droit d'Israël à l'existence et le droit du peuple palestinien à l'autodétermination ».

Le président égyptien a, d'autre part, proposé que le terrorisme se réunisse sous l'égide des Nations unies. Il s'agit d'aboutir, a-t-il dit, à la conclusion d'une convention internationale sur la lutte contre le terrorisme.

M. Moubarak devait s'entretenir en fin de matinée avec le président Mitterrand à l'Élysée avant d'être son hôte pour un déjeuner de travail. Les deux hommes se connaissent bien ; ils se sont déjà rencontrés une bonne douzaine de fois depuis 1981, la dernière en décembre au Caire. Le rais est attendu jeudi à Bonn, où vient de se rendre le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. (AFP.)

LA VISITE DE M. SHIMON PÉRÈS EN RFA

Souvenirs douloureux mais avenir commun

De notre correspondant

Bonn. — La visite du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, en Allemagne fédérale, s'achève, ce mercredi 29 janvier, par une escale à Berlin-Ouest, d'où il devait directement regagner dans la soirée Tel-Aviv. Comme lors de ses étapes précédentes, à Londres et à Amsterdam, les conversations de M. Pérès ont essentiellement porté sur les relations économiques entre Israël et l'Europe, ainsi que sur les efforts diplomatiques en cours au Proche-Orient. Interrogé sur la réaction des pays européens aux sanctions décrétées par Washington contre la Libye, le premier ministre israélien a indiqué que, s'il partageait le sentiment de la majorité des Européens, il appréciait néanmoins comme « un premier pas dans la bonne voie » l'intention manifestée, mardi, par les ministres européens des affaires étrangères de renforcer la coopération internationale contre le terrorisme.

Sans cacher certaines divergences, notamment sur le rôle des Palestiniens dans la recherche d'un compromis au Proche-Orient, M. Pérès et Kohl se sont efforcés de présenter une image sereine des relations entre leurs deux pays. Tout en rappelant l'hospitalité d'Israël à toute vente d'armes à des pays qui sont officiellement en état de guerre avec l'Etat juif, le premier ministre israélien a indiqué au cours d'une conférence de presse commune que la question n'avait été que brièvement évoquée. Il a en revanche remercié la chancelière pour son attitude compréhensive devant les inquiétudes d'Israël après l'élargissement de la OLP à l'Espagne et au Portugal. Le chef du gouvernement ouest-allemand a annoncé, de son côté, le déblocage d'une somme de 75 millions de deutschemarks pour la création en Israël d'une fondation commune pour la science et la technologie, qui financera des projets de recherche dans ces deux domaines.

Une Allemagne nouvelle

Cette première visite d'un chef de gouvernement israélien en RFA depuis onze ans a surtout été dominée par le souhait de M. Pérès de placer les relations germano-israéliennes sous le signe de l'avenir commun. Le premier ministre israélien, qui a rencontré au cours de son séjour le président fédéral Richard von Weizsäcker, et les dirigeants de tous les partis politiques, s'était montré profondément ému, lundi, lors de la visite du camp de concentration de Bergen-Belsen. Mais il n'a cessé d'évoquer par la suite une « Allemagne nouvelle ». Les relations entre Israël et l'Allemagne fédérale, a-t-il déclaré mardi soir au cours d'un entretien télévisé, « sont des relations très spéciales, avec un souvenir très douloureux mais une perspective très ouverte pour le futur. On ne peut pas oublier ce qui s'est passé, mais nous regardons en même temps nous vers l'avenir, vers un autre avenir, vers une autre Allemagne, vers d'autres relations entre Israël et l'Allemagne ».

HENRI DE BRESSON.

Yémen du Sud

Radio-Aden affirme que les dernières poches de résistance ont été « liquidées »

Radio-Aden a affirmé, mardi après-midi 28 janvier, que les forces armées sud-yéménites, dirigées par la « direction collégiale » du bureau politique du Parti socialiste yéménite, avaient « liquidé » dans la matinée les dernières poches de résistance dans le gouvernorat d'Abiyane, à 130 kilomètres à l'est d'Aden. A ce propos, la radio a fait état d'un message de félicitations de la « direction collégiale » à la 14^e brigade de l'armée, pour avoir « réussi à anéantir » les partisans du président Ali Nasser.

L'agence Tass a, pour sa part, dans une dépêche datée d'Aden, rapporté mardi que la « normalisation de la situation au Yémen du Sud se poursuivait », ce qui indique que son bureau dans la capitale sud-yéménite a repris ses activités. « Les autorités prennent des mesures pour la reprise du travail dans les administrations, le rapprochement de la ville en eau et en électricité. Les boulangeries, les magasins d'alimentation et le marché principal sont de nouveau ouverts », indique Tass, en ajoutant qu'« un régime de contrôle des laissez-passer a été instauré dans les artères principales de la ville et que des détachements spéciaux ont été créés pour lutter contre les pillages ».

A Moscou, le premier vice-président du conseil des ministres de l'URSS, M. Gueïdar Aliev, a reçu mardi M. Saïd El Attar, vice-premier ministre et ministre du développement du Yémen du Nord. M. El Attar, qui est porteur d'un message du président Ali Abdallah Saleh à M. Gorbatchev, séjourne à Moscou à l'occasion de la première réunion de la commission soviéto-yéménite de coopération économique et commerciale. Au cours de leurs entretiens, indique l'agence soviétique, les deux parties ont souligné la nécessité d'un « retour à la normale » au Yémen du Sud et estimé que « toute intervention étrangère dans les affaires intérieures de ce pays est inadmissible ».

L'URSS et le Yémen du Nord sont liés, depuis octobre 1984, par un traité de coopération pour une durée de vingt ans. A la différence de celui, signé en 1979, par l'URSS et le Yémen du Sud, ce traité ne comporte aucune clause militaire. A Koweït, le quotidien Al Qabas croit savoir, citant une source diplomatique arabe digne de foi, que cent experts militaires soviétiques ont été tués ou blessés dans les combats au Yémen du Sud. (AFP.)

ASIE

Inde

Plusieurs personnalités sont impliquées dans la nouvelle affaire d'espionnage

De notre correspondant

New-Delhi. — La « une » de tous les quotidiens nationaux, des débats enflammés dans tous les milieux politiques : la saga indienne de l'espionnage se poursuit, mardi 28 janvier, par l'implication de six députés, d'un avocat célèbre, de deux journalistes, et surtout du fils de l'ancien — et éphémère — premier ministre de l'Inde, M. Morji Desai. La veille (le Monde 29 janvier), deux ministres en exercice et le président de la Commission nationale de l'électronique avaient été contraints à la démission après que leurs noms eurent été mentionnés par l'accusé numéro un de la nouvelle et grande affaire d'espionnage : la mise, à jour du réseau de M. Rames Swarup Sabharwal.

Arrêté le 28 octobre dernier au retour d'un de ses nombreux voyages à Taiwan, M. Swarup a été inculpé mardi d'espionnage au profit des Etats-Unis, de Taiwan, de l'Allemagne fédérale et d'Israël. Visiblement décidé à compromettre autant de monde que possible, l'accusé numéro un, un industriel relativement prospère, âgé de cinquante-cinq ans — un de ses employés est également en prison avec lui — était connu dans la capitale pour son fervent militantisme anticommuniste.

Représentant en Inde du Centre de promotion des échanges avec l'Extrême-Orient — une organisation

financé par Taiwan (1), pays avec lequel l'Inde n'a pas de relations diplomatiques, ce qui ne l'empêche pas de commercer régulièrement avec lui (200 millions de dollars d'échanges en 1984), — supporter enthousiaste de la Ligue anticommuniste pour la région Asie-Pacifique, membre de groupes de pression en faveur de la résistance afghane, financier et, à l'occasion, rédacteur de publications anticomunistes, M. Swarup n'a jamais fait mystère de ses sympathies. A la fin des années 70, il avait même fait ouvertement du lobby pour l'établissement à New-Delhi d'un consulat israélien (l'Inde n'a pas, non plus, de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu).

Bref, l'accusé vedette pratiquait à grande échelle le difficile métier d'agent d'influence : invitations à l'étranger — Genève et Taiwan, principalement — de personnalités politiques ou médiatiques de premier plan, versements de fonds à toute organisation susceptible d'aider à sa cause, et pots-de-vin plus ou moins importants aux parlementaires qui acceptaient de poser, à l'Assemblée nationale, des questions embarrassantes ou intéressantes certains de ses clients, pratique il est vrai relativement courante. L'affaire rappelle celle qui avait éclaté au début de 1985 et qui avait valu à un agent diplomate français, le colonel Rolley, son expulsion du pays.

Pour l'instant, il semble que toutes les personnalités « ayant eu

des contacts » avec l'accusé Swarup et identifiées comme telles au cours de l'instruction n'aient à se reprocher qu'un élémentaire manque de prudence.

Où l'on retrouve M^r Lekhi

Le cas de l'avocat mis en cause et celui de M. Kanti Desai paraissent beaucoup plus sérieux. Le premier est bien connu. Il s'agit de M^r Pran Nath Lekhi, défenseur-vedette de l'un des assassins d'Indira Gandhi, et actuellement avocat de M. Swarup lui-même. M^r Lekhi, ancien dirigeant local d'un parti de droite hindouiste (le BJP, dont le président, M. Vajpayee, est également nommé dans l'acte d'accusation), est célèbre pour son anticommunisme militant. Il publie d'ailleurs une lettre confidentielle de cette tendance. Il lui est reproché d'avoir notamment beaucoup voyagé ces dernières années à l'étranger aux frais de son actuel client. M. Desai, avec lequel l'accusé Swarup avait établi de précieux liens d'amitié, a également visité deux fois Taiwan, alors que son père dirigeait le cabinet de droite qui, de 1977 à 1979, a gouverné l'Inde.

Le fils de l'ancien premier ministre serait notamment parvenu à obtenir pour son « ami » les minutes d'une rencontre officielle entre son père et M. Brejnev, alors numéro un soviétique. Ce document aurait fina-

lement abouti dans les tiroirs du Pentagone. Six « contacts » de M. Swarup à l'ambassade des Etats-Unis de New-Delhi — dont deux sont encore en poste — sont identifiés dans l'acte d'accusation. L'agent diplomate « ouest-allemand, le docteur Rolf Breitenstein, figure toujours, lui aussi, sur la liste diplomatique de son pays en qualité de premier conseiller.

Selon l'acte d'accusation transmis mardi à l'accusé — en larmes à la sortie de l'audience, — plusieurs documents très compromettants ont été trouvés à son domicile. Entre autres, quatre rapports classés « Confidential », à propos de l'armée de l'air indienne, et une carte d'état-major « dommeable », selon des experts militaires cités par un journal, à la sécurité et aux intérêts du pays ». Un général et un officier supérieur de l'armée de l'air, tous deux à la retraite, étaient, semble-t-il, les contacts militaires du réseau Swarup. A tout hasard, l'agent d'influence finançait d'ailleurs une organisation indienne d'aide aux soldats à la retraite, et un certain nombre d'anciens officiers furent eux aussi invités à visiter Taiwan ces dernières années.

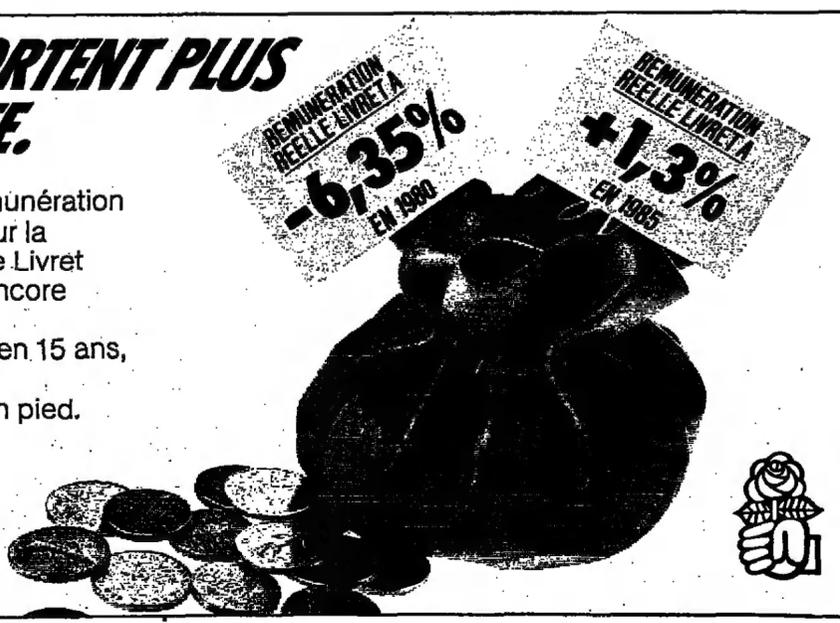
PATRICE CLAUDE.

(1) Le ministre taiwanais des Affaires étrangères avait été, dès le 30 octobre dernier, en contact avec M. Swarup dans le domaine du renseignement.

LES ECONOMIES RAPPORTENT PLUS A GAUCHE QU'A DROITE.

Aujourd'hui, l'Épargne se porte bien. La rémunération réelle du Livret A a été positive en 1984 pour la première fois depuis 1966. Créé en 1982, le Livret rose assure quant à lui une rémunération encore supérieure. Ce que la droite a été incapable de réussir en 15 ans, la gauche l'a fait en moins de 5 ans. La France revient de loin mais repart du bon pied. Aujourd'hui, la compétence est à gauche.

Un pas à droite, c'est trois pas en arrière.



REMUNERATION REELLE LIVRET A -6,35% EN 1980

REMUNERATION REELLE LIVRET A +1,3% EN 1985



LIQUES

Haïti

Armes et dans le sud de l'Haïti

Les armes et dans le sud de l'Haïti. Mardi, les troupes de l'armée ont reçu des récepteurs pour contrôler les ondes de la Radio catholique. Un message de M^r François Duvalier, chef de la ville, a été diffusé. « Nous sommes fermement contre toute intervention étrangère et nous nous opposons à toute population de Cap-Haïtien, à l'exception de ses jeunes, à aller à l'étranger pour acheter des armes. »

Pourquoi tire-t-on sur des innocents qui ne se sont pas mêlés aux problèmes ? Pourquoi tire-t-on sur des familles déjà dévastées par la mort de leurs fils, frères ou neveux ?

On a pu entendre le père de Jean Adin Pierre, tiré au feu, qui dit : « Mais son fils avait été tué par un coup de feu dans les rues de Cap-Haïtien, il n'y avait rien de plus d'autre issue à l'impression que de faire mourir le pays, particulièrement la communauté maronite, que le départ immédiat du chef de l'Etat, contre qui il a dressé, mardi 28 janvier, un impitoyable réquisitoire. »

Figure de proue des chrétiens alliés de la Syrie et opposés au régime actuel, l'ancien président a assuré que « tous les moyens » seraient bons pour destituer M. Gemayel. Il a toutefois souhaité que la solution militaire ne soit utilisée qu'en dernier recours. Les pressions armées semblent donc devoir être maintenues par la Syrie et ses alliés à un niveau « tolérable » selon les normes libanaises, du moins dans l'immédiat.

M. Elie Hobeika, dans une conférence de presse tenue pour ce mardi 29 janvier à Zahlé, dont il a

Lors d'une réunion au sein de la Ligue démocratique, il a participé au vote qui désigne pour les deux présidents. Les deux candidats ont été élus. M. Elie Hobeika a été élu président de la Ligue. Cette élection a été saluée comme un moment de sagesse et de maturité. M. Hobeika a été élu pour le PRSC (Parti républicain social-chrétien), et M. Elie Hobeika pour le PLD (Parti libanais démocratique).

M. Rana Gomez sera le candidat à la vice-présidence et sera « immédiatement » le président du parti avec des « pouvoirs extraordinaires ». L'accusé numéro un de la répression d'août 1982 est le chef du PRD et le chef des forces armées.

Le mariage de M. Jorge Luis Gomez et M. Malilla a été célébré mardi 28 janvier. Le mariage a été célébré à la mairie de Cap-Haïtien. M. Gomez est un avocat célèbre. M. Malilla est un journaliste. M. Gomez est le fils de l'ancien — et éphémère — premier ministre de l'Inde, M. Morji Desai. La veille (le Monde 29 janvier), deux ministres en exercice et le président de la Commission nationale de l'électronique avaient été contraints à la démission après que leurs noms eurent été mentionnés par l'accusé numéro un de la nouvelle et grande affaire d'espionnage : la mise, à jour du réseau de M. Rames Swarup Sabharwal.

Arrêté le 28 octobre dernier au retour d'un de ses nombreux voyages à Taiwan, M. Swarup a été inculpé mardi d'espionnage au profit des Etats-Unis, de Taiwan, de l'Allemagne fédérale et d'Israël. Visiblement décidé à compromettre autant de monde que possible, l'accusé numéro un, un industriel relativement prospère, âgé de cinquante-cinq ans — un de ses employés est également en prison avec lui — était connu dans la capitale pour son fervent militantisme anticommuniste.

Représentant en Inde du Centre de promotion des échanges avec l'Extrême-Orient — une organisation

financé par Taiwan (1), pays avec lequel l'Inde n'a pas de relations diplomatiques, ce qui ne l'empêche pas de commercer régulièrement avec lui (200 millions de dollars d'échanges en 1984), — supporter enthousiaste de la Ligue anticommuniste pour la région Asie-Pacifique, membre de groupes de pression en faveur de la résistance afghane, financier et, à l'occasion, rédacteur de publications anticomunistes, M. Swarup n'a jamais fait mystère de ses sympathies. A la fin des années 70, il avait même fait ouvertement du lobby pour l'établissement à New-Delhi d'un consulat israélien (l'Inde n'a pas, non plus, de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu).

Bref, l'accusé vedette pratiquait à grande échelle le difficile métier d'agent d'influence : invitations à l'étranger — Genève et Taiwan, principalement — de personnalités politiques ou médiatiques de premier plan, versements de fonds à toute organisation susceptible d'aider à sa cause, et pots-de-vin plus ou moins importants aux parlementaires qui acceptaient de poser, à l'Assemblée nationale, des questions embarrassantes ou intéressantes certains de ses clients, pratique il est vrai relativement courante. L'affaire rappelle celle qui avait éclaté au début de 1985 et qui avait valu à un agent diplomate français, le colonel Rolley, son expulsion du pays.

Pour l'instant, il semble que toutes les personnalités « ayant eu

des contacts » avec l'accusé Swarup et identifiées comme telles au cours de l'instruction n'aient à se reprocher qu'un élémentaire manque de prudence.

Où l'on retrouve M^r Lekhi

Le cas de l'avocat mis en cause et celui de M. Kanti Desai paraissent beaucoup plus sérieux. Le premier est bien connu. Il s'agit de M^r Pran Nath Lekhi, défenseur-vedette de l'un des assassins d'Indira Gandhi, et actuellement avocat de M. Swarup lui-même. M^r Lekhi, ancien dirigeant local d'un parti de droite hindouiste (le BJP, dont le président, M. Vajpayee, est également nommé dans l'acte d'accusation), est célèbre pour son anticommunisme militant. Il publie d'ailleurs une lettre confidentielle de cette tendance. Il lui est reproché d'avoir notamment beaucoup voyagé ces dernières années à l'étranger aux frais de son actuel client. M. Desai, avec lequel l'accusé Swarup avait établi de précieux liens d'amitié, a également visité deux fois Taiwan, alors que son père dirigeait le cabinet de droite qui, de 1977 à 1979, a gouverné l'Inde.

Le fils de l'ancien premier ministre serait notamment parvenu à obtenir pour son « ami » les minutes d'une rencontre officielle entre son père et M. Brejnev, alors numéro un soviétique. Ce document aurait fina-

lement abouti dans les tiroirs du Pentagone. Six « contacts » de M. Swarup à l'ambassade des Etats-Unis de New-Delhi — dont deux sont encore en poste — sont identifiés dans l'acte d'accusation. L'agent diplomate « ouest-allemand, le docteur Rolf Breitenstein, figure toujours, lui aussi, sur la liste diplomatique de son pays en qualité de premier conseiller.

Selon l'acte d'accusation transmis mardi à l'accusé — en larmes à la sortie de l'audience, — plusieurs documents très compromettants ont été trouvés à son domicile. Entre autres, quatre rapports classés « Confidential », à propos de l'armée de l'air indienne, et une carte d'état-major « dommeable », selon des experts militaires cités par un journal, à la sécurité et aux intérêts du pays ». Un général et un officier supérieur de l'armée de l'air, tous deux à la retraite, étaient, semble-t-il, les contacts militaires du réseau Swarup. A tout hasard, l'agent d'influence finançait d'ailleurs une organisation indienne d'aide aux soldats à la retraite, et un certain nombre d'anciens officiers furent eux aussi invités à visiter Taiwan ces dernières années.

PATRICE CLAUDE.

(1) Le ministre taiwanais des Affaires étrangères avait été, dès le 30 octobre dernier, en contact avec M. Swarup dans le domaine du renseignement.

De notre correspondant

Bonn. — La visite du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, en Allemagne fédérale, s'achève, ce mercredi 29 janvier, par une escale à Berlin-Ouest, d'où il devait directement regagner dans la soirée Tel-Aviv. Comme lors de ses étapes précédentes, à Londres et à Amsterdam, les conversations de M. Pérès ont essentiellement porté sur les relations économiques entre Israël et l'Europe, ainsi que sur les efforts diplomatiques en cours au Proche-Orient. Interrogé sur la réaction des pays européens aux sanctions décrétées par Washington contre la Libye, le premier ministre israélien a indiqué que, s'il partageait le sentiment de la majorité des Européens, il appréciait néanmoins comme « un premier pas dans la bonne voie » l'intention manifestée, mardi, par les ministres européens des affaires étrangères de renforcer la coopération internationale contre le terrorisme.

Sans cacher certaines divergences, notamment sur le rôle des Palestiniens dans la recherche d'un compromis au Proche-Orient, M. Pérès et Kohl se sont efforcés de présenter une image sereine des relations entre leurs deux pays. Tout en rappelant l'hospitalité d'Israël à toute vente d'armes à des pays qui sont officiellement en état de guerre avec l'Etat juif, le premier ministre israélien a indiqué au cours d'une conférence de presse commune que la question n'avait été que brièvement évoquée. Il a en revanche remercié la chancelière pour son attitude compréhensive devant les inquiétudes d'Israël après l'élargissement de la OLP à l'Espagne et au Portugal. Le chef du gouvernement ouest-allemand a annoncé, de son côté, le déblocage d'une somme de 75 millions de deutschemarks pour la création en Israël d'une fondation commune pour la science et la technologie, qui financera des projets de recherche dans ces deux domaines.

Une Allemagne nouvelle

Cette première visite d'un chef de gouvernement israélien en RFA depuis onze ans a surtout été dominée par le souhait de M. Pérès de placer les relations germano-israéliennes sous le signe de l'avenir commun. Le premier ministre israélien, qui a rencontré au cours de son séjour le président fédéral Richard von Weizsäcker, et les dirigeants de tous les partis politiques, s'était montré profondément ému, lundi, lors de la visite du camp de concentration de Bergen-Belsen. Mais il n'a cessé d'évoquer par la suite une « Allemagne nouvelle ». Les relations entre Israël et l'Allemagne fédérale, a-t-il déclaré mardi soir au cours d'un entretien télévisé, « sont des relations très spéciales, avec un souvenir très douloureux mais une perspective très ouverte pour le futur. On ne peut pas oublier ce qui s'est passé, mais nous regardons en même temps nous vers l'avenir, vers un autre avenir, vers une autre Allemagne, vers d'autres relations entre Israël et l'Allemagne ».

HENRI DE BRESSON.

De notre correspondant

New-Delhi. — La « une » de tous les quotidiens nationaux, des débats enflammés dans tous les milieux politiques : la saga indienne de l'espionnage se poursuit, mardi 28 janvier, par l'implication de six députés, d'un avocat célèbre, de deux journalistes, et surtout du fils de l'ancien — et éphémère — premier ministre de l'Inde, M. Morji Desai. La veille (le Monde 29 janvier), deux ministres en exercice et le président de la Commission nationale de l'électronique avaient été contraints à la démission après que leurs noms eurent été mentionnés par l'accusé numéro un de la nouvelle et grande affaire d'espionnage : la mise, à jour du réseau de M. Rames Swarup Sabharwal.

Arrêté le 28 octobre dernier au retour d'un de ses nombreux voyages à Taiwan, M. Swarup a été inculpé mardi d'espionnage au profit des Etats-Unis, de Taiwan, de l'Allemagne fédérale et d'Israël. Visiblement décidé à compromettre autant de monde que possible, l'accusé numéro un, un industriel relativement prospère, âgé de cinquante-cinq ans — un de ses employés est également en prison avec lui — était connu dans la capitale pour son fervent militantisme anticommuniste.

Représentant en Inde du Centre de promotion des échanges avec l'Extrême-Orient — une organisation

financé par Taiwan (1), pays avec lequel l'Inde n'a pas de relations diplomatiques, ce qui ne l'empêche pas de commercer régulièrement avec lui (200 millions de dollars d'échanges en 1984), — supporter enthousiaste de la Ligue anticommuniste pour la région Asie-Pacifique, membre de groupes de pression en faveur de la résistance afghane, financier et, à l'occasion, rédacteur de publications anticomunistes, M. Swarup n'a jamais fait mystère de ses sympathies. A la fin des années 70, il avait même fait ouvertement du lobby pour l'établissement à New-Delhi d'un consulat israélien (l'Inde n'a pas, non plus, de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu).

L'EXPLOSION DE LA NAVETTE CHALLENGER

Mardi 28 janvier, 17 h 38 : Challenger s'arrache du pas de tir de Cap Canaveral, en Floride. Elle s'élève sous les applaudissements et les cris joyeux des très nombreux enfants venus pour assister au vingt-cinquième lancement de la navette spatiale américaine et au départ de la première enseignante-astronaute, Christa McAuliffe. Soixante-quinze secondes plus tard, une énorme boule de feu orange traverse le ciel et une pluie de débris enflammés retombe dans l'océan Atlantique. Challenger a explosé, provoquant la mort de sept astronautes. Cinq hommes et deux femmes qui, ne disposant d'aucun système de sauvetage, n'ont pu échapper à la brutale désintégration du vaisseau spatial.

Les deux fusées d'appoint se séparent ensuite de la navette et poursuivent leur course dans le ciel.

laissant de longues traînées de fumée blanche, avant de s'abîmer dans la mer.

Sur les gradins, les cris continuent de fusier, les non spécialistes pensant qu'il s'agit d'un phénomène normal. C'est le silence total, tant à Cap Canaveral qu'au centre de contrôle de Houston (Texas), où la réalité de la catastrophe s'est enfin imposée aux spectateurs.

Rien ne laissait soupçonner, au moment du tir, qu'une telle catastrophe allait arriver, comme l'a souligné M. Jesse Moore, le « patron » des vols habités de la NASA. Certes, le lancement de Challenger, au départ prévu pour le dimanche 26 janvier, avait dû être reporté à deux reprises, à cause de conditions météorologiques défavorables et de pépins techniques. Mardi encore, le tir avait été retardé de

deux heures. Mais, après une nuit de grand froid qui avait couvert de glace la tour de contrôle et certaines parties de la navette, le lancement avait bénéficié d'un temps superbe.

Quelques secondes avant l'explosion, les échanges radio entre le pilote, Michael Smith, et le centre de contrôle de Houston indiquaient d'ailleurs que tout à bord était « OK ». Les derniers mots prononcés par l'équipage ont pu être retransmis.

Commentaire de la NASA : « Manœuvre de tonnage confirmée (...). Les moteurs sont maintenant à 94 % de leur puissance maximum. La puissance normale pour l'ascension est de 104 % (...). Les trois piles à combustible marchent bien. Les trois générateurs auxiliaires (APU) fonctionnent bien. Vitesse ascensionnelle : 644 mètres/seconde (2 240 km/h).

Altitude : 6,8 km (...). Puissance des trois moteurs principaux maintenant à 104 %.

Houston : « Challenger puissance maximum ».

Smith : « Bien reçu pour puissance maximum ».

(Sait un silence, accompagné sur les écrans du centre de contrôle d'une formidable boule de feu.)

Commentaire de la NASA : « Les contrôleurs de vol évaluent de très près la situation. Manifestement, un grave problème est arrivé. Nous n'avons plus de communications [avec l'équipage]. »

Challenger a été détruite alors qu'elle se trouvait à une vingtaine de kilomètres d'altitude et qu'elle se dirigeait vers son orbite à plus de 3 000 kilomètres à l'heure. L'explosion est-elle intervenue dans le gros réservoir principal, véritable « bombe » avec ses

Ni fusée, ni avion

Pas vraiment une fusée ; mais pas non plus un avion. Le système de transport spatial américain (STS) - la fameuse navette - semble hériter entre deux genres. La navette décolle, en effet, comme une fusée, manœuvre en orbite comme les vaisseaux spatiaux les plus sophistiqués, et une fois sa mission accomplie, atterrit comme un avion.

Sans atteindre au gigantisme de la fusée Saturne-V utilisée pour l'envoi d'hommes sur la Lune, la navette se présente comme un ensemble de taille et de poids relativement importants : 56 mètres de hauteur et un peu plus de deux mille tonnes au décollage.

Au premier plan, l'orbiter, sorte d'avion à ailes delta aux formes un peu lourdes, posé en équilibre sur sa dérive, et ses trois moteurs. Derrière se dresse la masse imposante du réservoir extérieur ainsi que les formes allongées des deux fusées d'appoint - les boosters à poudre - qui lui sont accolés.

L'ORBITER, fabriqué par la société Rockwell, est le seul élément de l'ensemble à aller en orbite. Ce véhicule a, grosso modo, la taille d'un avion moyen-courrier de type DC-9. Il se compose dans sa partie avant d'un quartier-vie pressurisé, sur deux niveaux, dans lequel un équipage de sept personnes peut prendre place et se partager les 71 mètres cubes d'espace vital disponible.

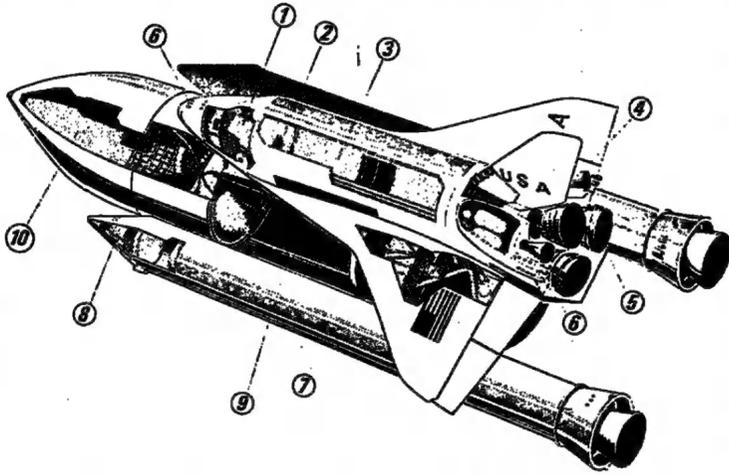
LE RÉSERVOIR EXTÉRIEUR, construit par la firme Martin Marietta, est solidement fixé sous le fuselage de la navette. C'est un énorme bidon de 8,5 mètres de diamètre et de 47 mètres de long dans lequel sont contenus les deux millions de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides nécessaires à l'alimentation des trois moteurs principaux équipant l'orbiter. En fait une vraie bombe en cas d'incident. D'une masse au décollage de 740 tonnes - dont plus de 700 tonnes constituées par ses combustibles liquides - cette gigantesque bouteille Thermo se sépare de l'orbiter huit minutes après le décollage grâce à une série de boulons explosifs. Elle incline alors sa trajec-

toire et se disloque rapidement au contact des couches denses de l'atmosphère, avant de s'abîmer dans l'océan Indien.

LES FUSÉES D'APPOINT, sans laquelle la navette serait incapable de décoller, sont les deux plus gros propulseurs à poudre jamais développés pour des vols spatiaux et les premiers à être utilisés pour des missions spatiales habitées. Réalisés par la firme américaine Thiokol, ces deux boosters de 45 mètres de long et d'un diamètre de 3,70 mètres, pèsent chacun 580 tonnes. Ils aident au décollage de l'engin et sont largués après deux minutes de vol, alors que la navette et son réservoir extérieur sont à une cinquantaine de kilomètres d'altitude.

En dépit de toute sa puissance, ce bel ensemble ne suffit pas à arracher le système de transport américain à la pesanteur terrestre. C'est la raison pour laquelle, au décollage, les trois moteurs principaux de la navette sont mis à feu pratiquement en même temps que les deux fusées d'appoint. Mais ce n'est pas encore suffisant pour permettre une mise en orbite correcte. Aussi, l'orbiter a-t-il été équipé de deux moteurs supplémentaires de 2,7 tonnes de poussée chacun permettant les dernières manœuvres d'injection en orbite, de changement et de transfert d'orbite, de rendez-vous et de retour sur Terre.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



Le système de transport spatial américain compte quatre éléments principaux. La navette proprement dite (l'orbiter), son gros réservoir extérieur, les deux fusées d'appoint. Sur l'orbiter, on peut voir successivement le poste de pilotage (1), le poste (2) commandant le passage vers la sonde (3). À l'arrière, les moteurs de manœuvre en orbite (4), les moteurs principaux (5) et le système de contrôle d'altitude (6). La puissance des moteurs principaux est insuffisante pour arracher la navette du sol. Leur poussée est complétée par celle de deux fusées à carburant solide (7) qui brûlent pendant deux minutes après le décollage. Ces fusées se détachent alors de l'ensemble et retombent dans l'océan Atlantique, freinées par des parachutes (8) qui permettent un amerrissage et une récupération en douceur, autorisant un éventuel réemploi. Les moteurs principaux consomment un mélange d'hydrogène et d'oxygène liquides stockés dans un immense réservoir extérieur (10).

Dix années d'études

Dix ans d'études et d'énormes difficultés surmontées. Cinq ans de succès complet. C'est le bilan du programme « navette », tel qu'on aurait pu l'établir quand Challenger a quitté le sol. Soixante-quinze secondes plus tard, tout était remis en question.

Juillet 1970. La NASA passe contrat aux sociétés Rockwell et McDonnell Douglas, pour l'étude détaillée d'un système de transport spatial dont les éléments seraient pour la plupart réutilisables. C'est pour la NASA, une idée ancienne - elle fut dix ans plus tôt en concurrence avec le programme Apollo. On imaginait alors deux avions-fusées superposés. Le pre-

mier resterait dans l'atmosphère ; le second la quitterait pour desservir une station spatiale habitée en permanence (station qu'il est actuellement prévu de mettre en service dans les années 90).

La course à la Lune, enthousiasmante au début, mais coûteuse et sans retombées directes, a un peu lassé les Américains, englués, d'autre part, dans la guerre du Vietnam. La NASA aura bien du mal à faire accepter son nouveau grand projet. Ce n'est qu'en janvier 1972 que le président Nixon se laissera convaincre, après que le Congrès aura imposé des contraintes budgétaires - dépenses totales ramenées de 10 à 5,5 milliards de dollars - qui obligent la NASA à réduire ses ambitions. L'avion inférieur disparaît, remplacé par un système propulsif plus classique : deux énormes fusées à poudre et un immense réservoir, qui alimentent les moteurs de la navette. Quant à la station orbitale, il n'en est alors plus question.

Beaucoup plus cher que prévu

L'avarice du Congrès se paiera cher. Luttant pour réunir les fonds qui lui sont nécessaires, la NASA fera flèche de tout bois. On lancera des fabrications avant d'avoir fait certains essais, faute de crédits nécessaires, et il faudra parfois tout reprendre à zéro. Surtout, on prendra une option politique risquée en décidant, bien avant que la navette soit opérationnelle, qu'elle doit remplacer les lanceurs classiques dès le début des années 80. La navette doit pouvoir tout faire. Elle le pourra effectivement, mais à un prix qui fera le bonheur d'Ariane, la fusée européenne, sa concurrente. Et la conséquence de ce « tout-navette » est qu'aujourd'hui presque tout le programme spatial américain est en panne.

Les ingénieurs feront des tours de force. Il n'existait en 1970 aucun matériau apte à couvrir la navette et à lui permettre de supporter sans dommages l'énorme chaleur de la rentrée dans l'atmosphère. On le créera. Les performances exigées des moteurs dépassaient l'imagination. Il faudra presque deux années d'essais infructueux avant qu'ils soient au point.

Mais tout cela a pris du temps et a coûté plus cher que prévu. Quand John Young et Robert Crippen montent à bord de Columbia pour son vol inaugural, le 12 avril 1981, la NASA a deux ans de retard sur l'échéancier initial, et elle a pratiquement dépensé les 10 milliards de dollars qu'on lui avait refusés au départ.

Ce premier vol est un succès qui fait oublier les déceptions passées. Il en sera de même jusqu'au vingt-quatrième inclus. Certes, la NASA ne tiendra pas ses ambitieuses promesses. Les vols seront moins nombreux qu'elle ne l'espérait. La fusée en état de navettes entre deux vols sera moins simple qu'on se l'imaginait. Les fusées à poudre, réutilisables en théorie, ne le seront pas en pratique. Le prix facturé aux utilisateurs ne sera qu'une faible fraction du coût réel. Au plan économique, la navette est tout sauf une bonne affaire.

En revanche, par ses succès spectaculaires, par les processus qu'elle autorise - réparation de satellites en orbite, démonstration des capacités de travail de l'homme dans l'espace - elle ouvrira un nouveau chapitre de l'histoire spatiale. On ne remet plus en question l'utilité de l'homme en orbite comme on le faisait en 1960, et toutes les visions à long terme du développement des activités spatiales s'organisent finalement autour de la navette, que ce soit pour reprendre ses qualités ou pour éviter ses défauts. Enfin, elle a beaucoup servi l'image des Etats-Unis.

M. A.

Les sept astronautes

Les sept victimes de la navette Challenger apparaissent comme la photographie en réduction de la société américaine : cinq Blancs, un Noir et un Juif. Subtil dosage pour le premier vol « grand public » de Challenger. La proportion de femmes augmentait aussi - deux sur sept. Et, surtout, cette fois, les civils étaient plus nombreux que les militaires : quatre contre trois.

Le commandant de la mission, FRANCIS R. SCOBEE. Né le 19 mai 1939 à Cle-Elum (Washington). Astronaute de la NASA depuis 1978. F.R. Scobee avait déjà été pilote à bord de la navette Challenger, en avril 1984.

Le copilote, MICHAEL J. SMITH, né le 30 avril 1945 à Beaufort (Caroline-du-Nord). Il appartenait depuis 1980 au corps des astronautes de la NASA. Il avait participé à la guerre du Vietnam, et avait reçu plusieurs médailles militaires.

JUDITH A. RESTNIK, ingénieur de bord, née le 5 avril 1949 à Akron (Ohio). Devenue, en 1978, la deuxième femme astronaute américaine, elle avait participé à la première mission de la navette Discovery en août-septembre 1984.

RONALD E. McNAIR, ingénieur de bord, né le 21 octobre 1950 à Lake-City (Caroline du Sud). Il avait déjà volé à bord de Challenger en février 1984.

ELLISON S. ONIZUKA, colonel de l'armée de l'air, ingénieur de bord, est né le 24 juin 1948 à Kaniakakua (Hawaii). Il était spécialiste des tests de vols spatiaux à la base aérienne militaire de McClellan. Astronaute depuis 1978, il avait été ingénieur de bord lors de la première mission militaire de la navette, en janvier 1985.

GREGORY B. JARVIS, responsable de la charge utile, né le 24 août 1944 à Detroit. Sélectionné par la NASA comme responsable de charge utile en 1984, il effectuait mardi sa première mission.

SHARON CHRISTA CORRIGAN McAULIFFE, professeure de trente-sept ans, fût la première citoyenne à de l'espace. Née le 2 septembre 1948 à Boston, elle enseignait l'économie, la droit et l'histoire américaine à Concord, dans le New Hampshire, où elle dispensait aussi un cours sur la femme américaine. M^{me} McAuliffe était mariée et mère de deux enfants. Sélectionnée par la NASA parmi quelque onze mille enseignants pour participer au vol de Challenger, elle voulait tenir un journal de bord de son voyage. Elle devait aussi donner, à partir de la navette, deux cours qui devaient être diffusés par la télévision américaine.

L'espace raconté aux enfants

Dès 1984, le président Ronald Reagan avait annoncé qu'il souhaitait que la NASA sélectionne un enseignant comme « premier citoyen de l'espace » afin de manifester l'importance qu'il attachait à cette profession et au rôle qu'elle pouvait avoir dans une certaine popularisation des activités spatiales auprès des jeunes. La participation de Sharon Christa McAuliffe à ce vingt-cinquième vol de la navette américaine devait être l'un des aspects les plus spectaculaires de cette nouvelle mission spatiale.

Premier « professeur de l'espace », cette jeune enseignante, suivie lors de son départ par les centaines d'élèves du lycée où elle exerçait, devait, en effet, donner en direct depuis la navette deux cours retransmis à la télévision. Dans une première leçon intitulée « L'ultime voyage scolaire », Sharon Christa McAuliffe, neuvième femme américaine à voler dans l'espace, devait présenter son véhicule aux étudiants, leur montrer ses équipements, et expliquer les tâches de l'équipage ainsi que les différents expériences qui devaient être menées au cours de la mission. Dans une deuxième leçon, elle devait aborder la vie quotidienne à bord de cet engin et souligner certains avantages offerts par les conditions d'apesanteur qui y règnent.

Mais, en dehors de cette manifestation médiatique, illustrée à deux reprises déjà par l'envoi dans l'espace des parlementaires américains Jake Garn et William Nelson,

la mission de Challenger revêtait un aspect plus traditionnel. Les sept membres de l'équipage devaient, en effet, déployer au cours de ce vol de six jours et trente-quatre minutes un satellite géant de télécommunications (TDRSS-B) destiné à la retransmission des liaisons entre la navette et la Terre. Le même pratiquement que celui que Challenger, déjà elle, avait en tant de mal à mettre en orbite en avril 1983. Grâce à ces deux satellites géostationnaires, placés en position apparemment fixe, l'un au-dessus de l'Atlantique et l'autre au-dessus du Pacifique, la NASA espérait réduire à seulement 15 % pour cent le temps pendant lequel la navette n'était pas en liaison radio avec le sol.

A cette partie fort importante de la mission devait s'en ajouter une autre sur l'étude de la comète de Halley. Il s'agissait du largage, pendant une quarantaine d'heures, d'une sorte de plate-forme de type Spartan sur laquelle étaient installés différents équipements destinés à photographier la comète et à mesurer son spectre dans le domaine de l'ultra-violet. Enfin, trois autres expériences de moindre importance proposées par des étudiants, et que Sharon Christa McAuliffe devait mettre en œuvre, étaient inscrites au programme de la mission. Il s'agissait d'étudier le développement d'embryons de poulet, ainsi que l'influence de la microgravité sur la fabrication d'un alliage de titane et de la croissance d'un cristal.

E. G.

La flotte de la NASA

Challenger n'était qu'une des navettes de la flotte de véhicules dont s'est dotée la NASA. Pour assurer les missions qu'elle s'était fixées - pas moins de trente-deux d'ici à la fin de l'année 1987, dont sept à vocation strictement militaire - l'agence spatiale américaine jouait sur les quatre navettes dont elle disposait : Columbia, la plus ancienne, dont le premier vol eu lieu en avril 1981 et qui, récemment, a subi une cure de rajeunissement ; Challenger, mise en service en avril 1983 ; Discovery, dont le premier tir a eu lieu en août 1985, et qui doit à terme être réservée aux vols que les militaires effectueront depuis la base californienne de Vandenberg ; Atlantis, enfin, dont le baptême de l'espace remonte à octobre dernier.

Toutes ces navettes ne se ressemblent pas. Les deux dernières bénéficient de nombre d'améliorations par rapport aux véhicules plus anciens, notamment leur poids à vide (environ 67 tonnes), paramètre particulièrement important lorsque l'on sait le coût de la mise en orbite de 1 kilogramme de charge utile. Ainsi, Discovery et Atlantis sont plus légères que leurs sœurs jumelles : 300 kilogrammes de moins que Challenger, mais plus de 3 tonnes de moins que Columbia avant que celle-ci ne passe en révision.

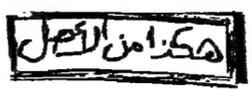
Challenger avait été lancée pour la première fois en avril 1983 avec un équipage de quatre astronautes chargés entre autres missions de mettre en orbite un satellite géant de télécommunications, TDRSS-A. Elle succédait ainsi dans l'espace à la navette Columbia, qui avait déjà volé cinq fois. C'est à l'occasion du

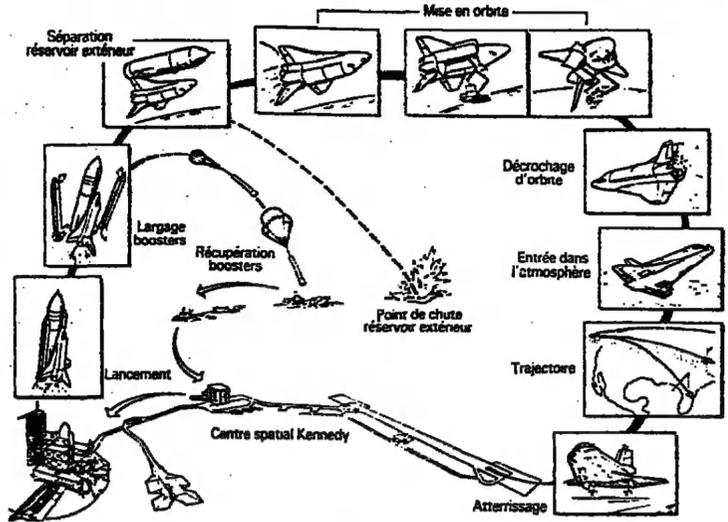
premier vol de Challenger que fut réussie, par les astronautes Story Musgrave et Donald Peterson, la première sortie dans l'espace à partir d'une navette.

La mission du mardi 28 janvier était la dixième confiée à la navette Challenger, qui avait plusieurs « premières » à son actif. Après son vol inaugural, elle avait en juin 1983 transporté Sally Ride, la première femme américaine à aller en orbite, puis, en août de la même année, Guion Bluford, le premier astronaute noir. Les vols de Challenger en 1984 ont été illustrés par les premières sorties des astronautes américains dans leurs fauteuils propulsifs et la réparation spectaculaire du satellite astronomique Solar Max. Dick Scobee, l'une des victimes de l'accident de mardi était alors le pilote de la navette. C'est en octobre de cette même année que Challenger reparaitra dans le cosmos avec deux femmes à bord, dont Sally Ride et Kathryn Sullivan, qui sera la première Américaine à marcher dans l'espace.

En avril 1985, Challenger vole à nouveau sans problème mais connaît une alerte relativement chaude lors de la mission suivante, en juillet 1985, avec l'extinction en pleine ascension d'un de ses trois moteurs principaux cinq minutes et quarante-cinq secondes après la mise à feu. Hétéroclitement tout rentre dans l'ordre, et la mission se poursuit normalement. Ce vol avait été suivi trois mois plus tard d'une nouvelle mission menée pour le compte du gouvernement ouest-allemand, à laquelle avaient pris part huit astronautes.

J. F. A.





Le lancement des navettes s'opère en plusieurs temps. Tout d'abord, les trois moteurs de véhicule spatial sont mis en route et poussés à 90 % de leur puissance pour vérifier leur bon fonctionnement. Mais la navette a besoin pour décoller d'une poussée supplémentaire de deux énormes fusées à poudre dont la mise à feu a lieu quelque trois secondes plus tard. Elle s'élève alors sous la poussée de ses cinq moteurs. Lorsque l'engin atteint l'altitude d'une cinquantaine de kilomètres, alors que cent trente-deux secondes se sont écoulées depuis la mise à feu, les fusées d'appui sont larguées et tombent à la mer. Cette opération, normalement, est suivie six minutes et vingt secondes plus tard de l'extinction des trois moteurs principaux de la navette et de l'éjection du gros réservoir extérieur d'oxygène et d'hydrogène liquides qui lui alimente. Quelques manœuvres supplémentaires permettent d'affiner la trajectoire du véhicule jusqu'à sa mise en orbite.

1,9 million de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides ? A-t-elle été provoquée par une détérioration du système de liaison entre la navette et son réservoir ? Ou par un allumage prématuré des cordons pyrotechniques permettant la séparation de l'anne et de l'astre ? Est-ce le fond du réservoir extérieur qui a lâché ? Un incident sur un booster n-4 conduit à la désintégration de l'assemblage ? A moins - bien que cela semble improbable - qu'il ne s'agisse d'un sabotage.

côtes ont été dépêchés sur les lieux. Bien que gérés dans leur tâche par les débris de la navette désintégrée qui continuaient, une heure après l'explosion, à tomber dans l'Atlantique, l'équipe de récupération a pu repérer plusieurs morceaux de Challenger. Ceux-ci ont été retrouvés en mer, dans une zone s'étendant entre 80 et 210 kilomètres au sud-est de Cap Canaveral. Nul doute qu'ils seront soigneusement analysés, comme seront démontés les bandes magnétiques sur lesquelles sont enregistrés les détails de tous les vols spatiaux. Alors devraient être déterminés (comme cela avait été le cas lors du dernier tir, raté, du lanceur européen Ariane) les causes exactes de la tragédie. Ce n'est qu'un terme de cet examen, qui pourrait durer plusieurs semaines, que la NASA envisagera de reprendre ses vols habités.

ELISABETH GORDON.

Le programme spatial remis en question

Quinze vols de navettes étaient prévus en 1986. Tous n'auraient sans doute pas eu lieu, car les prévisions de la NASA sont toujours optimistes. Mais on en avait compté sept l'an dernier, et le nombre augmentait régulièrement.

Quand verra-t-on de nouveau une navette en orbite ? Il faut attendre de connaître les circonstances exactes de l'accident pour suggérer une réponse. Il y aura une enquête, qui sera longue, puis des examens approfondis des organes jugés responsables. On modifiera peut-être des processus de fabrication, on reverra certainement les procédures de contrôle. Il y en a pour plusieurs mois. Il se pourrait qu'aucune navette ne puisse en 1986. Après la mort de l'essai d'une capsule Apollo, la conception d'ensemble de la capsule fut reprise, ce qui entraîna plus d'un an de retard. Les deux accidents mortels survenus à des commandants soviétiques entraînent eux aussi des suspensions des vols habités, de dix huit et vingt sept mois.

Le coup est dur pour la NASA, pour les Etats-Unis, et même pour d'autres pays. Les satellites qui auraient dû être mis en orbite avaient des missions précises, et utiles. Or les Etats-Unis n'ont pas de lanceurs de remplacement. Les anciens lanceurs, Thor-Delta ou Atlas-Centaur, ne sont plus fabriqués et sont adaptés à certains satellites actuels, conçus pour une navette dont la capacité d'emport était bien supérieure. Les militaires américains disposent de lanceurs Titan, qui pourraient prendre le relais. Mais en admettant qu'ils soient mis à la disposition des clients civils de la NASA, il faudrait pour les satellites des adaptations coûteuses et génératrices de retard.

Les navettes spatiales ont trois types de missions : militaires, commerciales et scientifiques. Des missions militaires étaient prévues en

1986 : les satellites à mettre en orbite sont convertis par le secret, et il est donc difficile de savoir si des Titan pourront les lancer. Mais c'est probable. Il y a toujours un contentieux entre le Pentagone et la NASA, la seconde pressant le premier de ne plus recourir à la navette. Le Pentagone ne voulant pas trop s'engager, au moins tant que le pas de tir de Vandenberg ne serait pas en service et qu'une navette ne lui serait pas spécialement affectée, et il a toujours préservé ses propres capacités de lancement.

Une catastrophe pour les scientifiques

Pour les scientifiques, c'est la catastrophe. Des navettes devaient, cette année, lancer la sonde américaine Galileo à destination de Jupiter ; lancer la sonde européenne Ulysse, qui étudierait les régions polaires du Soleil ; mettre en orbite le grand télescope spatial Hubble. Aucun lanceur n'est ici substituable aux navettes. Et quand les vols reprendront, les satellites commerciaux - pour ne pas parler des militaires - seront évidemment la priorité.

L'ensemble des prochains lancements fait en effet consistait de satellites destinés à être mis sur l'orbite géostationnaire pour relayer des communications téléphoniques ou des programmes de télévision. Cette activité est, sans doute pour encore longtemps, la seule qui dégage d'importants profits, et les lancements correspondants constituent une part importante des ressources de la NASA. Celle-ci va donc en perdre, sans nul profit pour quiconque. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'accident de Challenger n'est pas une bonne affaire pour la société ArianeSpace qui commercialise les vols du lanceur européen. Son carnet de commandes est déjà bien rempli.

Mais après les incidents survenus ces dernières années, moins dramatiques que l'explosion de Challenger, mais tout aussi coûteux en termes de satellites perdus - surtout de l'autre côté de l'Atlantique, - les tarifs d'assurance avaient déjà atteint des niveaux inquiétants, parfois propres à mettre en cause l'économie même des projets. Le business spatial vient de recevoir un coup dont il n'avait nul besoin.

A plus long terme, le programme spatial de la fin du siècle pourrait aussi être remis en question. La grande station spatiale américaine va sans doute prendre du retard. Tout dépend des conclusions de l'enquête, mais on ne peut exclure des modifications sur cet ambitieux projet, dont la réalisation exigeait une véritable noria de navettes. Le programme européen Columbus, lié à cette station, en suivra le destin. D'autres projets, comme celui d'aviation spatiale Hermès proposé par la France, ressentiront au moins le contre-coup de l'explosion de Challenger. Au plan technique, mais surtout politique, il faut une grande confiance pour lancer des programmes ambitieux, et cette confiance n'est pas renforcée par ce qui vient de se produire.

La grande victoire pourrait bien être la NASA elle-même. L'organisme américain était l'objet de nombreuses critiques. Certaines n'étaient qu'une conséquence du climat de dérégulation, de privatisation et d'outrance qui prévaut aux Etats-Unis. Mais d'autres étaient mieux fondées. L'activité spatiale américaine n'est trop développée en vingt ans pour qu'une agence, créée au tout début de la conquête spatiale, puisse encore tout régenter. Contre ces critiques, les missions spectaculaires, les prouesses des astronautes ont été un joli bouclier qui a masqué des erreurs économiques ou techniques. Qu'en sera-t-il maintenant ?

MAURICE ARVONNY.

Une tragédie américaine

(Suite de la première page.)

Tout était exceptionnel, et M. Reagan, à son tour, humilié à lui-même. Le « grand communicateur », l'homme qui sait toujours être à l'unisson de l'opinion et l'incarnation de l'Amérique en l'incarnant, ne prend pas la mesure du choc ressenti par son pays et laisse son porte-parole annoncer le maintien du discours sur l'état de l'Union et décrire le « silence ému » dans lequel il a regardé les images du drame.

« Mais qu'a dit le président ? » « Va-t-il faire une déclaration ? » « Donnez-nous une citation ! », hurle la salle de presse de la Maison Blanche filmée en direct, mais Larry Speakes n'a rien d'autre à offrir qu'un bredouillement sur « la peine et l'anxiété » qu'on pouvait « aisément lire » sur le visage présidentiel. Quelques instants plus tard, un groupe de journalistes repus par M. Reagan pour un « briefing » sur le discours du soir rapportent l'avis entendu de dire que « tous les membres de l'équipe étaient des volontaires », qu'on « ne pouvait pas arrêter de gouverner la nation » et que « la vie devait continuer ».

Vérités d'évidence, mais pas bonnes à dire. Dix fois déjà, l'Amérique a vu et revu les flammes glisser le long du fuselage, l'engin se désintégrer dans une explosion de bande dessinée et la boule de feu jaune et blanche tracer un étrange oiseau au long bec tombant mort dans les flots. On a vu les lycéens rester bouche ouverte au milieu des heures, se croquer et crier : « Ce n'est pas vrai ! C'est pas possible ! ». On a surtout vu les parents de la jeune prof, Christa McAuliffe, pleurer d'émotion quand la navette s'élevait, ne pas tout de suite comprendre et s'écrouler.

Défaite

Et les informations abondent sur les deux enfants et le mari de Christa qui ont, bien sûr, assisté à tout en direct. On la montre à nouveau, tonique, formidablement sympathique, monter en riant dans la cabine, donner des interviews quelques jours auparavant et exprimer sa confiance dans l'absence de risques. On remonte au jour de juillet dernier

M. MITTERRAND :

« le destin des peuples courageux » M. François Mitterrand a adressé à M. Ronald Reagan, le télégramme suivant : « Monsieur le président et Cher Ron. Les Français ont ressenti, à l'annonce de l'explosion de la navette Challenger, une profonde émotion et une sincère compassion pour les astronautes qui se trouvaient à bord. Cela a toujours été le destin des peuples courageux, découvreurs de mondes nouveaux, que de payer ainsi un lourd tribut au progrès. Mais nous savons que rien ne décourage l'humanité dans sa marche en avant. Je vous prie, monsieur le président, d'être mon interprète auprès des familles des victimes et de leur exprimer la vive sympathie de la France et mes sentiments personnels. »

où le vice-président Bush l'avait présentée à la presse dans les jardins de la Maison Blanche. On rappelle - juste en passant - que c'est M. Reagan qui avait voulu que des citoyens ordinaires participent aux vols de la navette et que le premier d'entre eux soit un enseignant pour bien faire comprendre que c'est là que se joue l'Amérique de demain. Christa et son sourire avaient attiré la presse et les caméras au Cap Canaveral où ne se déplaçaient plus guère que les chroniqueurs spécialisés, et il a fallu que la mort ait pris son premier rendez-vous avec ce cinquante-sixième vol spatial américain.

En moins d'une heure, M. Reagan reprend ses esprits, annule le discours sur l'état de l'Union, dépêche M. Bush au Cap Canaveral et fait annoncer une allocution télévisée pour le milieu de l'après-midi. Il sera au meilleur de son talent : bref (cinq minutes), pénétré de tristesse retenue et plein de mots justes pour dire la grandeur de ceux qui périssent en faisant reculer les frontières de l'inconnu et le devoir, donc, de ne pas abandonner l'entreprise pour laquelle ils se sont sacrifiés.

BERNARD GUETTA.

Sacrifice

(Suite de la première page.)

Ces cinq hommes, dont un Asiatique et un Noir, et ces deux femmes nous laissent l'image de ce que l'Amérique a de meilleur : le courage tranquille, l'esprit d'équipe, la compétence souriante. Et c'est bien pourquoi, cette fois encore, ce drame américain est vécu par les opinions comme un drame mondial.

Que sont, dira-t-on, ces sept morts, qui selon toute vraisemblance ne se sont pas vus mourir, au regard des millions de malheureux qui vivent d'horribles agonies ou sont fauchés dans la fleur de l'âge par les accidents de la route, la criminalité, la drogue ou le suicide, pour ne pas parler de ces guerres civiles ou étrangères qui ne font que se multiplier ? La différence, c'est qu'il s'agit dans leur cas de combattants de la cause du progrès.

Les préoccupations militaires ne sont certes pas absentes des entreprises de la NASA, et le cosmonaute d'Israël bien sûr encombré de lancers de Damocès qui feront apparaître comme un idylle interludé le temps de l'équilibre de la terreur nucléaire. Il n'empêche que l'aventure spatiale a fait faire à l'humanité un bond prodigieux, et que le drame de Cap Canaveral ne saurait faire oublier, par exemple, l'exploit de la sonde qui navigue tout tranquillement, ces jours-ci, à trois milliards de kilomètres de notre planète dans les parages d'Uranus.

Pour arracher l'espèce à ce qui la menace le plus, le découragement,

ANDRÉ FONTAINE.

Quatorze morts en vingt-cinq ans

Les sept nouvelles victimes de l'espace sont venues s'ajouter, aux sept morts que les Etats-Unis et l'URSS comptent déjà : trois Américains et quatre Soviétiques ; un lourd tribut, malgré l'envoi réussi dans l'espace de quelque deux cents hommes et femmes.

Le 27 janvier 1967 : Apollo

Le drame de Challenger est arrivé presque dix-neuf ans jour pour jour après la catastrophe qui, le 27 janvier 1967, a coûté la vie à Virgil Grisson, Edward White et Roger Chaffee. C'était la première catastrophe spatiale, même si le drame s'est noué alors que les trois hommes procédaient à des essais de manœuvres au sol. Ce jour-là, en effet, les trois hommes portaient carbonisés dans leur capsule Apollo. La commission chargée de l'enquête établit que l'inonde avait pour origine un court-circuit et que le feu s'était propagé rapidement en raison de la présence dans la capsule de nombreux matériaux inflammables (filles de nylon, attaches adhésives, etc.). Mais elle releva aussi que certaines précautions n'avaient pas été prises lors de ces essais au sol et que les responsables du programme n'avaient pas accordé assez d'attention à des questions, peut-être secondaires, mais vitales, concernant la sécurité des astronautes : les réservoirs combustibles, câbles non protégés, tuyaux trop vulnérables, dispositions insuffisantes en cas d'évacuation rapide de la capsule. Bilan : trois morts et un retard d'un an sur le programme lunaire.

des trois victimes étaient célèbres pour avoir participé à des missions dans l'espace. Virgil Grisson, appelé familièrement « Guss » avait été deux fois pilote d'un vol spatial, en 1961 et 1965, et Edward White avait été le premier américain à être dans l'espace, en 1968. Le président Johnson avait assisté aux funérailles de deux des astronautes. A l'époque devait succéder la polémique. La tragédie provoqua la mutation du directeur du programme Apollo, et suscita de sérieux remous au sein de l'administration américaine pour l'aéronautique et l'espace, et dans les firmes responsables de la construction du matériel Apollo.

Le 24 avril 1967 : Soyouz-1

La même année, le 24 avril 1967, c'est au tour des Soviétiques de connaître le drame. Le premier jamais survenu à bord d'une capsule spatiale en vol. Ce jour-là, le cosmonaute soviétique Vladimir Komarov teste un nouveau modèle de vaisseau spatial, le Soyouz, lancé quelques heures plus tôt. Mais le vol tourne mal et ce sont les Américains qui révoquent que lors de sa quinzième et de sa seizième révolution autour de la Terre, la capsule spatiale n'est plus stabilisée, ce qui conduisit les contrôleurs au sol soviétiques à écourter le vol du Soyouz. La descente vers la Terre s'engage, terriblement, au cours de la dix-septième révolution dans des circonstances délicates. Peu après, lors de la dernière phase de la rentrée, le parachute qui devait freiner le vaisseau se met en torche et le Soyouz s'écrase au sol. Des funérailles nationales sont faites à Komarov, qui était le

treizième homme à être parti dans l'espace.

Le 30 juin 1971 : Soyouz-11

Quatre ans plus tard, le 30 juin 1971, trois autres cosmonautes soviétiques trouvent la mort lors de leur retour au sol à bord du vaisseau Soyouz-11. Que s'est-il passé de la conquête spatiale, prévoir pareille catastrophe, d'autant que les trois hommes avaient accompli une longue mission de vingt-cinq jours et dix-neuf heures à bord de la station orbitale Saliout que leur capsule leur avait permis de rejoindre au début du vol. Leur mission échoua. Gherghid Dobrovolski, Viktor Pazniak et Vladislav Volkov quittant la Saliout, rejoignent leur Soyouz et entament les premières manœuvres de retour. « Après orientation du vaisseau, précise l'agence Tass, le système de freinage de la capsule s'est mis en route et a fonctionné le temps prévu. » Mais, une fois cette opération achevée, la liaison avec l'équipage a cessé. Une brutale dépressurisation de la cabine entraîna la mort des trois cosmonautes qui ne portaient pas, pendant cette phase délicate du vol, de scaphandres étanches. Quelques minutes plus tard, Soyouz-11 se posera en douceur avec son module chargé.

Sept mois pour la conquête de l'espace... Sept morts qui auraient pu être dix si la chance, en 1970, n'avait pas servi les Américains lors du retour en catastrophe de la mission lunaire Apollo-13. Les trois hommes d'équipage avaient dû, pour survivre, se réfugier dans le module lunaire à la suite de l'explosion d'un réservoir d'oxygène.

1,9 million de litres d'oxygène et d'hydrogène liquides ? A-t-elle été provoquée par une détérioration du système de liaison entre la navette et son réservoir ? Ou par un allumage prématuré des cordons pyrotechniques permettant la séparation de l'anne et de l'astre ? Est-ce le fond du réservoir extérieur qui a lâché ? Un incident sur un booster n-4 conduit à la désintégration de l'assemblage ? A moins - bien que cela semble improbable - qu'il ne s'agisse d'un sabotage.

Quand verra-t-on de nouveau une navette en orbite ? Il faut attendre de connaître les circonstances exactes de l'accident pour suggérer une réponse. Il y aura une enquête, qui sera longue, puis des examens approfondis des organes jugés responsables. On modifiera peut-être des processus de fabrication, on reverra certainement les procédures de contrôle. Il y en a pour plusieurs mois. Il se pourrait qu'aucune navette ne puisse en 1986. Après la mort de l'essai d'une capsule Apollo, la conception d'ensemble de la capsule fut reprise, ce qui entraîna plus d'un an de retard. Les deux accidents mortels survenus à des commandants soviétiques entraînent eux aussi des suspensions des vols habités, de dix huit et vingt sept mois.

Le coup est dur pour la NASA, pour les Etats-Unis, et même pour d'autres pays. Les satellites qui auraient dû être mis en orbite avaient des missions précises, et utiles. Or les Etats-Unis n'ont pas de lanceurs de remplacement. Les anciens lanceurs, Thor-Delta ou Atlas-Centaur, ne sont plus fabriqués et sont adaptés à certains satellites actuels, conçus pour une navette dont la capacité d'emport était bien supérieure. Les militaires américains disposent de lanceurs Titan, qui pourraient prendre le relais. Mais en admettant qu'ils soient mis à la disposition des clients civils de la NASA, il faudrait pour les satellites des adaptations coûteuses et génératrices de retard.

Les navettes spatiales ont trois types de missions : militaires, commerciales et scientifiques. Des missions militaires étaient prévues en 1986 : les satellites à mettre en orbite sont convertis par le secret, et il est donc difficile de savoir si des Titan pourront les lancer. Mais c'est probable. Il y a toujours un contentieux entre le Pentagone et la NASA, la seconde pressant le premier de ne plus recourir à la navette. Le Pentagone ne voulant pas trop s'engager, au moins tant que le pas de tir de Vandenberg ne serait pas en service et qu'une navette ne lui serait pas spécialement affectée, et il a toujours préservé ses propres capacités de lancement.

M. MITTERRAND : « le destin des peuples courageux » M. François Mitterrand a adressé à M. Ronald Reagan, le télégramme suivant : « Monsieur le président et Cher Ron. Les Français ont ressenti, à l'annonce de l'explosion de la navette Challenger, une profonde émotion et une sincère compassion pour les astronautes qui se trouvaient à bord. Cela a toujours été le destin des peuples courageux, découvreurs de mondes nouveaux, que de payer ainsi un lourd tribut au progrès. Mais nous savons que rien ne décourage l'humanité dans sa marche en avant. Je vous prie, monsieur le président, d'être mon interprète auprès des familles des victimes et de leur exprimer la vive sympathie de la France et mes sentiments personnels. »

Le drame de Challenger est arrivé presque dix-neuf ans jour pour jour après la catastrophe qui, le 27 janvier 1967, a coûté la vie à Virgil Grisson, Edward White et Roger Chaffee. C'était la première catastrophe spatiale, même si le drame s'est noué alors que les trois hommes procédaient à des essais de manœuvres au sol. Ce jour-là, en effet, les trois hommes portaient carbonisés dans leur capsule Apollo. La commission chargée de l'enquête établit que l'inonde avait pour origine un court-circuit et que le feu s'était propagé rapidement en raison de la présence dans la capsule de nombreux matériaux inflammables (filles de nylon, attaches adhésives, etc.). Mais elle releva aussi que certaines précautions n'avaient pas été prises lors de ces essais au sol et que les responsables du programme n'avaient pas accordé assez d'attention à des questions, peut-être secondaires, mais vitales, concernant la sécurité des astronautes : les réservoirs combustibles, câbles non protégés, tuyaux trop vulnérables, dispositions insuffisantes en cas d'évacuation rapide de la capsule. Bilan : trois morts et un retard d'un an sur le programme lunaire.

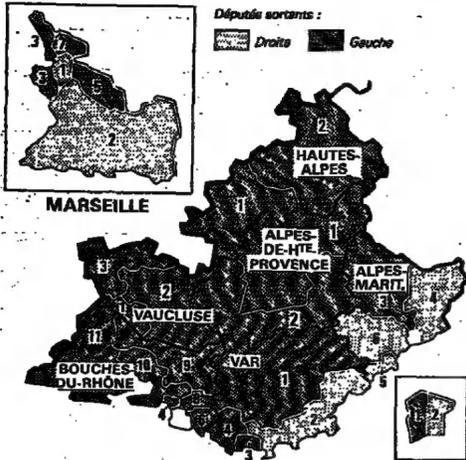
Le 27 janvier 1967 : Apollo

politique

PROVENCE - ALPES - COTE-D'AZUR (I)

UN SONDAGE DE LA SOFRES DANS LES BOUCHES-DU-RHONE

M. Gaudin gagne, M. Defferre se maintient,



Le sondage réalisé dans les Bouches-du-Rhône par la SOFRES pour le Monde, France-Inter et FR 3, fait nettement apparaître un gagnant et un perdant le département à la fois pour les législatives et pour les régionales. Ses listes obtiennent 27 % d'intentions de vote, ce qui lui assurerait cinq députés et ferait de sa formation le parti dominant du département. En outre, 43 % des personnes interrogées estiment que M. Gaudin est aujourd'hui (dirigé par M. Gaston Defferre, qui obtient 68 %) la personnalité qui défend « l'intérêt le plus important » dans les Bouches-du-Rhône. 32 % souhaitent le voir jouer, à l'avenir, un rôle important dans le département. Ce chiffre, qui n'est pas excellent en valeur absolue, place M. Gaudin devant tous les autres hommes politiques du département.

Le sondage réalisé dans les Bouches-du-Rhône par la SOFRES pour le Monde, France-Inter et FR 3, fait nettement apparaître un gagnant et un perdant le département à la fois pour les législatives et pour les régionales. Ses listes obtiennent 27 % d'intentions de vote, ce qui lui assurerait cinq députés et ferait de sa formation le parti dominant du département. En outre, 43 % des personnes interrogées estiment que M. Gaudin est aujourd'hui (dirigé par M. Gaston Defferre, qui obtient 68 %) la personnalité qui défend « l'intérêt le plus important » dans les Bouches-du-Rhône. 32 % souhaitent le voir jouer, à l'avenir, un rôle important dans le département. Ce chiffre, qui n'est pas excellent en valeur absolue, place M. Gaudin devant tous les autres hommes politiques du département.

Le sondage réalisé dans les Bouches-du-Rhône par la SOFRES pour le Monde, France-Inter et FR 3, fait nettement apparaître un gagnant et un perdant le département à la fois pour les législatives et pour les régionales. Ses listes obtiennent 27 % d'intentions de vote, ce qui lui assurerait cinq députés et ferait de sa formation le parti dominant du département. En outre, 43 % des personnes interrogées estiment que M. Gaudin est aujourd'hui (dirigé par M. Gaston Defferre, qui obtient 68 %) la personnalité qui défend « l'intérêt le plus important » dans les Bouches-du-Rhône. 32 % souhaitent le voir jouer, à l'avenir, un rôle important dans le département. Ce chiffre, qui n'est pas excellent en valeur absolue, place M. Gaudin devant tous les autres hommes politiques du département.

Si le Front national obtenait, en confirmation de ce sondage, trois députés, les 17 % d'intentions de vote dont est crédité le mouvement de M. Jean-Marie Le Pen se situeraient toutefois dans le bas de la fourchette généralement française et assez loin des espérances de ses dirigeants. Ce sondage confirme donc un sentiment répandu parmi les autres formations politiques, non seulement dans les Bouches-du-Rhône, mais aussi dans l'ensemble de la région, selon lequel le FN subirait un tassement par rapport aux européennes de 1984 (le FN avait obtenu 19,49 % des suffrages) et par rapport aux cantonales de 1985 (19,46 %).

Les intentions de vote

Liste	INTENTION de vote aux élections législatives	INTENTION de vote aux élections régionales
Liste du Parti communiste	16	15,5
Liste du PSU et de l'ext. gauche	2	2
Liste du Parti socialiste	23	23
Liste « Bouc »	1	2
Liste du Mouvement écologiste	4	3
Liste de l'UDF	27	27
Liste du RPR	7	7
Liste de l'Union libérale	1	1
Liste d'opposition - M. Gaudin	2	2,5
Liste du Front national	17	17

Les priorités de la population

« Quels sont les problèmes les plus importants, ceux dont il faudrait s'occuper en priorité dans les Bouches-du-Rhône ? »

Problème	% (1)
Les salaires routiers	5
La sécurité des habitants	64
La création d'entreprises	46
Le problème des immigrés	47
Le logement, l'habitat	16
L'action en faveur des personnes âgées	23
Les équipements sociaux (crèches, garderies, hôpitaux, etc.)	25
La protection de l'environnement et du littoral méditerranéen	24
L'animation et la vie culturelle	48
La formation des jeunes	28
Sans opinion	-

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

Répartition des sièges

En application de la proportionnelle, la répartition des sièges serait donc la suivante :

Liste	ELECTIONS législatives (16 sièges)	ELECTIONS régionales (49 sièges)
Liste du Parti communiste	3	8
Liste du PSU et de l'ext. gauche	0	0
Liste du Parti socialiste	4	13
Liste « Bouc »	0	0
Liste du Mouvement écologiste	0	0
Liste de l'UDF	5	15
Liste du RPR	1	4
Liste de l'Union libérale	0	0
Liste d'opposition	0	0
Liste du Front national	3	9

Certitudes et hésitations

« Tout compte fait, aux prochaines élections législatives, êtes-vous... »

	« sûr de voter pour une liste de gauche »	« sûr de voter pour une liste de l'opposition »	« un hésitant entre la gauche et l'opposition »	Sans opinion
Total	34	43	18	5
PREFERENCE PARTISANE				
Parti communiste	91	2	5	2
Parti socialiste	74	2	22	2
UDF	100	91	8	1
RPR	100	85	14	1
Front national	100	88	10	2

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.

Quel intérêt ?

« Vous, personnellement, vous intéresseriez-vous aux élections législatives de 1986 ? »

Intérêt	Ensemble	Parti communiste	Parti socialiste	UDF	RPR	Front national
Beaucoup ou assez	67	70	63	75	72	83
Peu ou pas du tout	33	30	37	25	28	17
Total	100	100	100	100	100	100

* En raison de la faiblesse des effectifs, les résultats sont à interpréter avec prudence.

Alliance avec le Front national

« Pour la désignation du président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, souhaitez-vous qu'après les élections régionales de mars prochains... »

	ENSEMBLE	SYMPATHISANTS UDF	SYMPATHISANTS RPR
L'UDF et le RPR font alliance avec le Front national si c'est nécessaire pour constituer la région	36	63	63
... ou nous ne faisons pas alliance avec le Front national, même si cela permet à la gauche de conserver la présidence de la région	54	26	35
Sans opinion	10	9	2
Total	100	100	100

Les personnalités les plus importantes

« Quelles sont, dans cette liste, les personnalités politiques qui exercent, selon vous, l'influence la plus importante dans les Bouches-du-Rhône ? »

Et quelles sont les personnalités que vous souhaitez voir jouer un rôle important dans les Bouches-du-Rhône dans les mois et les années à venir ?

Personnalité	Entrent en influence importante % (1)	Souhaitent voir jouer un rôle important % (1)
Fiscal Arrighi (FN)	2	5
Gaston Defferre (PS)	68	12
Jean-François (CDS)	3	2
Jean-Claude Gaudin (UDF)	43	32
Maurice Gonyer	4	3
Guy Hermier (PC)	10	9
J.-P. Peretti Della Rocca (UDF)	6	4
Michel Pezet (PS)	31	17
Louis Philibert (PS)	17	7
Philippe San Marco (PS)	3	3
Hyacinthe Sestoni (RPR)	6	4
Maurice Toga (RPR)	7	27
Sans opinion	7	27

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

FICHE TECHNIQUE

Sept cents personnes constituant un échantillon représentatif du corps électoral des Bouches-du-Rhône ont été interrogées du 17 au 21 janvier, selon la méthode des quotas.

La région ingouvernable ? Ce n'est pas un bobard...

Marseille. - L'Assemblée, les députés, la cohabitation ? Bien sûr, bien sûr. Mais, la région, monsieur, la région ! Tout ce que Marseille et ses environs comptent d'hommes politiques se passionne aujourd'hui pour la région. Quand Marseille se tourne vers l'immense du conseil régional, elle croit déjà sentir l'odeur de la poudre.

Sur la place publique, le parade de combat a commencé. On étale ses forces, réelles ou supposées, on veut intimider, pour un peu ou menacer. Le 17 mars au matin, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur va basculer, c'est sûr, ou presque. Basculer dans quel ? Personne n'en sait rien. Mais à Paris aussi, on surveillera le vieux port, Marseille, à qui on a déjà prêté tous les défauts, à des chances, en plus, d'être demain la capitale d'un laboratoire de l'ingouvernabilité.

La gauche, - sauf coup de théâtre - va perdre l'un des plus beaux fleurons de son empire du Midi, la majorité absolue au conseil régional. Mais le RPR et l'UDF n'auront sans doute pas, à eux deux, assez d'énergie pour prendre le relais. En un mot comme en cent, les amis de M. Jean-Marie Le Pen arbitreront la situation et pourront, s'ils le veulent, paralyser la région.

Ces défis, ces galeux, ces pestiférés jubilent. Il faudra bien les respecter : il n'y aura pas, à droite, de majorité sans eux. Et si l'opposition veut saisir cette « chance historique de prendre la région », comme le dit M. Pascal Arrighi, tête de liste législative du Front national dans les Bouches-du-Rhône (1), elle aura besoin de l'union de ses « trois familles ».

Le RPR et UDF, souhaitent voir les amis de M. Le Pen « prendre leurs responsabilités », pour l'élection du président, mais n'insistent pas de négocier avec le FN. Comme le dit joliment M. Maurice Toga, qui mènera les deux listes du RPR dans les Bouches-du-Rhône, « nous acceptons qu'ils votent pour nous ».

Pour le moment, les deux partenaires de l'opposition sont surtout à la recherche d'un langage commun. Voir par M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône - qui mènera les deux listes de l'UDF dans le département, et qui est le « présidentiable » régional de son mouvement, - l'affaire se présente assez simplement : « Si le RPR, dit-

il, obtient plus de sièges que l'UDF, j'accepte bien évidemment un président RPR. Et l'UDF, dans son ensemble, votera pour lui ».

A charge de revanche, cela va sans dire, dans l'hypothèse inverse. M. Gaudin affirme avoir reçu à ce propos des assurances « au plus haut niveau » du RPR. Il compte donc qu'à Marseille on respectera cet « engagement d'honneur ».

La formule est logique, et avantageuse pour l'UDF, puisque, de l'aveu même de M. Toga, le RPR peut arriver « presque à égalité » dans la région avec l'UDF, c'est-à-dire juste derrière... En outre, au troisième tour de scrutin, le président est élu à la majorité relative. « Dès lors, souligne M. Gaudin que l'UDF et le RPR forment un bloc, et quelle que soit l'attitude du Front national, la présidence n'est plus mise en cause ».

A condition que le « bloc » RPR-UDF arrive devant le bloc antagoniste PS-PC, ce qui n'est pas acquis.

« L'épée dans les reins »

Hélas ! rien n'est simple. Du côté RPR, M. Toga, comme M. Jean-Pierre Roux, maire d'Avignon, futur député de Vaucluse, président du groupe RPR au conseil régional, juge « naturel » d'appliquer la règle du désistement, surtout si l'UDF est « largement en tête », dit M. Toga. Mais tous deux jurent que la question n'a pas encore été abordée par les instances nationales du RPR. Quant au professeur Joseph Comiti, deuxième sur la liste régionale du RPR dans les Bouches-du-Rhône et « présidentiable » officiel de ce mouvement, il a sa propre vision des choses.

M. Comiti se prépare depuis un certain temps déjà à briguer la présidence de la région : à près de soixante-six ans, il est prêt à abandonner son activité de chirurgien-chef à l'hôpital de la Timone. Il a renoncé à toute activité politique nationale. Bref, il est disponible. M. Gaudin, lui, est très occupé. Trop de mandats, trop d'activités parisiennes et nationales, dit-on au RPR, pour être pleinement disponible à la tête de la région. M. Comiti est donc aujourd'hui partisan du candidat pour soi. Après tout, pense-t-il, sur ces bases-là, rien n'est interdit,

dans un vote à bulletin secret, de valser très large... Tout, ou presque, peut arriver. Cas limite : à troisième tour de scrutin, tout le monde maintient son candidat, sauf la gauche, qui se met d'accord sur un candidat unique, dès lors assuré de l'élection (1). Spéculation, évidemment, un peu artificielle. Les acteurs locaux ne pourront s'abstraire complètement des rapports de forces nationaux, tels qu'ils révéleront des deux votes du 16 mars. M. Arrighi, au demeurant, reconnaît volontiers que « la priorité est d'éliminer le président de gauche ».

Les difficultés, pourtant, ne font que commencer. Car, dans le même souffle, M. Arrighi ajoute : « L'administration de la région est une priorité égale ». Plus question de donner ses voix sans contrepartie. Le Front national demandera que sa participation à la nouvelle majorité régionale soit reconnue par « une convention dans laquelle nos idées soient prises en compte », précise M. Ronald Pardo, tête de liste régionale du Front dans les Bouches-du-Rhône (1). « Nous mettrons, insistent cruellement les candidats du Front national, l'épée dans les reins du RPR et de l'UDF : Gaudin a déjà cédé intellectuellement. Quant au RPR, il va céder, parce qu'il s'effondre. Ou il cède, ou il disparaît ».

La gauche n'est pas loin de penser la même chose. Pour M. Defferre, pour ses amis socialistes, pour les communistes, ça ne fait pas un pli : le RPR et surtout l'UDF - considérée ici comme le « ventre mou » de la résistance à M. Le Pen - sont prêts à conclure l'alliance interdite.

Prudents, MM. Gaudin et Comiti refusent de s'avancer. « Ce n'est pas la peine de traiter l'embolie pulmonaire avant qu'elle se déclare », lance le professeur Comiti. Mais beaucoup ici pensent que M. Gaudin a déjà tranché en faveur de l'alliance avec le Front national. Au contraire, pour MM. François Létard, député du Var, secrétaire général du FR, comme pour M. Hyacinthe Sestoni, numéro deux de la liste législative du RPR dans les Bouches-du-Rhône, Jean-Pierre Roux ou Maurice Toga, la cause est entendue : c'est non.

Pour le moment, c'est la guerre du bluff. M. Arrighi brandit l'arme de l'ingouvernabilité, s'affirme prêt à assumer la dissolution d'une assemblée régionale paralysée : « Nous ne craignons pas de revenir devant les électeurs ! - UDF et RPR rétorquent que le FN se « coulera » s'il joue cette carte.

La gauche, elle, se tient prête à glisser un président dans la brèche, si, par bonheur, droite et extrême droite se déchiraient pour de bon. Le PC, pas plus à la région qu'au conseil général ou à la mairie de Marseille, a rompu l'alliance avec le PS. « Non sans difficultés », précise M. Guy Hermier, tête de liste communiste pour les législatives et les régionales dans les Bouches-du-Rhône. Mais, dit-il, « pour l'essentiel, les orientations du conseil régional sont conformes aux engagements pris ». Néanmoins, le PC prévient dès aujourd'hui : « Il ne faut pas compter sur nous pour une tentative de cohabitation, ouverte ou feutrée ».

L'après du combat pour le contrôle de la région est à la mesure de l'outil puissant qu'elle représente. Les socialistes soulignent la multiplicité des interventions du conseil régional dans la vie des départements. L'opposition fait - en négatif - le même constat, critique la foisonnement d'associations, « bidons » selon elle, et qui seraient autant de relais à peine déguisés du PS dans les départements. M. Pierre Bernard-Raymond, tête de liste législative de l'union de l'opposition dans les Hautes-Alpes, juge qu'en matière de « saupoudrage, copinage et clientélisme », les socialistes ont dépassé les limites.

Assis entre deux chaises, les communistes vont d'un discours à l'autre. Dans tel département l'action de la région est jugée « bénéfique ». Dans un autre, le PC affirme : « Ce que fait Pezet, c'est indécrot ».

Le PC n'a pas plus intérêt que le PS à rompre l'union de la gauche dans le Sud-Est. La pagne du 16 mars à peine tournée, tout le monde ici aura l'œil fixé sur l'échéance municipale de 1989. Si la

gauche, alors, a une chance de conserver la mairie de Marseille, c'est au prix de l'union, sauf retour complet - et aujourd'hui improbable - des alliances. M. Pezet le dit lui-même : « Le PS tout seul, ce n'est pas la peine d'espérer... »

JEAN-LOUIS ADREANI

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Michel PEZET (PS)
 Nombre de sièges à pourvoir : 117

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : 4 BOUCHES-DU-RHONE : 49
 HAUTES-ALPES : 4 VAR : 21
 ALPES-MARITIMES : 26 VAUCLUSE : 13

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : 2 BOUCHES-DU-RHONE : 16
 HAUTES-ALPES : 7 VAR : 7
 ALPES-MARITIMES : 9 VAUCLUSE : 4

DÉPUTÉS SORTANTS

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	BOUCHES-DU-RHONE
François Massot (PS)	Hyacinthe Sestoni (RPR)
André Bellon (PS)	Jean-Claude Gaudin (UDF-FR)
	Philippe San Marco (PS)
	suppléant de Gaston Defferre, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire
	Guy Hermier (PC)
	René Olmetta (PS)
	Edmond Garcia (PC)
	Jean-Jacques Leometti (PS)
	Marius Masse (PS)
	Louis Philibert (PS)
	René Rieusson (PC)
	Vincent Forelli (PC)
	VAR
	Abin Hestecquer (PS)
	François Létard (UDF-FR)
	Guy Durbec (PS)
	Christian Cozic (PS)
	VAUCLUSE
	Charles Rebois (PS), suppléant de Dominique Taddei chargé de mission gouvernementale
	André Borel (PS)
	Jean-Pierre Lambertin (PS), suppléant de Jean Gatel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie sociale

مركزنا من الأصل

AZUR (1)

BUCHES-DU-RHONE

se maintient

Le pourcentage quasi officiel de l'UDF...

Le vote dont est crédité le mouvement...

Le FN avait obtenu 19,49 % des suffrages...

Personnalités les plus importantes

Le maire de Marseille a obtenu le rééquilibrage...

Surpris, comme tout le monde, par la personnalité...

Un mois plus tard, interrogé au sujet de l'émission...

REPÈRES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

PRÉSIDENTIELLE, 1^{er} tour (26 avril 1981)

Ins. 87 661; abst. 19,10 %; suff. ex. 69 711. MARCHAIS, 8 119 (19,24); MITTERRAND, 17 494 (25,09); MITTERRAND + CRÉPEAU, 18 788 (26,52); GISCARD D'ESTAING, 18 937 (27,16); CHIRAC, 10 113 (15,65); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 12 773 (18,60).

LÉGISLATIVES, 1^{er} tour (14 juin 1981)

Ins. 87 819; abst. 27,56 %; suff. ex. 62 661; PC, 16 438 (26,26); PS-MRG, 21 480 (34,27); UDF-RPR, 22 595 (36,05).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins. 91 815; abst. 37,82 %; suff. ex. 54 926; PC, 7 777 (14,15); PS, 12 580 (22,90); UDF-RPR, 20 618 (37,53); FN, 1 111 (2,16).

HAUTES-ALPES

PRÉSIDENTIELLE, 1^{er} tour (26 avril 1981)

Ins. 75 034; abst. 21,10 %; suff. ex. 58 098. MARCHAIS, 8 947 (15,39); MITTERRAND, 14 127 (24,31); MITTERRAND + CRÉPEAU, 15 251 (26,25); GISCARD D'ESTAING, 17 834 (29,83); CHIRAC, 11 812 (16,32); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 11 535 (19,51).

LÉGISLATIVES, 1^{er} tour (14 juin 1981)

Ins. 75 130; abst. 27,29 %; suff. ex. 53 586; PC, 7 511 (14,01); PS, 20 601 (38,44); UDF-RPR, 25 284 (47,18).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins. 77 255; abst. 38,87 %; suff. ex. 45 516; PC, 4 694 (10,22); PS, 9 594 (21,07); UDF-RPR, 21 402 (47,02); FN, 3 918 (8,60).

ALPES-MARTIMES

PRÉSIDENTIELLE, 1^{er} tour (26 avril 1981)

Ins. 59 882; abst. 20,73 %; suff. ex. 465 063. MARCHAIS, 75 563 (16,24); MITTERRAND, 98 426 (21,16); MITTERRAND + CRÉPEAU, 106 192 (22,83); GISCARD D'ESTAING, 149 702 (32,18); CHIRAC, 94 400 (20,29); CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 106 393 (22,97).

LÉGISLATIVES, 1^{er} tour (14 juin 1981)

Ins. 59 856; abst. 30,26 %; suff. ex. 411 993; PC, 72 437 (17,59); PS-MRG, 96 767 (23,83); UDF-RPR, 203 166 (49,33).

Les élections législatives et régionales

POUR « LE MONDE », FRANCE-INTER ET FR 3

le RPR perd, l'extrême droite arbitre

La gauche, elle, peut être moyennement satisfaite des résultats de ce sondage. Certes, elle continue à perdre de son influence par rapport aux consultations antérieures, mais le PS, avec 23 % d'intentions de vote, sauve son quadrilatère électoral. M. Philippe Sannarico, dont le sort paraissait incertain. Quant au PC, avec 16 % d'intentions de vote, il obtiendrait trois sièges. C'est particulièrement ce qu'il espérait, et il est plus près des 20 % (objectif qu'il s'était fixé et qui apparaissait illusoire à beaucoup) que des 10 %, encore qu'il convienne de noter que le PC avait obtenu 17,90 % des suffrages aux européennes de 1984 et... 28,58 % au premier tour des législatives de 1981.

L'indice de notoriété est cruel pour beaucoup d'hommes politiques du département. 12 % seulement des personnes interrogées souhaitent voir M. Defferre continuer à jouer un rôle important à l'avenir, ce qui est assez logique compte tenu de l'âge du vieux lion de la mairie; mais son dauphin pressenti, M. Pezet, n'a pas réussi à percer.

Il existe d'ailleurs un « Nettement » évident chez les électeurs socialistes qui sont 22 % à hésiter encore entre la gauche et l'opposition, alors

que le pourcentage tombe à 8 % pour ceux de l'UDF et à 14 % pour ceux de RPR.

Les habitants des Bouches-du-Rhône, pour 64 %, mettent leur propre sécurité au premier rang des problèmes à traiter en priorité, ce qui fera plaisir au Front national. Mais ils ne font pas nécessairement le lien avec l'immigration, contrairement aux amis de Le Pen, puisque l'immigration, (avec 47 % des personnes interrogées), arrive dernière - ce qui est finalement assez réconfortant - la formation des jeunes (48 %), et juste devant la création d'entreprises (46 %), probablement conçue comme un moyen de lutter contre le chômage.

Il reste que les électeurs de l'opposition sont majoritairement prêts à une alliance avec Le Pen si cela est nécessaire pour conquérir la présidence de la région. M. Gaudin peut, à bon droit, faire valoir qu'il est poussé à cette alliance par ses électeurs, contrairement à l'opinion exprimée par les sympathisants de l'opposition sur le plan national.

J.-L.A.

Les dernières histoires marseillaises...

De notre correspondant régional

Marseille. - Automne 1985. Après l'accord entre M. Gaudin et M. Pezet, le président socialiste de la région, la sévère lutte d'influence qui opposait les deux hommes semble avoir fait place à une trêve armée jusqu'au lendemain des élections de mars 1986.

Le maire de Marseille a obtenu le rééquilibrage qu'il souhaitait, en termes de ses partisans, au sein des organes dirigeants du PS des Bouches-du-Rhône. M. Pezet, premier secrétaire de la fédération socialiste, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et adjoint de M. Defferre à la mairie, lui aussi, s'estimerait satisfait d'avoir conservé une majorité solide, en attendant de « faire les comptes » le 17 mars. Malgré des arbitrages douloureux, les listes des candidats ont été bouclées dans la foulée. En fait, les problèmes de personnes restent entiers.

Surpris, comme tout le monde, par la personnalité qui venait de révéler son « dauphin », M. Defferre avait négocié. Il n'avait pas pardonné. On s'en est rendu compte, le mardi 10 décembre. Interrogé ce jour-là à FR3, sur le conflit interne au PS, M. Defferre épingle son jeune concurrent : « Pezet, dit-il, c'est un petit... petit... très petit problème (silence) - après ça, ça va aux grands dossiers du présent ». Le maire de Marseille rend hommage, en revanche, à son autre « dauphin » pressenti, M. Philippe Sannarico, son ancien suppléant à l'Assemblée nationale, aujourd'hui député de la troisième circonscription et conseiller municipal de Pezet et de ses amis. C'est, dit-il, « un homme honnête, un homme loyal, qui a toute ma confiance et mon estime ».

Un mois plus tard, interrogé au sujet de l'émission RMC-Choc par Yves Mourouzi, le maire de Marseille récidive. Il prononce cette fois l'ancien surnom de son deuxième de

liste aux législatives. « Pezet, tranché-t-il, n'est pas mon dauphin. Je ne l'ai jamais choisi pour me succéder et les militants du PS non plus. Je l'ai imposé comme premier secrétaire de la fédération, comme président de la région, comme président de l'établissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre (EPAREB). Mais jamais il n'a été mon dauphin à Marseille ».

« Je lui ai toujours dit, poursuit posément M. Defferre, qu'il n'avait pas les qualités pour devenir maire. Il faut être économe, très strict, ne pas embaucher beaucoup, être intrançais. Michel Pezet est très brillant, c'est un bon orateur, il est séduisant, mais la fonction de maire de Marseille exige d'autres qualités. Il faut savoir dire non ». A Mourouzi qui le titille sur le complexe d'Œdipe, M. Defferre rétorque : « Il n'est pas mon fils et il ne m'a pas tué ».

« Fiches décrochées par le maire de Marseille visant de manière transparente la gestion de M. Pezet au conseil régional. Elles rejoignent les accusations portées par l'opposition : un recrutement de militants « pichoriques », des voyages « promotionnels » à l'étranger tout de monde et, surtout, l'utilisation de crédits publics pour la campagne électorale personnelle du président sortant (1). Bousculé et mis en minorité dans des conditions pénibles au dernier congrès fédéral du PS à Forêt-sur-Mer, le 29 septembre (le Monde du 1^{er} octobre 1985), M. Defferre a réservé le plat « froid » à M. Pezet.

Le maire de Marseille a le choix des moyens pour contourner le décret. M. Pezet a disparu des colonnes du Provence, le journal du maire de Marseille. Il ne représente plus le conseil municipal au conseil d'administration de l'EPAREB (pendant qu'il était en Chine, en décembre, M. Defferre s'est fait désigner à sa place).

Mais l'affaire des « fausses cartes » d'adhérents, elle, a été,

semble-t-il, enterrée (2). Le premier secrétaire du PS a encaissé sans broncher, en espérant, dit-on, par une campagne active aux régionales, faire mieux sur son nom que M. Defferre sur le sien aux législatives. Les deux hommes ont échangé à ce sujet quelques piques devant le comité directeur du PS marseillais le 20 janvier. « Une plaisanterie », s'est défendu M. Pezet, « du tout de M. Defferre (3) ».

La cour du roi Pétaud

Dans les rangs du PS, craignent que le maire de Marseille s'attaque à un « problème » Pezet, même si une telle hypothèse semble dangereuse pour les socialistes.

Le PC, bien sûr, n'a pas laissé passer l'annonce. « Autour de M. Defferre », dit Guy Hermès, député communiste des Bouches-du-Rhône, « un peu la cour du roi Pétaud ». Le Parti socialiste, ajoute-t-il, « est un parti qui perd et qui fait perdre Marseille, comme il fait perdre la France ». Pour le député communiste, « ce qui se passe au sein du PS rend peut-être plus évident que c'est une force vieillie, dont la capacité de dynamisme s'est beaucoup éteinte ».

Dans le camp de la droite, les questions pré-électorales sont plus discutées. Jean-Claude Gaudin est parvenu à mieux à régler les problèmes de composantes de l'UDF. Mais au RPR, la décision prise par les instances parisiennes de présenter une liste séparée a suscité certains remous. Dans une lettre commune adressée au nouveau président de la fédération, M. Maurice Toga, quatre des cinq conseillers généraux du département, MM. Maurice Bertrand, Raymond Leclerc, Charles de Peretti, Robert Villani, ont protesté, en vain, contre le choix de cette stratégie, dicte d'une part par les orientations nationales, d'autre part, par le volonté de

ne pas reconnaître le leadership de l'UDF sur l'ensemble de l'opposition à Marseille. « Trois députés RPR, dit M. Hyacinthe Santoni, deuxième sur la liste législative, sont plus importants à obtenir sous notre propre bannière plutôt que sous la coupe de M. Gaudin ».

L'élaboration des listes et particulièrement celle des régionales est faite, quant à elle, au forceps. Il y a la démission, aussitôt reprise, de M. Leclerc qui, dans une lettre à M. Jacques Chirac, a dénoncé les « méthodes employées » et exprimé ses craintes que le RPR dans les Bouches-du-Rhône ne se « ridiculise ». Ni la nomination au début de l'été de M. Toga, doyen de la faculté de médecine de Marseille, ni la spectaculaire réconciliation intervenue entre les deux anciens dirigeants de la fédération, MM. Santoni et Joseph Comidi, n'ont, en fait, enravé le sens du mouvement dans le département.

Il est vrai que le pari du RPR était risqué. Même si M. Defferre voit en lui un homme « intelligent », M. Toga, qui débuta en politique « j'aurais pu, dit-il, mais je ne j'aurais pas beaucoup » - a trop peu de temps pour remplir une double tâche : mettre de l'ordre au RPR, mais aussi se mettre lui-même en orbite pour les élections municipales de Marseille en 1989. M. Gaudin a dû mal à paraître franchement désolé lorsqu'il dit : « Le RPR a eu tort de refuser nos propositions d'union... »

GUY PORTE.

(1) La région consacre 11,4 millions de francs à ses dépenses de communications, soit 1,1 % de son budget.

(2) Cinq mille cartes « de faveur » auraient été distribuées par la fédération. Les chiffres des élections ont été tirés d'un définitif à 12 750 pour l'année 1984 et à 10 700 pour l'année 1985.

(3) Les intentions de vote exprimées dans le sondage que nous publions mentionnent les deux listes à égalité.

ENFIN! QUELQU'UN RÉAGIT PUBLIQUEMENT CONTRE LE RACISME DE L'ÂGE! ET PAS N'IMPORTE QUI: EVELYNE SULLEROT, SOCIOLOGUE DE RENOM. JE PROMETS UN GRAND AVENIR A SON OUVRAGE.

Jean FERRÉ, Le Figaro

EVELYNE SULLEROT l'âge de travailler



228 pages

Table with election results for REPÈRES, ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTES-ALPES, ALPES-MARTIMES, and VAUCLUSE. Columns include candidate names and vote percentages.

FICHE TECHNIQUE

Personnes constituant un échantillon...

JEAN-LOUIS AUBRY

n bobard...

ÉLECTIONS

REPÈRES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BOUCHES-DU-RHONE

HAUTES-ALPES

ALPES-MARTIMES

VAUCLUSE

REPÈRES

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

BOUCHES-DU-RHONE

HAUTES-ALPES

ALPES-MARTIMES

VAUCLUSE

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL AU SÉNAT

« Ça commence ! »

« Ça commence ! », cette voix non identifiable dans le brouhaha n'aura été, au-delà de la constatation du moment, prémonitrice. La première séance, mardi 28 janvier, effectivement consacrée par le Sénat au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, a permis aux communistes de montrer leur volonté de « tout faire pour empêcher le passage de ce texte jugé par eux « inacceptable ».

Après une série de rappels au règlement, M^{me} Hélène Luc, présidente d'un groupe communiste, obtenait une première suspension de séance puis déposait un amendement à la présidence de la séance, contenant les quelques mille cinq cent cinquante signatures recueillies par une pétition lancée au projet.

Refusant de répondre aux rappels au règlement et d'autres suspensions de séance, M. Alain Pöcher, qui présidait, provoquait du même coup sur le terrain communiste des protestations rendant insaisissable le débat.

Où, le harcèlement avait commencé... Il n'a duré que vingt-quatre heures mais a gagné sur l'ordre du jour primitivement envisagé. La discussion sera quatre articles en quatre jours, neuf amendements, dont trois en quatre-vingt-dix-huit par les communistes en onze par la commission des affaires sociales, prévus pour mardi jeudi, pourra intervenir à ce mercredi, la séance étant à 14 heures (et l'adoption équivalant au rejet du texte) ayant été repoussée par 286 voix

(UDF, RPR, PS et MRG) contre (PC).

A défaut d'abuser du recours à la procédure (seules deux autres suspensions de séance, l'une au signe de recouvrement après l'accident de Challenger, ont été demandées par le groupe communiste), les orateurs du PC ont utilisé le temps de parole qui leur était imparti dans la discussion générale, et l'inverse des autres groupes, qui se sont terminés à peu nombreuses.

Accusés de « collusion avec la droite » par le gouvernement et les socialistes, les communistes ont répondu que les socialistes n'ont fait, en fait, qu'entretenir la majorité, laquelle n'a été et ne sera d'ouvrir des débats par ce qu'elle appelle « la droite ».

Concluait M. Charles Lederman (Val-de-Marne), et la droite, « qui approuve la logique du projet, conforme à une certaine tradition patronale ». M^{me} Luc (Val-de-Marne). Celle-ci sur la preuve de cette « collusion » droite-socialiste dans le fait que les communistes socialistes ont adopté, en commission les amendements sociaux, dans la majorité de la majorité sénatoriale. Il n'empêche que les critiques portées dans le texte des amendements s'accroissent.

Une préférence pour M^{me} Luc : « Les communistes choisissent, contre la droite et le CNPF,

les intérêts des travailleurs. S'y ajoute une volonté dans la loi de M. Lederman, qui affirme que la loi est la lutte des classes, « même si François Mitterrand a retrouvé pour un jour le sens d'avant 1933 ». Grand-Quevilly.

Collusion ?

L'opposition, majoritaire au Sénat de Luxembourg, n'a pas de cesse de dénoncer la collusion. Elle ne se pas le bien-fondé de l'aménagement du temps de travail. « Mieux incontestable » pour M. Jean Chénou (RPR, Paris), « modérateur de l'économie », M. Marcel Lacroix (RI, Saône-et-Loire). Toutefois, le chef de la droite, M. Charles Lederman, ne se laisse pas aller à une telle rigueur : « elle n'a rien de plus que de faire le jeu de la droite », M. Lederman dit le temps de travail ne fera que nuire à la compétitivité des entreprises ; il accuse le gouvernement de « collusion avec la droite », comme l'a fait M. Charles Huriet (ratt. adm. Un. cent., Meurthe-et-Moselle), « à régler des comptes » avec les socialistes communistes, comme le suggère M. Lacroix.

Quant à l'opposition du PS, souligné par M. Roger Huet (RPR, Moselle), il est apparu que l'opposition de M. Jean Béranger

(Ganche dém., Yvelines). Ce dernier, vice-président du MRG, se déclare ni plus ni moins réservé sur un texte qui, dit-il, « exprime certes l'espoir, mais serait en décalage avec la réalité, et décevrait inévitablement l'ensemble des acteurs économiques ».

Accusés par M^{me} Luc de « dérouter le tapis rouge sous les pieds de la droite », les orateurs socialistes n'ont pu qu'abonder dans le sens de M. Delebarre. Définissant les enjeux du projet, le ministre observe qu'il répond favorablement aux aspirations des salariés pour mieux maîtriser leur temps de travail, qu'il permet « aux entreprises de travailler mieux » et qu'il favorise le développement de l'emploi.

Après avoir pris position sur les affaires sociales, il a convaincu les sénateurs que ce projet porte « un triple témoignage » du gouvernement : « La confiance dans la capacité des partenaires sociaux à exercer des compétences et des responsabilités indispensables au progrès social », « la conviction que l'aménagement du temps de travail est une des clés de la situation de l'emploi », enfin « la volonté de s'opposer à tout processus de déréglementation qui conduirait à une régression sociale ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

LUTTE D'INFLUENCE AU PR

Les « ultras » s'organisent autour de M. Alain Madelin

Le Parti républicain, une lutte d'influence s'est engagée entre l'équipe des « ultras » entraînée par M. Alain Madelin et M. Gérard Longuet, respectivement délégué général et trésorier du parti, placés à ces postes-clés par M. François Léotard, et l'équipe qui s'est constituée autour de M. Pierrick Borvo, directeur de cabinet du secrétaire général du PR, depuis trois ans.

La tension est montée d'un cran au début du mois de janvier avec l'arrivée au PR de M. Michel Calzaroni et de M. Rudy Roussillon qui ont provisoirement abandonné leurs fonctions, l'un de directeur général adjoint de l'Information au CNPF, l'autre de chef de cabinet du président de la FNSEA, pour s'occuper de la campagne de M. Léotard, ce qui n'est pas un gage d'une partie de l'équipe déjà en place, mise devant le fait accompli : l'attaché de presse du parti, qui se sentait de plus en plus tenu à l'écart par les différents clans organisés du PR, est partie, M. Pierrick Borvo, ancien militant du PS et camarade de promotion de M. Léotard à l'ENA, a menacé d'en faire autant.

Les nouvelles arrivées ont voulu rejoindre l'équipe Alain Madelin-Gérard Longuet qui s'est installée autour de M. Léotard leur réseau. Depuis plusieurs mois chaque mardi soir, à l'Assemblée nationale, ils se réunissent avec MM. Yves Verwaerde, secrétaire national chargé des fédérations, Bernard Lehideux, secrétaire national chargé des élections, M^{me} Anne Méaux, attachée de presse de M. Léotard à l'ENEA, et M. Gérard Longuet à l'Assemblée nationale et...

M. Michel Calzaroni : tous ont eu des sympathies pour l'extrême droite activiste des années 68 ou la droite extrémiste qui, en 1974, créait le Parti des Français nouvelles. Ils ont, depuis cette époque, gardé entre eux des liens solides.

Le débat au PR entre partisans de M. Léotard plus « ultra » et d'une droite plus « modérée » n'est pas nouveau. Du temps de M. Jacques Blanc (prédécesseur de M. Léotard) M. Hervé de Charette, délégué général, et M. Madelin représentant des deux tendances s'affrontaient. Et à l'époque, quand M. Monique Paillet (comme aujourd'hui M. Eliaz Stoléru) s'opposait à une possible « dérive à gauche » du PR, M. Madelin répondait que, plus qu'une dérive droite, il craignait une « dérive bourgeoise » du PR.

Le rappel de M. Madelin à l'Occident (1) de M. Madelin et Longuet n'a pas permis d'apaiser l'ardeur de la droite militante et agressive. Aujourd'hui, ce handicap est compensé grâce à une opération de développement menée par M. Madelin. Soignant le côté jeune, décontracté « à la Léotard », il explique, dans Paris Match daté du 11 janvier, puis dans le Figaro Magazine du 25 janvier, et enfin dans le Journal du dimanche du 26 janvier que son adhésion à l'Union à quinze ans « était qu'une erreur de jeunesse » que « la droite à l'époque ne ressemblait en rien au Front national d'aujourd'hui ». A l'équipe qui l'anime sont M. Michel-Edouard Lecière, qui gère avec ses père les centres Lecière, et M. Michel Malhuret, de Médocins sans frontières.

Que la droite de cette équipe de penser sur les orientations du parti soit, comme on a pu le lire, inspirée par M. Giscard d'Estaing qui prendrait ombrage de la trop grande popularité de M. Léotard, n'est pas aussi évident, même si l'attaché de presse de l'ancien président de la République (M^{me} Méaux) joue un rôle dans cette opération. En témoigne cette exclamation de M. Madelin : « On peut dire que je suis fasciste, homosexuel, tout ce qu'on veut, mais surtout pas giscardien ! ».

M. Léotard inquiet ?

Elle n'en inquiète pas certains proches de M. Léotard qui se contentent, lui, de préférer les hommes « de conviction » aux hommes « tièdes ». M. Madelin n'est pas mécontent non plus de mener les avant-postes la croisade pour un ultra-libéralisme, ce qui lui permet de ne pas s'enfermer dans une idéologie « à la fois » mode passé.

Il sait aussi se servir de l'équipe Madelin-Longuet pour contrecarrer les barristes du PR et se maintenir en position d'arbitre. Pour des raisons sans doute, il n'a pas le feu vert aux hommes qui, avec M. Pierrick Borvo, Jean-Pierre Raffarin et Michel (chargés de la communication au PR), veulent contre-attaquer. Il devra arbitrer et répartir les rôles, jeudi 30 janvier, quand les deux équipes se retrouveront pour l'organisation de la campagne électorale au PR, et donc de la ligne politique des prochains mois.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Mouvement activiste étudiant des années 60.

SITUATIONS 86

Yvelines : la « triblionne » barriste contre les notables versillais

Versailles. — M. Raymond avait clairement fixé la règle : il n'y avait pas de listes barristes en Yvelines, mais il y avait un personnel dans le Rhône. Mais, en politique comme ailleurs, il faut une exception pour confirmer la règle. Cette fois, ce sont les Yvelines, où une liste communiste de l'UDF reçoit un soutien de l'ancien premier ministre. Les panneaux publicitaires du département sont recouverts d'affiches où, au-dessus des portraits jumeaux de M. Barre et de M^{me} Boutin, est écrit ce slogan : « Avec vous, j'ai confiance ». Et pour tout dire, le député du Rhône participe, mercredi 29 janvier, à un colloque de soutien à la liste d'union pour la défense de la V^e République.

Le « triblion » est la position que prend M. Barre dans la mare politique des Yvelines, qui, depuis toujours, a été le terrain de jeu de la droite et de l'UDF désemparée. M. Paul-Louis Tenaillon, président du CDS et de l'UDF désemparée, mais qui a commencé sa carrière politique à l'UDSR et qui reste « le fils spirituel » de M. Edouard Bonnetou, l'un des caciques de la IV^e République et l'un des dirigeants les plus influents anti-gaullistes du début de la V^e, a tout naturellement pris la tête de la liste UDF. Le RPR, mené par M. Michel Péricard et Frank Boro-

un jeune apparatchik qui, depuis les dernières municipales, a rejoint le maire de Versailles, entendait bien la suprématie de son « allié » en s'appuyant sur des quatre députés sortants et sur ses listes municipales de 1983. L'UDF espérait bien en souvenir qu'aux cantonales de 1985, il avait remporté les élections municipales.

Cette concurrence à droite ne faisait pas oublier aux uns et aux autres les socialistes et communistes bien que la perte d'influence du PC et de la personnalité de leur chef incontesté dans son fief, M. Michel Roard, leur permettrait de faire, pour une fois, aussi bien dans les Yvelines que dans le reste du pays.

M. Barre est venu boucler cette bataille triangulaire. Il a été aidé par les querelles internes du RPR, solidement tenu par des giscardiens fidèles, ce parti a préféré s'appuyer sur les notables versillais, symbolisés par M. Tenaillon, plutôt que de jouer la carte du renouveau. Tous ses adhérents ne sont pas de cette stratégie. Ainsi M. Nicolas About, qui, en 1978, avait ravi le siège de député à M. Jacqueline Thomé-Fabre, n'avait perdu en 1981, n'a jamais accepté de se plier aux règles versillaises. Envers et contre tous, il a décidé de se pré-

senter en mars prochain, bien que personne ne le soutienne dans son parti. Pour que les choses soient claires, il a fait alliance avec M. Jean Charpy, président départemental des parents d'élèves de l'enseignement privé et rival personnel de M. Tenaillon. Mais pour l'UDF, la difficulté principale vient de M^{me} Boutin, députée socialiste Guy Mallandain aux cantonales de 1982, elle a été devancée à Rambouillet, sur municipales, par un RPR. Après avoir été au début du septennat une « groupe » de M. Giscard d'Estaing, elle est devenue une fidèle de M. Barre. Dès le mois de juin, celui-ci avait signé aux responsables de l'UDF et du PR qu'il faisait de son cas (avec trois ou quatre autres) une affaire personnelle.

Consternation !

Dynamique et accrocheuse, M^{me} Boutin commença en octobre à préparer une liste électorale. Elle trouva des époux de poids, notamment celui de M. Robert Delarozoy : maire de Choisy, l'ancien président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, actuel président de la chambre régionale d'Île-de-France, ne s'adonne pas à l'UDF de ne pas l'avoir mis en position délicate aux dernières européennes, alors qu'il était député sortant. Un sondage lui laissait espérer un bon

joli succès. Après des discussions de marchand de tapis avec les responsables de l'UDF, M^{me} Boutin refusa le quatrième place sur leur liste, qui lui était proposée. Le 11 janvier, M. Barre lui donna le feu vert, malgré une intervention de MM. Jean-Claude Gauvain, Philippe Mestre et André Rossinat.

Depuis, c'est la consternation dans les milieux politiques du département. Les polémiques succèdent aux polémiques. Les petites phrases assassines aux vilaines situations. On s'étonne que M^{me} Boutin, qui avait proclamé « son amour » pour M. Giscard d'Estaing en 1982, se range maintenant parmi ses opposants. On affirme que la décision de M. Barre n'a aucune justification rationnelle.

La CDS, surtout, ne comprend pas, lui qui se veut le parti barriste, si s'étonne que le député du Rhône s'oppose à une liste menée par l'un des siens. Mais M. Barre a montré au PR, et surtout à M. Michel d'Ornano, qu'il n'est pas bon lui de refuser ce qu'il demande. Il n'est pas sûr que sa promesse de soutenir ceux à qui l'on reproche un « délit d'opinion » barriste. Et il donne une leçon au CDS, qui ne saurait prétendre au monopole du « parti ». Ainsi, derrière une apparente querelle de clocher, M. Barre joue une partie importante dans les Yvelines.

THIERRY BRÉHER.

Il n'y aura pas d'alliance avec l'extrême droite

déclare M. Chirac

M. Jacques Chirac a rejeté mardi 28 janvier, à Lille, toute idée d'alliance avec l'extrême droite, tant au plan national que dans les régions, au lendemain du 16 mars, car « pour nous, a-t-il précisé en faisant allusion à l'alliance PS-PC, la fin ne justifie pas les moyens ».

De notre correspondant

Lille. — M. Chirac, qui s'exprimait devant une centaine de personnes réunies à la Fête internationale de Lille pour soutenir la liste RPR menée par M. Chalandon, a déclaré : « Chaque voix qui s'élèvera de la majorité de demain risque de l'affaiblir, au point, peut-être, de la rendre instable et de pousser à M. Mitterrand les moyens de masquer. Je mets en garde ceux qui vont vers ceux qui créent le plus fort : il n'y aura pas d'alliance entre l'opposition actuelle et l'extrême droite. »

« Il n'y aura pas d'alliance parce que, tout simplement, nous avons des philosophies différentes. Nous n'avons jamais été dans l'histoire

de la proportionnelle et il y a un verrouillage afin de - préparer ainsi à sa main les conditions pour la prochaine échéance, celle de 1983 ». M. Chirac a déclaré : « Chaque voix qui s'élèvera de la majorité de demain risque de l'affaiblir, au point, peut-être, de la rendre instable et de pousser à M. Mitterrand les moyens de masquer. Je mets en garde ceux qui vont vers ceux qui créent le plus fort : il n'y aura pas d'alliance entre l'opposition actuelle et l'extrême droite. »

l'extrême droite par l'instauration de la proportionnelle et il y a un verrouillage afin de - préparer ainsi à sa main les conditions pour la prochaine échéance, celle de 1983 ». M. Chirac a déclaré : « Chaque voix qui s'élèvera de la majorité de demain risque de l'affaiblir, au point, peut-être, de la rendre instable et de pousser à M. Mitterrand les moyens de masquer. Je mets en garde ceux qui vont vers ceux qui créent le plus fort : il n'y aura pas d'alliance entre l'opposition actuelle et l'extrême droite. »

Dénonçant la « volonté » du président de la République de « réduire l'union RPR-UDF » en favorisant

de la même façon, le président du RPR a mis en garde les électeurs qui seraient tentés de passer leur voix vers l'extrême droite dans une dispersion des suffrages qui ne ferait qu'affaiblir « la majorité de demain » au risque de donner à M. Mitterrand « les moyens de masquer ».

du côté qu'eux. Ils ont une philosophie vieille comme le monde, qui s'appuie sur l'idée qu'il y a une hiérarchie entre les hommes - une philosophie qui est, quant au fond, raciste. » M. Chirac a déclaré cette fois au point d'une violente attaque contre les socialistes et les communistes. « Les socialistes, a-t-il déclaré, qui ont longtemps essayé de ne faire masse de soutien ceux à qui l'on reproche un délit d'opinion, n'ont pas un instant hésité à s'allier avec les hommes dont l'histoire nous apprend qu'ils sont infiniment plus dangereux pour les libertés, pour les peuples, pour les droits de l'homme. Ce sont les communistes, qui, de surcroît, chacun le sait s'agissant des dirigeants, vont chercher leurs ordres à l'étranger. »

M. Chirac a lancé : « Cinq ans de gauche, ça suffit », et a vivement critiqué l'action du gouvernement, notamment en matière de chômage. Il a affirmé : « Aujourd'hui la France est affaiblie, déçue, inquiète ». M. Chirac avait successivement visité Calais, Villeneuve-d'Ascq et Mons-en-Barœul.

JEAN-RENE LORE.

RECTIFICATIF. — Dans l'article publié dans le Monde du 29 janvier sur le colloque MM. l'abbé Rocard, une erreur s'est glissée dans les résultats du sondage réalisé pour les élections sociales : 11 % Français - non 11 % - sont « sans opinion » sur la suppression des lois Auroux.

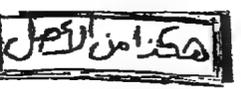
le journal mensuel de documentation politique après-demain (non vendu dans les kiosques) offre un dossier complet sur : LES ALTERNATIVES A L'HOSPITALISATION Envoyer 5 F (chèque) à l'AF ou (chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolant, 75001 Paris, en mentionnant le numéro de l'abonnement (130 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

FAITS & ARGUMENTS DOSSIERS 1982-1986 En vente en kiosque et maisons de la presse. 40 F.

OISE OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH ÉCOLE DE L'ANGLAIS EN ANGLETERRE 21, rue Valenciennes-Paris 75011 PARIS. Tél. : 33 1 47 70 11 33

Séjours linguistiques : • matin : 15 H de cours par semaine par groupes de 8 élèves maximum. • après-midi : tennis, équitation, golf, natation, voile, planche à voile.

CULTURE GÉNÉRALE CLÉ DE LA RÉUSSITE Conservez quelques heures par semaine à la mise à jour des connaissances de base. Une méthode qui présente les 20 principaux domaines de la culture générale sous une forme simple, dans la chronologie des événements, des mouvements de pensée et des hommes qui ont forgé les civilisations. Littérature, arts, histoire, sciences, politique, économie, religions, etc. Documentation gratuite à l'Institut Culturel Français, service 3769, 35, rue Collège, 92083 Paris-Levallois. Tél. : (1) 42-78-73-61.



COMMUNICATION

La création de la « Six » destinée aux jeunes

Le gouvernement a confié pour dix-huit ans la concession de la sixième chaîne de télévision par voie hertzienne, à dominante musicale, à un groupe composé de Publicis, Gaumont, NRJ et de la Société générale de gestion, de distribution et de marketing de M. Marcel Bleustein-Blanchet. La chaîne émettra, avant la fin du mois de février, dix heures par jour, pour 8 millions de téléspécimens au départ, 18 millions à l'année. Le contrat de concession et le cahier des charges ont été signés après l'avis que doit donner au préalable la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

Le cahier des charges prévoit un capital d'environ 250 millions de francs, réparti entre Publicis (25 %), Gaumont (25 %), NRJ (12 %), la Société de M. Bleustein-Blanchet (12 %) et l'équipe de direction de la chaîne, des personnes privées et des sociétés d'édition musicale.

La sixième chaîne complète le réseau national audiovisuel français prévu par le gouvernement au conseil des ministres du 21 juillet 1985.

M. Georges Filloud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de communication, a précisé que le sort de la septième chaîne (culturelle et par satellite) serait arrêté dans les jours qui viennent (le Monde du 29 janvier). D'autre part, une délégation du ministère des Télécommunications se rend à Luxembourg, le jeudi 30 janvier, pour tenter de débloquer l'affaire des satellites de télévision directe TDF 1, en cherchant un accord avec le gouvernement luxembourgeois et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Les candidats divines (CLT, et projet HIT-TV) ont aujourd'hui contre mauvaise fortune bon cœur, à l'exception de M. Jacques Séguela. L'opposition politique, en revanche, voit dans cette concession une nouvelle preuve de « copinage » entre le gouvernement et « ses amis » du privé. Elle rappelle que M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, est le frère de M. Jérôme Seydoux, président de la « 5 », et que M. Robert Bédier, garde des Sceaux, est le gendre de M. Marcel Bleustein-Blanchet.

Une chaîne en jeans

Ce n'est pas une nouvelle invention mais une chaîne de télévision. A l'évidence, M. Maurice Lévy, président de Publicis conseil directeur de la sixième chaîne, tient à cette distinction. Dans le cahier des charges qui va opposer les télévisions publiques à la « 5 », il se situe à côté. Pas de luttés pour l'audience de 20 heures, le choix des films ou les grandes stars du petit écran. Le projet qu'il a présenté depuis de longs mois avec ses partenaires épouse une autre dynamique : inventer une chaîne pour « les jeunes de tous âges » qui rejettent la télévision officielle, solennelle et un peu coincée, la télévision habituelle, familiale et obligatoire.

Musical, la sixième chaîne sera naturellement : la musique est depuis trente ans le principal vecteur de la culture des jeunes. Mais si ce mode d'expression perdait ses privilèges, la chaîne dériverait avec les mœurs : le succès qu'elle veut signer avec l'Etat audiovisuel se soustend au lieu de cinq ans. Entre-temps, la musique, qui constitue la moitié des programmes, n'en fera ni le rythme ni la liberté. Pas question d'enfiler clip sur clip au rythme d'un disc-jockey comme France Télévision sur France 1 ou Météo sur la Grande-Bretagne.

Le projet conçu par Publicis et ses partenaires veut innover, jouer avec la surprise, traiter l'actualité, les séries, les faits divers, les nouvelles, les histoires du rock, la manière iconoclaste mais passionnée dont les jeunes se saisissent par exemple des mouvements de mode. Surtout, la chaîne cherchera à noter avec un public un dialogue direct, une inter-

activité continue, tant sur le contenu que sur la forme, ce qui exclut l'accumulation de programmes en boîte par trop répétitifs. La sixième chaîne, résume M. Maurice Lévy, sera à la télévision classique ce que les radios étaient au FM : un changement radical de mode de consommation, qui drainera une audience plus jeune que celle des autres chaînes et fera de la télévision un plaisir et un smoking. La chaîne sera diffusée en jeans.

Rassurer les professionnels

Le pari est passionnant, mais difficile. Les jeunes - surtout les jeunes de marché le montrent - ne sont pas de gros consommateurs de télévision et préfèrent dès quinze ans les sorties de week-end au plaisir des écrans étranges lucratifs. Mais un marché à explorer séduit nombre d'annonceurs et intéresse fort les industriels de l'électronique, qui sou-

Ces défis impliquent une structure de travail très légère, une régie technique entièrement informatisée, ce qui explique le faible budget de démarrage : 200 millions de francs pour 1988. La plus grande part des ressources est allouée aux programmes, sous-traités dans une série de sociétés vidéo indépendantes choisies pour leur savoir-faire technologique, leur spécialisation dans un style de traitement de l'image.

La régie publicitaire sera elle aussi séparée de la chaîne, associant Publicis à d'autres partenaires. Malgré la liberté que lui accorde son cahier des charges, M. Maurice Lévy ne veut pas entendre parler de sous-traitement systématique des programmes par la publicité : « Nous sommes trop le respect du travail des créateurs pour ne pas chercher des formules plus acceptables, sous forme d'un partenariat unique, par exemple. » Un principe que

M. Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, a fortement appuyé.

A l'inverse de la « 5 », la sixième chaîne n'a pas d'ambition de rassurer et d'associer les créateurs, les professionnels du cinéma ou de l'audiovisuel. M. Lévy examine aussi des liaisons avec la chaîne de télévision locales montées par des groupes de presse. Une stratégie de consensus, qui devrait recevoir un accueil favorable. Pourtant, l'opposition a déjà condamné les « manœuvres politiques » qu'elle croit percevoir sous la sixième chaîne et brandi la menace de l'après-midi. « Je trouve positif que les hommes politiques s'intéressent à ce point à une chaîne de rock sans informations (1), de-essentiellement aux jeunes », répond un souriant M. Maurice Lévy.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Le cahier des charges prévoit des informations « facultatives », comme pour la « 5 ».

La télévision privée à deux vitesses

Si l'on compare les conditions des charges des deux nouvelles chaînes, on ne peut s'empêcher de remarquer que l'Etat a créé un système de télévision privée à deux vitesses. D'un côté, une chaîne thématique aux ambitions limitées, qui doit s'aligner immédiatement sur les règles cinématographiques du service public, produire et programmer français et consacrer un cinquième de ses bénéfices à la création. De l'autre, une chaîne généraliste de taille nationale qui jouit d'une liberté presque complète pendant trois ans et en profite pour étcher une dominante nettement franco-américaine.

M. Georges Filloud admet qu'il y a bien deux poids, deux mesures. Mais il s'empresse de le justifier. D'abord, il souligne que contrats de concession et servitudes générales de service public sont les mêmes pour le cinquième et la sixième chaîne : l'argument est important pour le Conseil d'Etat, qui doit statuer sur les recours déposés contre la « 5 ». Ensuite, il explique que le cahier des charges plus avantageux accordé à la cinquième chaîne est nécessaire à la montée en charge d'une télévision généraliste à gros budget, qui doit affronter la concurrence des chaînes publiques. « La sixième chaîne, thématique et à vocation plus complémentaire que concurrente, conclut-il, peut atteindre son point d'équilibre plus rapidement et peut ainsi supporter, dès la première année, des charges plus lourdes. »

D'un point de vue strictement économique, la démonstration risque de faire sourire. Elle consiste à dire que, avec un budget de 300 millions de francs, la sixième chaîne est capable de produire et d'acheter français, ce que la « 5 », avec 1,5 milliard de francs par an, serait incapable de faire. L'argument est d'autant plus contestable que la production de vidéo clips peut se révéler tout aussi coûteuse que celle de dramatiques ou de feuilletons, si l'on veut atteindre un niveau de

qualité suffisant pour séduire le public.

La chaîne musicale doit, selon les termes de M. Filloud, jouer un rôle important dans le renouveau du marché des médias par la chanson et les variétés françaises. Pourquoi la « 5 » n'a-t-elle pas hérité d'un dossier aussi intéressant à l'égard de la production de fiction nationale, qui est pourtant bien besoin ? Même si le gouvernement français ne voulait pas allouer outre mesure la trésorerie en faveur de la sixième chaîne, rien ne l'empêcherait d'offrir à M. Nicolas Seydoux, Silvio Berlusconi et Christophe Riboud une partie de leurs bénéfices au financement de la création, comme c'est le cas pour la sixième chaîne.

La loi française d'orientation audiovisuelle fixe le cadre de la politique audiovisuelle d'un gouvernement qui s'efforce, depuis 1981, de multiplier les chaînes de télévision avec le développement des industries de programmes. Les télévisions publiques ne souffrent pratiquement de programmes français, même si leurs difficultés financières les poussent trop souvent à scier la production à l'étranger. Canal Plus contribue, comme TF 1, A 2 et TF 3 réunis, au financement du cinéma. La sixième chaîne peut jouer un grand rôle vis-à-vis de l'industrie audiovisuelle sans doute des jeunes producteurs et producteurs vidéo.

Au vu de cette cohérence, la « 5 » est un peu décevant. Les jeunes qui la sont contents, sans contrepoids, lui donnent une position privilégiée sur le marché audiovisuel. Ils ne connaissent pas la télévision. Si la « 5 », avec 1,5 milliard de francs par an, serait incapable de faire. L'argument est d'autant plus contestable que la production de vidéo clips peut se révéler tout aussi coûteuse que celle de dramatiques ou de feuilletons, si l'on veut atteindre un niveau de

J.-F. L.

La « légitimité » de M. Bleustein-Blanchet

Dans son confortable bureau, au 11 rue de Valenciennes de Publicis, M. Marcel Bleustein-Blanchet, 67 ans, est assis dans un fauteuil en cuir. Il est vêtu d'un costume gris et d'une cravate blanche. Il a l'air d'un homme qui a tout vu et qui ne craint rien. Il a une voix grave et un regard direct. Il parle avec une aisance et une conviction qui ne laissent aucun doute sur sa légitimité. Il a été directeur de la publicité pendant plus de trente ans. Il a été directeur de la communication de la Société Générale. Il a été directeur de la communication de la Compagnie Générale de Télévision. Il a été directeur de la communication de la Compagnie Générale de Télévision. Il a été directeur de la communication de la Compagnie Générale de Télévision.

gent à équiper les foyers français d'un deuxième récepteur de télévision.

Pour résister le défi, les professionnels de la télévision ont dû faire appel à leur expérience de pionniers. Publicis, d'abord, le directeur de la communication française, avec plus de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, se souvient qu'il a fondé la première chaîne de télévision en 1954 et rappelle qu'il a porté en janvier 1985 candidat à la télévision privée. Gaumont peut s'enorgueillir d'être la plus ancienne société de cinéma du monde et d'avoir toujours mené une politique ambitieuse, même si elle a eu à subir les coups de quatre dernières années. NRJ, avec ses trente-cinq stations locales, est incontestablement le leader des médias privés, la seule à talonner les sondages de consommation nationale.

Publicis, ces trois grands de la communication, M. Gilbert Oury est moins connu du public mais s'impose chez les professionnels comme le numéro un de l'achat d'espaces publicitaires, une profession qu'il a inventée et dont il détient aujourd'hui 20 % du marché. La complémentarité des quatre partenaires est évidente : leur goût du risque et de l'aventure aussi. Impossible de nier la qualité professionnelle et l'équilibre du conseil de direction : M. Maurice Lévy, l'un des grands « juges de paix » du marché publicitaire français, et M. Christian Fechner, le producteur à succès de films populaires (Marche à l'ombre, Papy fait de la résistance, etc.).

Les deux hommes sont connus sur la scène nationale de leur grille et sur la scène nationale de leur grille et sur la scène nationale de leur grille. Ils ont une expérience de la télévision et de la radio. Ils ont une expérience de la télévision et de la radio. Ils ont une expérience de la télévision et de la radio.

Sur les programmes de sa télévision, Marcel Bleustein-Blanchet ne veut rien dire. Il ajoute malicieusement : « Vous verrez bien. » Le nom de la chaîne n'est au moins pas « La plus grande chaîne ». La « Musique », car c'est ainsi que les téléspécimens l'appellent instinctivement. Mais ce n'est qu'une proposition.

J.-F. L.

Les réactions

Les maisons de disques : bravo !

De notre envoyée spéciale

Cannes. - Ni M. Filloud ni M. Lévy ne défilent devant la nouvelle s'est répandue vite sur la Croisette inondée et émue. Et un mouvement unanime s'est imposé : « Bravo pour le principe », crient de toutes parts les professionnels du disque, réunis pour le MIDEM.

« Deux maisons de nous réjouir, M. Jean-Louis Bodinat, le PDG de CBS-France, qui avait été associé au projet concurrent HIT-TV, d'abord cette reconnaissance implicite de l'importance de la musique comme forme de loisir, notamment chez les jeunes ; ensuite, cette perspective de voir enfin diffusés sur les écrans, et rémunérés, des produits que nous aimons et savons fabriquer. » M. Philippe Constantin, PDG des disques Barclay : « Enfin un partenariat susceptible de prendre en compte ce qui bouge, ce qui crée, ce qui est français depuis maintenant. L'arrivée d'une nouvelle chaîne va obliger les professionnels et les maisons de disques à se remettre plus attentifs à l'innovation de nouveaux contenus. Une chance de lutter contre l'hystérie démodée d'une démodation anglo-saxonne. »

Le président du Phonogram, M. Jacques Caillat, pense aussi.

L'AUTRE JOURNAL devient L'AUTRE HEBDO N°1 19 février

Du côté des « perdants »

LA CLT : déclaration officielle. - La Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT) se refuse à toute négociation « à chaud » sur le choix fait par le gouvernement.

« Un commentaire de notre part, nous a dit M. Jacques Rignaud, administrateur délégué, pourrait être interprété comme une pression sur le Conseil d'Etat, mais par nous d'un message d'appréciation de la concession de la « 5 ». D'autre part, les gouvernements français et luxembourgeois reprennent jeudi 30 janvier les conversations à propos du satellite TDF 1 et il ne s'agit pas de compliquer une situation déjà délicate. » La CLT, qui a en la concession d'avoir été exclue de la franchise du cinéma « télévisé » privé hertzien depuis le début de la loi sur le nouveau des nouveaux réseaux, ne veut donc pas apparaître comme un mauvais perdant. Il faudra sans doute attendre quelques jours pour connaître son appréciation de la nouvelle situation créée par la décision gouvernementale.

M. ALAIN SUSSFELD (UGC) : le choix du premier ministre. - M. Alain Sussfeld, vice-président-directeur général d'UGC, nous a dit : « Le gouvernement a choisi l'opérateur plutôt que le projet, le capital plutôt que le concept nouveau de télévision que nous présentions. Nous ne croyons pas qu'il puisse exister six chaînes généralistes, alors que nous présentions un service, un autre créneau, d'autres types de programmes à d'autres heures. Notre idée de contre-programmation demeure valable, elle aura lieu ou non dans la nouvelle chaîne. Dans la phase de négociations, il n'y a pas eu véritablement de dialogue public, mais ce sera le cas aux Etats-Unis. Le gouvernement a fait une analyse et s'en est tiré au schéma général. Une chaîne, cela se juge sur la grille et le projet technique. »

M. JACQUES SÉGUELA : le choix du premier ministre. - M. Jacques Séguela (agence Roux-Séguela-Cayzac et Goudard) estime qu'il y a eu une complète transparence et une honnêteté totale de la compétition. « Le drame, nous a-t-il déclaré, c'est que les pouvoirs publics ont fait le mauvais choix. Si nous sommes jugés par le président de la République, qui est un homme de dynamisme et d'imagination, ce sera par le premier ministre, qui est un homme de conservatisme, nous aurons gagné la partie. Le projet techniquement possible, c'était le nôtre. On ne peut pas récolter plus de 100 millions de francs de publicité sur une cible limitée, touchant principalement les jeunes, qui veulent un télévision différente. Je n'ai aucune amertume, mais je regrette que le choix a été politique, dans la logique de technocratie qui est celle du premier ministre. Je continue à préparer la télévision de demain et les médias auront un jour ou l'autre un gouvernement ? »

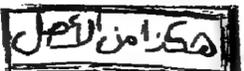
L'opposition : « copinage »

M. JACQUES CHIRAC, président du RPR : « Il n'y a plus de réseaux pour les chaînes régionales, qui n'est pas conforme à ce qui a été envisagé. »

M. CHARLES PASQUA, président du groupe RPR du Sénat : « Si le gouvernement actuel, mépris de toute logique et au mépris des règles élémentaires de la démocratie, veut utiliser les deux mois qui lui restent à brader 2 ses programmes dans le patrimoine audiovisuel, il faut que les chaînes soient claires : nous remettons tout cela en cause lorsque nous arrivons aux affaires. »

M. FRANÇOIS LÉOTARD, secrétaire général du Parti républicain : « La cogestion et la combine, ainsi que les pratiques de copinage, continuent. (...) La cinquième chaîne, à M. Seydoux-Berlusconi ; la sixième, c'est Seydoux-Badinier, et cela a fait en dépit de toutes les règles normales de la concurrence. Et cela sera revu. »

M. ALAIN MADELIN, député général du PR : « A quelques semaines des élections législatives, le gouvernement poursuit la grande broderie des nouvelles chaînes de télévision à des fins politiques. (...) La loi du marché devient la loi de la famille Seydoux. Quels sont donc les intérêts qui sont derrière les Dalton de l'audiovisuel un gouvernement ? »



Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Alain Resnais

SUR LE PLATEAU DE « MÉLO »

Alain Resnais est un train de tenir un pari surprenant. Tourner en vingt jours, pour 10 millions de francs, l'adaptation d'une pièce d'Henry Bernstein, mélo, créée en 1929 par Gaby Morlay. Le pari - déjà gagné, - c'est que ce n'est pas du théâtre filmé. C'est un film. D'Alain Resnais.



André Dussolier, Sabine Azéma, Pierre Arditi.



Alain Resnais et Sabine Azéma.

NOUS sommes au studio de Billancourt. Quelques petites scènes scintillent dans une nuit de cinéma, au milieu d'un pavillon de meublé. Les mouillures en polystyrène ont une rugosité et une modestie plus vraies que nature. A l'intérieur de la maison, une chambre exigüe, et dans la chambre, le silence. Une équipe au complet se trouve pourtant là, mais c'est celle d'Alain Resnais, et bien sûr, tout est différent. Différent des autres plateaux, d'entendre. Ici, pas de bruit, pas de cris. Les techniciens, les comédiens, semblent frappés de cécité, comme d'autres le seraient de congestion. C'est un état. Et il y a contagion.

Alain Resnais, ou, plutôt, je déteste ne pas tourner. Mais ça serait une commande, une œuvre de circonstance ? Pas du tout, c'est un film que le hasard a béni, semble-t-il. A l'origine, il y a Fanny Ardant qui parle à Alain Resnais de Bernstein. En 1977, d'Henry, de Léonard, il y a eu d'une conférence que se dernier se tenait sur l'histoire de la tonalité dans la musique occidentale.

Et le film ne coûte que 10 millions, compris ! Alain Resnais chante lui aussi le grand air des économies librement consenties, il dit : *Providence, aujourd'hui, coûterait 25 millions, il ajoute que le film comportait cinq plans, un que Mélo n'en comptera que cent cinquante, il conclut ornement : « Petit budget autorisé petit public. Ce n'est pas besoin de huit mille hommes ».*

Sans doute, mais si on ne les exige pas, on peut les espérer. Pourquoi le public ne rentrerait-il pas dans ce jeu de violence anachronique, qu'il doit, comme toujours chez Resnais, recueillir des pièces, des secrets, des zones interdites et livrées, le rêve, la mémoire, le passé...

Eh bien, oui, c'est un beau scénario ! Et Resnais n'a-t-il pas toujours été au plus haut de lui-même, au plus intime de son inspiration, au plus « original », lorsqu'il s'est emparé de sa manière - l'effraction sans traces - de l'univers d'un auteur ? Celui de Jean Cayrol pour *Muriet*, de Marguerite Yourcenar pour *Hiroshima mon amour*, d'Alain Robbe-Grillet pour *Les années de jeunesse de Marlenka*, de Jacques Sternberg pour *Je t'aime, je t'aime*, de David Mercer pour *Providence*.

Après-midi. Pierre a une mauvaise mine, une barbe de deux jours, une veste d'intérieur, des cheveux ébouriffés. Il est à demi étendu sur le divan. « Répétition, Action ! », lance Resnais. Pierre se plaint, gémit : « Zut, ah, zut ! » Entre Sabine Azéma et un plateau : « Ah ! j'allais t'appeler. Qu'est-ce que tu m'apportes ? Les pistoles ou la potion ? » Sabine Azéma dans un robe de soirée verte à une grâce unique, se tient petit moment qui tremble, elle parle vite, léger, mais à l'heure, pour distraire. « Pierre ? » qu'elle assassine, elle fera des galipettes... Pierre Arditi, lui, impressionné par son ardeur à être l'autre. Avant la prise, il s'essouffle, il s'aspicte presque avec des mouvements d'homme qui interroge : « La veste, je la serre, pour mieux donner l'impression de froid ! »

Resnais est dans un angle, très gris, très mince, bloqué dans un durvet bleu, comme s'il arrivait tout juste d'un éprouvant voyage en altitude. Disponible et distant. Il est en train de gagner un pari surprenant. A tous égards. Et le premier des surprises, c'est lui. A l'époque des budgets obèses et des tournages fleuves, il a mis en chantier un film qui tient en un mot, *Mélo*, qui tient en vingt jours de tournage, qui tient en 10 millions de francs.

A ce moment-là, Resnais travaille à un scénario avec Milan Kundera, mais il nomme, Bernstein, comme à l'heure juste. Et l'amène à relever plusieurs pièces. *Mélo* est un écho, une alliée en la personne de la fille de l'auteur, qui négocie ses droits en prenant une participation dans l'entreprise, trouve un producteur motivé, Marin Karmatz. Qui lui dit : « Cette histoire remet Resnais en situation de premier film, tout ce que cela comporte de contraintes, mais mari d'élan. On retrouve ici la notion d'équipe, de famille, qui était la marque, avant guerre, du cinéma de Guitry, de Pagnol. Tous les acteurs ont participé aux répétitions de Mélo, qui ont duré sept semaines, autant que les tournages. C'est effrayant, permet de mettre sa boîte à disposition pour un jour. C'est énorme. A ce train-là, les anglosaxons ont résorbés dans le travail, et notre devoir est de nous assurer au service d'un film dirigé de façon si morale ».

Tout ? C'est-à-dire, d'autres, le chef de Jacques Saulnier, un décor d'œuvre d'authenticité pointilleuse, émergeant tout meublé (par l'ensemblier Philippe Turture) de l'année 1927. Dans l'appartement de Marcel (André Dussolier), on trouve de Juan Gris, deux bas-reliefs de Laurens, un bar de Mallet-Stevens, deux tableaux de Chagrin, des merveilles assurées pour 8 millions de francs.

Trois ans plus tard, ayant épousé Christine, Pierre reverra Marcel. Pris de soupçons, non sur la nature de la maladie étrange qui l'a, un temps, terrassé, mais sur les relations qui ont pu se nouer entre son ami et sa femme, il supplie qu'on lui dise la vérité. Marcel résistera à la vérité en soi majeur, opus 78, la Brahms, une fois encore, unira deux hommes dont le même gracieux fantôme guide les mains. Rideau...

« Chez Resnais, on est bien », confirment Arditi et Azéma à la buvette du studio. « On ne peut pas s'emmerder avec ce type, résume Pierre Arditi. Lors des répétitions, vers la fin, tout le monde pleurait, y compris les techniciens. » Sabine Azéma ajoute : « Il vous oblige à aller loin, à exiger. Tous les détails comptent. Depuis peu, j'ai adopté *Heure bleue*, de Guerin, c'est un parfum d'époque, n'est-ce pas ? »

De l'époque où Mélo était représenté, en effet. « *Romaine* est le mélo qui m'a donné le plus de mal, déclarait Gaby Morlay, et que j'ai donc le plus aimé. Un soir qu'elle chantonnait dans sa loge, Henry Bernstein tressaillait sur elle, indigné : « Voulez-vous vous taire ! Ils sont en train de vous pleurer... »

Dans *Comédie* du 25 octobre 1932, Henry Bernstein ne prenait pas la peine de dissimuler son opinion sur la *Comédie* : « ... Déjà, au soir, j'ai assisté, au soir, à la projection de ce prétendu film, et je me suis senti qu'une amère joie, celle d'entendre, alors que le film paraissait à l'écran, une bordée de sifflets, cette ineptie. »

Cette fois, M. Bernstein, juré, vous ne serez pas trahi. Vous n'avez pas à vous inquiéter de bien dévaluer, vous risquez même d'être réhabilité. Sachez que vous ne devez pas ce sauvetage posthume à l'ingrate postérité, mais à l'évidence, un poète si plus discret de la modernité, au cinéaste du mystère et à la limpidité, j'ai nommé Alain Resnais. Rideau.

DANIELE HEYMANN.

HENRY BERNSTEIN, AUTEUR COMBLÉ

HENRY BERNSTEIN est l'auteur (comblé) de vingt-neuf pièces qui eurent pour la plupart un grand succès. Elles portent des titres courts, sobres : *la Rafale*, *la Griffe*, *T'Assure*, *le Sacre*, *le Verin*, *le Cœur*, *le Soif*. Dès ses débuts, le jeune Bernstein trouva des admirateurs de poids : Léon Blum, Alfred Capus, les Guitry.

En 1911, Jules Claretie, alors administrateur, fait entrer André Rivoire, de Bernstein, au Français. Aussitôt une cabale antisémite se déclenche, lancée par les Camelots du roi, rejoints bientôt par les militants de l'Action française - duels, invectives, violences se succèdent dans les deux camps. Léon Daudet est passé à tabac. La pièce est finalement retirée. Proust écrit alors à Bernstein : « Je pense que vos griefs contre

Bernstein sont tombés devant les satrapes qu'on lui a fait (sic), et l'admirable attitude qu'il a su conserver. »

Mélo causa moins de remous. Encensé par sa création par Henri Bidou dans le *Journal* des débats du 18 mars 1929 : « Ce qui tient dans Mélo est incroyable... sommes loin de la courte crise du drame classique. Des êtres vivants changent, se développent, succombent. La pièce est faite de langues ligées courtes qui interfèrent entre elles. De ces courbes, le dramaturge ne peut nous montrer que les sommets. Eux seuls sont éclairés. De là une division en épisodes. Loin de donner à ces moments du drame des valeurs égales, l'auteur en a varié l'importance et le caractère avec beaucoup de liberté ; il a sans y

Comédie Française

février 86 en alternance

CORNELLE
LE MENTEUR
Mise en scène d'Alain FRANÇON
les 1^{er}, 3, 6, 10, 14, 16, 21, 24, 27 février à 20 h 30
les 2, 12, 23 février à 18 h 30.

JEAN GENET
LE BALCON
Mise en scène de Georges LAUJANT
les 2, 5, 7, 11, 12, 15, 17, 19, 23, 25 février à 20 h 30
le 8 février à 14 h 30.

MOLIÈRE
LE MISANTHROPE
Mise en scène de Jean-Pierre VINCENT
les 9, 13, 16, 20, 22 février à 20 h 30
les 8 et 16 février à 14 h 30.

PONGE (sobriété littéraire)
LE SAVON
Réalisation de Christian RIST
les 26, 28 février à 5 mars à 20 h 30.

NOUVEAUX NUMÉROS
LOCATION 40 15 00 15
RENSEIGNEMENTS 40 15 00 00 (24 h sur 24)

location facilitée : les soirées ouvertes

pour les spectacles les plus demandés.

BULLETIN DE RÉSERVATION POUR LES SOIRÉES OUVERTES

ADRESSE _____

TEL. _____

Cryptez un règlement de _____

Je réserve _____ places
A 35 F □ 45 F □ 110 F □

pour les représentations de :
- samedi 22 février à 20 h 30 Le Misanthrope (Bernard)
- dimanche 23 février à 14 h 30 Le Misanthrope (Bernard)
- samedi 8 mars à 20 h 30 Le Tragede de Macbeth
- dimanche 9 mars à 14 h 30 Le Menteur
- samedi 15 mars à 20 h 30 Le Balcon
- dimanche 22 mars à 14 h 30 Un chapeau de paille d'Italie

Les demandes doivent être dans les limites des places disponibles.
Bulletin à retourner accompagné d'une enveloppe ou moins 10 jours avant la date de la représentation choisie à :

COMÉDIE FRANÇAISE - LOCATION BP 75021 PARIS CEDEX 01

Comédie Française

es « perdants »

ALAIN RESNAIS

ALAIN RESNAIS, 65 ans, est un homme qui a fait de sa vie un film. Il a tourné plus de 30 films, dont beaucoup sont devenus des classiques du cinéma français. Il est connu pour son style sobre et son intérêt pour la structure narrative. Dans cet article, nous explorons son parcours, ses réalisations et son impact sur le cinéma français.

La Ville de Paris a confié à Jean-Luc Monterosso, responsable du Mois de la photo, le soin d'inventer un lieu consacré à la photographie. Un espace pour les artistes en voie de notoriété, pour les chercheurs, pour un public en quête d'informations.

Espace-Photo

LIEU FIXE POUR L'ART DU TRANSFORMABLE

Sous des dehors doux et réservés, Jean-Luc Monterosso est un battant, un homme, un formidable animateur, un certain nombre de personnalités qui à la mieux contribuent à la reconnaissance de la photographie en France depuis huit ans. Après avoir été critique et responsable de la diffusion audiovisuelle à Beaubourg, il a été nommé délégué général de Paris Audiovisuel en 1977. Et c'est une impulsion que, l'initiative des affaires culturelles de la Ville de Paris, est né le Mois de la photo, l'une des manifestations mondiales les plus importantes.

A trente-cinq ans, un homme enthousiaste vient de réaliser un nouveau rêve : la création d'un lieu permanent consacré à la photographie. C'est le premier du genre dans la capitale et il doit beaucoup au maire de Paris, Jean-Pierre Chevènement, qui a la charge de son œuvre. Il est très important, mais n'est pas encore reconnu à sa juste valeur. Les opérateurs qui lui ont préparé ont travaillé avec beaucoup de sérieux et de compétence. Nous accueillons les portraits d'Alice Springs (la femme d'Helmut Newton), les images de Jimmy Fox (le milieu de la boxe, Claude Alexander, dont le travail sur le corps aurait pu être Georges Bataille, et Georges Weber, le grand photographe de la vogue aux Etats-Unis. L'espace est ouvert toujours bien au photo-journalisme qu'à la publicité et à la recherche personnelle, toutes les tendances de la création contemporaine.

Le projet de l'Espace photographique de Paris mûrit depuis sept ans. Il a été nommé directeur. Quelle sera sa mission ? Celle d'un lieu de rencontre et de confrontation. De sa superficie (400 mètres carrés), qui permet de présenter une centaine de photographies, il se situe entre la galerie privée et le musée. Il accueillera de préférence des artistes exposés par les institutions et le travail de leur importance pour les galeries privées, mais pas encore assez simple pour être présenté dans un musée.

Même après quinze années de pratique, certains n'ont pas envie d'être « muséifiés ». J'ajoute qu'en l'espace sera ouvert à la « jeune photographie ». D'autre part, je souhaite innover en proposant des expositions d'un type inédit. La photographie est l'art du transformable, elle ne peut se réduire à une forme unique d'exposition. Nous sommes équipés de façon à concevoir de petites mises en scène, en jouant

la diversité des éclairages et de l'espace, et par l'usage de systèmes mobiles. Grâce au système mis au point pour « Les Immatériaux », à Beaubourg, il sera possible d'accompagner une photo, ou un ensemble de photos, par un commentaire qui sera celui de l'auteur ou, simplement, d'un commentateur. On oublie trop souvent que chaque photo a une histoire, et qu'il est important de la connaître pour pouvoir l'apprécier.

Vous souhaitez par un hommage à Bernard Pierre Wolff, quels seront les autres invités, exposerez-vous uniquement des photographies ?

Cet hommage était prévu depuis longtemps, et l'exposition a été préparée bien avant la mort de Bernard Pierre Wolff. Il a fait partie de ses photographies à Paris Audiovisuel, qui a la charge de son œuvre. Il est très important, mais n'est pas encore reconnu à sa juste valeur. Les opérateurs qui lui ont préparé ont travaillé avec beaucoup de sérieux et de compétence. Nous accueillons les portraits d'Alice Springs (la femme d'Helmut Newton), les images de Jimmy Fox (le milieu de la boxe, Claude Alexander, dont le travail sur le corps aurait pu être Georges Bataille, et Georges Weber, le grand photographe de la vogue aux Etats-Unis. L'espace est ouvert toujours bien au photo-journalisme qu'à la publicité et à la recherche personnelle, toutes les tendances de la création contemporaine.

Cet espace est un lieu de consultation et d'animation. Tout le monde pourra y avoir accès.

Où. C'est notre seconde mission, puisque dès novembre le public pourra consulter les œuvres, et uniquement sur rendez-vous, pour des raisons de protection des ouvrages, la bibliothèque anthropologique de René Martinet, qui est un peu celle de l'honnête homme du vingtième siècle, la matière de photographie. Je suis heureux que la Ville de Paris ait pu acquiescer cet ensemble irremplaçable. Sinon, il aurait parti aux Etats-Unis. Complètement à l'audiovisuel, mais il faut que les photographes exposés aient un nombre de possibilités technologiques pour autant faire à l'audiovisuel à tout prix, et en la-

sant chacun libre d'utiliser le moyen d'expression qui lui convient. Les septembre, nous préparons une exposition originale, conçue par une équipe de spécialistes de l'université de Vincennes. En même temps qu'une manière d'envisager la présentation des images, nous explorons la palette mise à la disposition de chaque créateur.

Puis disposez d'une subvention annuelle relativement confortable de 3 millions de francs. Une part de ce budget sera-t-elle consacrée à l'acquisition des œuvres ?

Depuis 1977, il existe à la Ville de Paris un comité d'achat qui a fourni un effort considérable pour constituer un patrimoine et préserver le patrimoine. Outre l'octroi de bourses et de commandes, il y a aussi une politique d'aide aux expositions. Le budget n'est pas disposé en faveur de la photographie en tant que tel, mais il est temps que l'effort des pouvoirs publics soit complété par l'aide privée. En ce qui concerne les photographes, nous ne donnons pas d'indemnités au public le goût des images, nous lui suggérons à l'occasion de leur faire. Le spectateur qui s'intéresse à la photo est virtuellement un consommateur en puissance. Dès lors, il me paraît normal de mettre à contribution le privé, et je ferai tout pour compléter ce budget par cet apport essentiel.

Vous préparez activement le prochain Mois de la photo. Lors d'une conférence de presse, vous avez annoncé que vous envisagez de modifier la formule, d'en faire une manifestation proche de la « Biennale » du cinéma. Quels seront les principaux changements ?

Premièrement, le Mois de la photo devient une compétition internationale. Il y aura désormais une sélection établie par un jury avec proclamation d'un palmarès et attribution de prix. Second changement : le sponsoring privé. Je me réjouis que les Rencontres d'Arles aient montré l'exemple en s'associant à Fujifilm. Notre conseil d'administration a accepté les propositions de Kodak et Canon et sponsoriser le prochain mois. Une manifestation qui, l'an dernier, a été par quatre cent mille visiteurs doit devenir peut-être celle des industriels de la



New-York 1983 (Photo de Bernard Pierre Wolff).

photo. Pour ces nouveaux partenaires, il s'agit d'un investissement à long terme ; j'espère que le Mois de 1986 ne sera pas uniquement patronné par deux ou trois marques, mais par l'ensemble des industries photographiques.

Quels seront les thèmes principaux et surtout quelles œuvres les illustreront du prochain Mois ?

Ils sont au nombre de trois : la photo d'Amérique latine, encore mal connue ; la photographie de 1920 à 1950, l'une des époques les plus riches d'une histoire toujours à écrire ; et, troisièmement, la photographie « limites », des métamorphoses ou des détournements pratiqués par ceux que l'on a dénommés « des intrus dans la photographie ». A savoir : cinéastes, peintres ou écrivains, qui ne sont pas photographes, mais utilisent le langage photographique.

Quant aux titres d'œuvres : grande rétrospective Alvarez à la Grande Galerie, niveau 2, une exposition Maywald au musée Galliera, et enfin Ralph Gibson, qui a cinquante tirages récents, non pas à Paris, mais sur son atmosphère créative.

Propos recueillis par PATRICK ROEGERS

* Espace photographique de Paris, à la Grande Galerie, niveau 2, Les Halles, entrée pédonne rue du Ponce-Neuf. Ouvert tous les jours sauf le lundi de 13 heures à 18 heures, y compris le week-end, sauf le mercredi jusqu'à 22 h 30. Tél. : 43-59-00-90.

EXPOSITION BERNARD PIERRE WOLFF

de la forme et la composition, la souplesse du cadrage, l'usage géométrique du noir et blanc.

Ancien assistant d'Henri Langlois à la Cinémaèque, né dans le Sarthe en 1930, passionné par Orson Welles, le jazz et Céline, ce saltateur de clichés avait élu domicile dans les marges du confort. Pêchant ses perles dans les bidonvilles de Bénarès ou de Bombay, il a ramené des images éprises de dépaysement, d'envol et de mouvement, totalement à l'encontre des albums de voyage en couleurs, si mentaux et enroulés. Mieux contemplatif que Carier-Bresson, qu'il admirait, Wolff était le porte-parole des mendicants, aveugles ou femmes en pleurs, de la beauté du peuple indien, dont il happe le prunelle, laissant surgir à chaque prise des plans cinématographiques de son objectif.

Que ce soit à Londres, Mexico ou Tokyo, Bernard Pierre Wolff était sociologiquement du reportage pour mettre nos certitudes en question et rendre compte de l'équilibre du monde sous le fouillis du désordre, et parfois du désastre. La photographie était vécue par lui comme une écriture quotidienne et fulgurante, qui réinjecte la réalité le sens de l'harmonie.

La vraie portée de son œuvre est d'être un miroir de l'âme et de l'esprit, Tombé malade en Afrique, Bernard Pierre Wolff est mort le 28 avril 1985, à l'âge de cinquante-quatre ans, sans savoir si ses images le menaient à bon port. « Mon intérêt, c'est les gens, et il peut être rétrospectif fait à l'heure en pleine lumière les étoiles de son ciel intérieur. Par son exceptionnelle sensibilité, comme il l'aurait sans doute permis, elle lui permet une nouvelle fois de repartir ailleurs. Et d'apaiser à jamais ses inquiétudes.

P. R.

Hommage à Bernard Pierre Wolff. Espace photographique de Paris, exposition présentée par Paris Audiovisuel jusqu'au 23 mars. L'ensemble des photos est repris dans un catalogue comportant des textes de J.-L. Monterosso, C.-H. Favrot, Charles H. et Pierre Borhan.

BRISETTE BUSCAIL
expose du 1^{er} au 14 février 1986
à la galerie HEROUET
44, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris - Le Marais
Téléphone : 42-78-62-60

Atelier Jean BRASILIER
6, rue Antoine-Dubois, Paris-6^e
M^e Odéon. Tél. 46-33-17-07
(sous le porche)
MARC SZUZOR
(Paysages, études irlandaises)
Vernissage le 1^{er} février de 14 h à 20 h - Jusqu'au 15 février

GALERIE CLAUDE BERNARD
rue des Beaux-Arts, Paris (6^e) - tél. : 41-36-97-17
NEVELSON
œuvres récentes
du 23 janvier au 22 février 1986

GALERIE COARD
12, rue Jacques-Caillet, Paris-VI^e - 43-53-33-73
LOO
Peintures anciennes et récentes
Du 20 janvier au 1^{er} mars 1986

EXPOSITION - VENTE
au profit des sinistrés du
MEXIQUE - COLOMBIE
avec l'art, recréons le vie
20 JANVIER - 22 FÉVRIER
CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
28, bd Raspail, 75007 Paris.
Tél. : 45-49-10-25 - Entrée libre

SOTHEBY'S
FOUNDED 1744
GENEVE
prépare ses prochaines ventes de
Mai 1986

Orfèvrerie,
Boîtes en Or,
Objets Russes,
Fabergé et
Miniatures
Les personnes désireuses de soumettre des objets en vue de ces ventes pourront rencontrer nos spécialistes sur rendez-vous à Paris, lundi et mardi 8 février. Monaco, jeudi 5 février.
Notre spécialiste en montres sera également présent à Paris le mardi 4 février.
Veuillez contacter :
Sotheby's Paris, 3, rue de Miromesnil, 75008 Paris Tél. : (1) 42.66.40.60
Sotheby's Monaco, Sporting d'Hiver, Place du Casino, Monte-Carlo (Monaco) Tél. : 93.33.33
Sotheby's Genève, 24, rue de la Cité, Genève Tél. : (2) 21.33.77

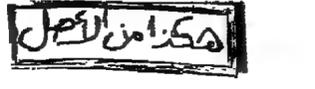
GALERIE JEAN CAMRON
8, rue des Beaux-Arts, Paris-6^e
Tél. 46-33-95-63
MARITHA HIRAOUI
« Vitrines sur un thème »
Du 21 janvier au 2 février

PIERRE TRAPET
Les Chaussures de M^{me} Gilles
Salle de la Ville - Paris
2/7 février
Rens. 46-66-65-33

FRANCINE SCIALOM GREENBLATT
PEINTURES 28 JANVIER - 1^{er} MARS 86
GEORGES FALL
57 QUAI DES GRANDS AUGUSTINS, 75006 PARIS, 633.52.45

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU 45.45.49.77
CESARE PAVESE Le Plaisir des autres
d'après "Entre femmes seules", extrait du recueil "Le Bel et..."
adaptation de M^{me} MALLET
mise en scène Gilles GLEIZES
Un magistral retour de comédiens, dirigé dans le raffinement et l'émotion contenue. LE MATIN

CHER VIEUX TROUBADOUR
DE BRUNO VILLIEN
LES RES LA CORRESPONDANCE DE GEORGE SAND ET GUSTAVE FLAUBERT
AVEC HELENE SURGERE ET M^{me} PERSONNE
MISE EN SCENE FRANÇOIS DARRY
Compagnie Darry - Villien
LOC. 47 42 67 27 - AGENCES - FNAC



Sélection

CINÉMA

« Le ciel peut attendre » d'Ernst Lubitsch

Aimer les femmes, le champagne et la musique ne saurait être un péché. Même le diable, dans ce divertissement grave et ironique, a une bonne tête. Si le ciel peut attendre, c'est que, pour Lubitsch, le paradis existait sur terre, dans une vie élégante, luxueuse et mondaine, avec de jolies compagnes, telle Gene Tierney, et une forme de bonheur sans morale. Une comédie testament de la Lubitsch touch. — J.S.

ET AUSSI... L'éléphant officielle, de Luis Puenzo. Beauvilliers hommage aux disparus de l'Argentine. Chorus Line, de Richard Attenborough (les charmes de la comédie musicale). Ginger et Fred, de Federico Fellini (vergues du petit écran). Dragées au poivre, de Jacques Rivette (débâcle posthume).

THÉÂTRE

« Le Veilleur de nuit » au Théâtre 13

Lorsqu'un homme devient vieux, comment peut-il se battre pour ne pas être jeté au rebut ? Tel est le

propos du Veilleur de nuit, chef-d'œuvre de franc-parler, de tact, de poésie et de naturel, que Sacha Guitry a écrit quand il était tout jeune encore. La mise en scène de Jacques Nerson est un prodige de « lifting » invisible, d'élégance cruelle et souriante, et les acteurs, Fabrice Luchini, Marc Duret, Agnès Denolle, Yasmine Reza, nous saisissent par leur imagination, leur intelligence. — M.C.

ET AUSSI... Comédiens d'un certain âge pour jouer le thème de Dostoïevski, au Petit Odéon (théâtre d'un jeune auteur soviétique) ; le Mahabharata aux Bouffes du Nord (quand les classes bleues et les déshérités bleus de l'Inde se font la guerre) ; Voyageur d'hiver à la Cité internationale de culture Paris-Dakar à trois sur un vieux canotier ; le Cité au Théâtre du Rond-Point (les grandes de France Husson font un triomphe au vieux Corneille).

MUSIQUE

La Tétralogie et John Cage

Un étrange... parure, l'opéra de Wagner n'a pas été démodé intégralement à Paris depuis 1917. Elle nous revient enfin grâce à Mark Janowski (chef d'un très bel orchestrement paru chez Eurodisc), qui veut marquer ainsi solennellement le dixième anniversaire du Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio France. Quelques chiffres montrent l'énormité de l'entreprise : 150 musiciens, 120 choristes, 50... internationaux, 96 répétitions, 000... travail... séries pour cet événement : les 31 janvier, 2, 5 et 8... au... Champs-Élysées, les 10, 12, 14... au... Théâtre musical de Paris/Châtelet.

John Cage, lui, se contentera de huit heures de concerts en assistant à « Non-stop John Cage » que lui consacre le Centre Erik-Satie du Blanc-Mesnil (71, avenue Charles-Floquet, le 2, de 15 h à 23 h).

ET AUSSI... Symphonie Réurrection, de Mahler, par l'Orchestre national, dir. V. Neumann (Champs-Élysées, le 30) ; Chopin, par Mire Laforêt, 2^e prix du concours de Var-

sovie 1986 (Gaveaux, le 31) ; le Transvère (Strasbourg, les 31, 2, 7, 8, 11) ; Mozart, par le Quatuor Amadeus et G. de Peyer (Champs-Élysées, le 1^{er} février) ; Verdi au Pucierot par Cristina Banti, soprano de vingt-deux ans, prix Verdi du Concours 1985, avec l'Orchestre Lamoureux (Playel, le 2, à 17 h 30) ; Mozart, par le quatuor Hagen (Th. du Rond-Point, le 2, à 11 h) ; Hamea, Kanach, Darasaa, Edivis, par le Groupe vocal de France (Centre Pompidou, le 3) ; Mozart, Chopin, Schubert, par M.-J. Péro (Champs-Élysées, le 4) ; Hamea, Linz, Felle, Albanis, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim et Mirella Arguchich (Playel, les 5, 6, 7 février).

JAZZ

Barney Wilen et Philippe Petit au Sunset

L'impressionnisme du ténor, dans Acacemour pour l'échafaud, aux côtés de Miles, la confiance de cette séance directement enregistrée en suivant l'impro, le percé du jeune homme au saxophone, voilà pour la légende ; Barney Wilen fixé pour l'éternité d'une musique qui ne vit que d'instant. Barney Wilen aujourd'hui, toujours autant d'autorité et d'aisance dans le jeu, c'est un quartet aimable avec le guitariste Philippe Petit, l'évidence du son et la recherche d'un univers original. Révéris assurés. Le passeur, en l'occurrence, ne renchérit pas aux règles fondamentales de son rôle, celui de bretteur de jazz, sans se donner des airs ni chercher midi aux pendules bisaires ; il se nomme Al Levitt. — F.M.

Barney Wilen et Philippe Petit au Sunset, 80, rue des Lombards, du 29 janvier au 4 février.

DANSE

La danse contemporaine dans tous ses états

Pendant que Merce Cunningham investit l'Opéra avec Un jour ou deux, les jeunes compagnies se produisent un peu partout dans Paris. Au Centre

Georges-Pompidou, Dominique Bagouet, monté de MATHIAS, vient présenter son *Crawl de Lucien*. Ce n'est plus une architecture à la française comme *Amour d'amour*, mais une suite d'impressions entre danseurs (du 11 janvier au 2 février). Dans son cycle de « Journées dans », l'Éclaircir d'or accueille à 11 h Jérôme Racheil pour une action dramatique. *Unus*, et à 22 h Anne-Marie Poras avec *Transit*, une histoire de vacances traitée en style jazz (du 28 janvier au 2 février). Le Théâtre contemporain de la danse donne carte blanche à des chorégraphes à l'auditorium de la FNAC du Forum des Halles à 17 h 30 (Dominique Petit le 11 janvier, Anne Martin le 28, Valérie Ros de la Grange, le 29, Peter Dodson le 30, Angéline Préjocaj le 31). Denis Pastopoulos passe au Théâtre 18 à 20 h 30. — M.M.

ET AUSSI... Hommage à Merce Cunningham en sa présence à la cinémathèque du Palais de Chaillot, samedi 1^{er} février à 18 h (trois films dont un inédit en France, *Dad* Comedia).

EXPOSITIONS

Louise Nevelson

Galerie Claude-Bernard

Nevelson, grande dame de la culture en noir et en bois, à quatre-vingt-six ans continue de produire énormément. Comme en témoigne l'exposition de la Galerie Claude-Bernard, remplie de grandes et petites pièces sculptées, avec ou sans pieds de meuble, boutons de tiroirs, moulures fleuries et autres ingrédients récupérés aux ordures et assemblés en d'étranges machines à broyer le temps. — G.S.

ET AUSSI... Magasin, peintures 1920-1930, Musée d'Art Moderne, 11, rue de Valenciennes, du 29 janvier au 4 février. Galerie In-Brochet, Magritte et C^o au musée de Picardie, Amiens. Robert et Sonia Delaunay à la Fondation Septentrion, 11 Maréchal-Suzanne, Miro à Villeneuve-d'Ascq.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h, sam. et dim. de 10 h à 22 h. Entrée libre. Tél. : 42-77-13-33.

LAUREN. Le cabinet, constructions et papiers collés 1915-1919. Jusqu'au 16 février.

VALERIO ADAMI. Métroscopie. TONY OUBRELE. Spirales d'effluves, installation vidéo. LA PHOTOGRAPHIE CALIFORNIENNE, 1945-1968. Jusqu'au 10 février. TAKES. Long sur paysages, 1985. Galerie contemporaine.

ACHILLE CASTIGLIONI. De design industriel. Jusqu'au 3 février. — LE BATEAU BLANC. Sciences, techniques, design : la construction navale à Trieste. Jusqu'au 10 février. OCL.

TRIESTE. Ville de l'histoire. Jusqu'au 2 février. Petit foyer.

GUY DELARAYE. Photographies. Jusqu'au 5 février. Forum.

DES TOURS ET DES PUCES. Animations : les mercredis et samedis (pendant les vacances scolaires, l'après-midi couvert tous les jours sauf mardi et mercredi). Jusqu'au 11 février. Ateliers au café.

LE CINÉMA ITALIEN, 1965-1985. Photos, documents, livres. Jusqu'au 31 mars. Galerie du Forum.

Musées

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres sculptées par l'état en vue de participations de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Président Wilson (42-61-34-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. et dim. à 12 h. Entrée 20 F. Jusqu'au 1^{er} mars.

ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Jusqu'au 3 mars — BORMIAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785. Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée par la Jardier (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

DISPOSITIF-SCULPTURE. DISPOSITIF-FICTION. ARC au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris, 11, avenue de Wagram (47-23-22-22). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ;

mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 16 février.

AUTOCHTONES. Gantroy, Cantat, Gantroy, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIV^e SIÈCLE - VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey - LE GAMIN DE PARIS. — Musée d'art et d'histoire de Tokyo, 13, avenue de Président-Wilson (47-23-36-33). Sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

HISTOIRE DU JOUET, de la préhistoire au jeu. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 18 h 30 ; mer. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 février.

MODES ET PUBLICITÉ 1985-1986. Le regard de Marie-Chaire. — DINA, en fait vingt ans que le cinéma. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-1-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 mars.

EN PASSANT PAR LA B.N. Paris en coupe. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-43-01-36). T.J. de 12 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 1^{er} février.

IMAGES DE LA GORGONE. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). T.J. de 12 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

DESSINS DE RODIN (donation de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Vercennes (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

L'ENCRE DES LETTRES DE TAIWAN. Peintures et calligraphies chinoises du XVII^e au XIX^e siècle. Musée Carnavalet, 7, avenue de Valenciennes (45-63-50-75). Sauf lundi (fête), de 11 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 février.

AUTO-PORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Sureau (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1^{er} mars.

PARIS VU PAR LES ARTISTES JAPONAIS, de 1859 à nos jours. Jusqu'au 3 février. LES CISTERCIENS A PARIS.

Jusqu'au 11 avril. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-70-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BALEZAC ET LE MONDE DES COULINS, de Valérie. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-36-31). Sauf lundi (et jour férié), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

EMILE GALLÉ, 1846-1894. Musée de Luxembourg, 19, rue de Valenciennes (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 10 F ; sam. : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

FÊTES ET THÉÂTRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-09-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

FERRIE BALMAIN. Quatre ans de création. Jusqu'au 6 avril. — LES POUPEES RACONTENT LA MODE DU XVII^e SIÈCLE A NOS JOURS. Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue de Malmaison-Gaillard, Bois de Boulogne (47-47-69-90). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

INTERFÉRENCES. Deux sites de communications à distance. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ; dim. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

EXCOFFON. De la poterie à la porcelaine. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (42-39-12-48). Du 30 janvier au 29 mars.

Centres culturels

BORMIAGE A PAUL DELVAUX. — Centre Wallois-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Marc (42-71-26-16). T.J. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1^{er} février.

TROUVER TRIESTE. Portraits pour une ville. Festival des ports méditerranéens. — Centre culturel italien, 11, quai de Conti (42-39-12-48). Du 30 janvier au 29 mars.

HANNA VILLIGER. Sculptures. Centre culturel suisse, 28, rue des Francs-

Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; dim., de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 février.

L'ASSISE PÉROUSE. — CARLETTI REGILD. Poesias. Centre culturel italien, 11, rue Raynouard (42-24-36-31). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 10 février.

NOUVELLES TAPISSERIES. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (42-33-39-47). Jusqu'au 9 février.

LE TROMPEUR - L'ŒIL DU XVI^e SIÈCLE A NOS JOURS. Musée, 71, avenue Henri-Martin, T.J. de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 février.

YURI KUPER. Œuvres de 1978 à 1985. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 23 mars.

DESSINS CONTEMPORAINS. Dessins artistiques de Cologne. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 18 h. Du 23 janvier au 14 février.

BERNARD PÉREZ WOLFF. Photographies. Musée photographique de Paris, 1, rue de Valenciennes (42-70-21-13). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 21 février.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

ABSTRACTION II. — J. Drappel, H. Faut, D. Haynes, L. Frotier. Centre culturel grec, 5, rue de Constantinople (42-72-71-37). Sauf mardi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 février.

MÉLOQUE-COLOMBE. Avec l'art, recrée la vie. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-48-16-26). De lundi au vendredi, de 10 h à 18 h ; le samedi de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 février.

Galerie

PORTRAITS ET MOODS. Émile Bernard à André Lhote. Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain (42-26-54-22). Jusqu'au 28 février.

SIEGEL. Galerie 30, rue de Valenciennes (42-78-41-07). Jusqu'au 1^{er} mars.

PIERRE JACQUOT. Peintures 1986. Galerie 11 France, 21, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 21 février.

LAURENT BAUDE. Sculptures et installations. Espace G. Lacroix, 81, rue Beaubeurg (42-72-71-19). Jusqu'au 1^{er} février.

FRANÇOISE MESSIAE-FREDELL. Voyages dans l'air. Le Moine, 21, avenue du Maine (42-22-47-01). Du 30 janvier au 20 février.

CHRISTO. En Pas-Neuf exposé, projet pour Paris, 16, rue de Valenciennes (42-60-31-31). Jusqu'au 21 février.

ANTONIO DE PALMA. Galerie Erik Raymond, 50, rue Mézières (43-29-32-37). Jusqu'au 16 février.

JAMES FERRELL. Galerie Erik Raymond, 35, rue Guédeguat (43-54-22-40). Jusqu'au 1^{er} février.

FASSIANGOS. Peintures, gravures. Galerie Beaubeurg, 23, rue de Reuilly (42-71-30-50). Jusqu'au 27 février.

JEAN-LUC GODARD. Galerie du Jour, 6, rue de Valenciennes (43-33-43-40). Jusqu'au 9 février.

LIONEL GIBOUT. Espace Sphère Speyer (43-54-78-41). Jusqu'au 1^{er} mars.

JAMES GUYET. L'exposition ultime de peinture. Galerie Ragazzi, 11, rue des Saussaies (42-77-19-61). Jusqu'au 15 février.

BELLION. Les années 60. Galerie Patrick Trigiani, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-14-01). Jusqu'au 8 février.

SYLVIA LACASSE. Sculptures. Galerie Pierre-Louis, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 22 février.

LUC LAURAS. Galerie Yves Lassart, 5, rue du Grand-Saint-Lazare (42-71-09-33). Jusqu'au 6 février.

EUGÈNE LEROY. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Lange-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 18 février.

MANFRED MOHR. Œuvres. Galerie 27, rue de Valenciennes (42-06-38-63). Jusqu'au 10 février.

LOUIS MORAGON. Œuvres. Galerie 25, rue d'Assas (42-73-21-57). Jusqu'au 20 février.

MORIS MORIS. Œuvres 1973-1974. Galerie 101, rue de Valenciennes (42-72-14-10). Jusqu'au 5 février.

HORST MUNCH. Peintures. Galerie Philippe Charol, 10, rue Chapon (49-04-00-34). Jusqu'au 1^{er} mars.

LOUISE NEVELSON. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 22 février.

KJELL NUPPEN. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (42-63-13-09). Jusqu'au 14 février.

MICHEL PAREL. Œuvres. Galerie Jean Ponce, 10, rue d'Orléans (43-26-85-51). Jusqu'au 1^{er} mars.

GERARD PASCUAL. Galerie 101, rue de Valenciennes (42-72-09-10). Jusqu'au 22 février.

PIZZA. Œuvres. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au début février.

GEORGES ROMATHIER. Brises-Cluses. Galerie 28, rue du boulevard de Strasbourg (42-78-01-91). Jusqu'au 15 février.

TREODORE ROSZAK. Photographies et dessins des années 30. Galerie Zabréjka, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 6 mars.

FUJIE RUHE. Peintures. Galerie 51, rue de Seine (43-26-91-10). Du 30 janvier au 1^{er} mars.

ANDY WARHOL. Prints. Galerie D. Tanguy, 14, rue de Valenciennes (42-72-14-10). Jusqu'au 3 février.

En région parisienne

CRISTEL. Peintures. Alexandre, 11, rue de la culture, place Salvador-Allende (48-98-40-76). Jusqu'au 10 mars.

LA DÉFENSE. La construction de l'art et les messages des Surréalistes. Galerie de l'Épave de la Défense (43-68-32-25). Du lundi au vendredi de 11 h à 19 h ; samedi et dimanche, de 11 h à 19 h. Du 30 janvier au 19 avril.

NOUVEAU. Passage pour Fléau. Bibliothèque 32, rue Gabriel-Péri. Jusqu'au 25 février.

NEMOURS. Fontaines et l'usage en France au XVII^e siècle. Musée de la Défense (43-68-32-25). Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Jusqu'au 5 avril.

PONTOISE. Nahr et blanc. Musée Tave-Delaunay, 4, rue Lamoignon (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. — Le monde paysan au XIX^e siècle. Musée Pissarro, 17, rue de Châteaux (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Œuvres de Lacroix, 1885-1925. Musée de l'histoire, 22 bis, rue Guédeguat (43-54-22-40). Jusqu'au 1^{er} février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAIE. Le chemin de Garguillat, 1^{er} et 2^e exposés. Musée de la Défense (43-68-32-25). 2, rue Maréchal-Denis (39-73-77-37). Jusqu'au 2 mars.

SEALE. Œuvres. Louis-Vincent, 11, rue Georges-Clemenceau (46-60-05-64).

En province

AMIENS. Magritte et Co. Peinture 1939-1949 dans les collections du Musée d'Art contemporain de Cambrai. Musée du Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

ANGERS. Les textiles de Fléau. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-65). Jusqu'au 20 février.

AVIGNON. Égypte et Provence : civilisation, mariage et « capitale de culture ».

Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusqu'au 30 mars.

BESANCON. Le monde arabe : une histoire, une civilisation, des architectures, des arts et des hommes. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 23 février.

BORDEAUX. Keith Haring. Peintures, sculptures et dessins. Centre d'Art Contemporain, 10, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 février.

CALAIS. Faustier 1925. Jusqu'au 19 février. — Sculptures en ciment de Nigéris, E.L. et A.O. Alphonse. Jusqu'au 2 mars. Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, 25, rue de Robillot (21-97-99-00).

CHATEAUBRIANT. Les Égyptiens au Japon. 1928-1929. Convent des Cordeliers (34-27-26-31).

CLERMONT-FERRAND. Nicolas Alexandre Tarichoff, 1871-1930. Musée Bergonié, 45, rue Ballainvilliers (73-91-37-31). Jusqu'au 23 mars.

COCOT. Des photographes aux premiers chrétiens. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-71). Jusqu'au 10 mars. — La Grandiosité-Milieu. Musée archéologique, 5, rue Darcassac (80-30-88-54). Jusqu'au 4 mars.

DUNKERQUE. Régis Caillet. Photographies. Ecole régionale des beaux-arts (28-66-15-60). Du 31 janvier au 28 février.

FLANDRE. Paul Burgi : monumentalité, sculpture, théâtre. Centre d'art (50-90-85-84). Jusqu'au 10 février.

GRENOBLE. Régis Caillet. Photographies. Ecole régionale des beaux-arts (28-66-15-60). Du 31 janvier au 28 février.

LA ROCHE-SUR-YON. Paul Baudry, 1928-1985. Musée d'art et d'archéologie (51-05-31-40). Jusqu'au 31 mars.

LE MANS. Roger de la Fresnaye. Abbaye de l'Épau (43-85-05-84). Jusqu'au 16 mars. — Guy Escobé, 1946-1985. — Centre des Beaux-Arts. Photographies monumentales. Palais des juges et de la culture, cité (43-24-22-4

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.
ALIAS (47-27-81-15), 20 h 30.
VIVE LA POMME DE TERRE (47-27-81-15), 20 h 30.
ELVIRE-NOUVEAU (47-27-81-15), 20 h 30.

Les jours de répétition sont indiqués entre parenthèses.
Spectacles additionnels par le club de Musique des étudiants.

Les salles subventionnées

OPERA (47-27-81-15), 19 h 30, dim. 15 h; le Traviata; vendredi, 19 h 30, dim. 15 h; le Traviata; samedi, 19 h 30, dim. 15 h; le Traviata.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.
ALIAS (47-27-81-15), 20 h 30.
VIVE LA POMME DE TERRE (47-27-81-15), 20 h 30.
ELVIRE-NOUVEAU (47-27-81-15), 20 h 30.

Les jours de répétition sont indiqués entre parenthèses.
Spectacles additionnels par le club de Musique des étudiants.

Les salles subventionnées

OPERA (47-27-81-15), 19 h 30, dim. 15 h; le Traviata; vendredi, 19 h 30, dim. 15 h; le Traviata; samedi, 19 h 30, dim. 15 h; le Traviata.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

Les autres salles

ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU (42-60-77-71) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

CHRISTIE'S GENEVE
Importantes Ventes aux Enchères Printemps 1986
Hôtel Richemond, Genève, du 10 au 15 mai
Broche 'Palmeier' sertie de rubis et de diamants, par Cartier. Vente du 15 mai 1986.
Bijoux - Art Nouveau/Déco et Reliures Ponceleine Européenne - Orfèvrerie Boîtes en Or et Objets de Vitrine Objets d'Art Russe et Fabergé - Vins
Date limite d'inclusion aux catalogues: fin février 1986
Estimations et renseignements: Christie's 8 Place de la Bourse 1204 Genève Tel: (022) 282544

à 20 h 30 : Le groupe vocal de France; à 20 h 30 : Les Amateurs musicaux et chorales de France (I.C.A.M.).
THEATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : répète.
THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, L., 20 h 30, dim. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30; Lily et Lily.

VOTRE TABLE CE SOIR
DINERS
RIVE DROITE
L'ÉPIPORE 25, rue J.-J. Rousseau, 1er F. dim.
LE BELAIS DE VAISOVIE 48-67-63-64 F. dim.
CHEZ DEEP 42-56-22-96 et 42-56-22-97 22, rue de Fontaine, 55, rue F. Charrier, 8
LA BOYONNE 12, place Saint-Augustin, 9 T.L.J.
LA FOUILLERY 48-24-48-63 45, boulevard Montmartre, 8
AU PETIT RICHELIEU 47-30-66-67, 47-30-66-68 25, rue Le Pelletier, 9 F. dim.
LA PETITE ALBANCE 46-67-33-69 218, rue Lafayette, 10 F. dim.
NICOLAS 10, rue de la Harpe, 10 F. TTTT
PALAIS DE LA FAMILLE 47-27-05-02 7, avenue d'Eden, 17 Tous les jours
LE PICARDOR 43-47-28-87 80, bd des Batignolles, 17 F. dim, mardi
RIVE GAUCHE
ALBERG DES DEUX 46-67-33-69 46, rue Galvani, 5 43-25-46-56/43-25-40-46
LE MAHARAJAH 43-54-26-07 72, bd Saint-Germain 9 T.L.J.
GUY 6, rue Mabilloy, 6
LE DAUPHIN 44, rue de Buc, 7 T.L.J.
CHEZ FRANÇOISE 47-05-09-03 Allonges des Invalides, 7 F. dim, soir et lundi
LE BOURBONNAIS 46-30-11-13 25, rue de Valenciennes, 14 F. dim et soir, mardi
SOUPERS APRÈS MINUIT
CHARLOT, « ROI DES COUILLAGES » 12, place Clichy - 48-74-49-64
LES RESTAURANTS DE LA NUIT OUVERTS MÊME LE JOUR
AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière - 42-36-11-75
LE GRAND CAFÉ 4, bd des Capucines - 47-42-75-77
LA MAISON D'ALSACE 39, Champs-Élysées - 48-86-48-48

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 29 JANVIER
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. E. Joachim (Haydn) (+ 16 30).

JEUDI 30 JANVIER

Radio-France, 20 h 30 : Orchestre national de France, V. Nussbaum (dir.), Chœurs de Radio-France (Mahler).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Pochter (Brahms, Debussy, Prokofiev).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : Paris-Montréal (Don, Lortie, Provoost, Martin, Paganini).

Institut néerlandais, 20 h 30 : M. Blankstijn, B. Beethoven (Mozart, Brahms, Bartók).

Cartot, 20 h 30 : Ensemble Espace Musique (Lorain, Jarral, Wessel, Boujzina, Bouss).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 29.

La Table verte, 22 h : voir le 29.

VENDEDI 31 JANVIER

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h : L'Or du Rhin, opéra de Wagner, par le Nouvel Orchestre philharmonique de France, dir. M. Janowski (version concert).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Lafont (Chopin).

Institut britannique, 20 h 45 : E. Newman, L. Poulton, R. Buxton, J. Griffiths (musique française et italienne du XII au XV siècle).

Église St-Vallin-le-Pauvre, 21 h : C. Villavieille (XVIII siècle).

Église St-Louis-en-France, 20 h 30 : M. Figueroa, J. Sival.

Cartot, 20 h 30 : J. Ridout (Chopin, Liszt, Mozart).

USA LANGUAGE
Anglais tel qu'on le parle en Amérique
Cours annuels : 17 février - 28 juin 1986. Stages intensifs toute l'année.

Sarboise, samedi 12 h 30 : J.-Y. Fourmeau, D. My (Cristian, Charpentier, Hindemith, Milhaud).

Chœur-Flyel, 18 h 15 : Concerto de Vermeil (Mahler, Schoenberg, Hindemith, Strauss).

La Table verte, 22 h : voir le 29.

SAMEDI 1er FÉVRIER

Th. des Champs-Élysées, 20 h 30 : Quatuor Amateurs (Mozart).

Église St-Merri, 21 h : Duo Andriean (Brahms, Rachmaninov, Vivaldi).

La Table verte, 22 h : voir le 29.

Église St-Gervais, 16 h 30 : L. Mallié (Bach, Scarlatti, de Grigny, Frescobaldi).

Radio-France, 19 h : Finale publique du Forum régional des orchestres amateurs (+ 16 30).

Église St-Vallin-le-Pauvre, 20 h 30 : P. A. Du Nascimbeno, N. Bertrand (Haendel, Scarlatti).

Centre Beethoven, 18 h 30 : V. Bardi, D. Alayrac, P. Balbous, J.-M. Cathelin, E. de Voglie (Schubert, Schumann, Brahms).

Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Jacquinet, J.-M. Damase (Mozart, Schumann, Chopin, Danzas, Chabrier, Milhaud).

DIMANCHE 2 FÉVRIER

Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : Quatuor Hagen de Salzbourg (Mozart).

Radio-France, 14 h et 20 h : voir le 1er.

Église St-Merri, 16 h : E. Mallié, D. (Haendel, Brahms, Poulton).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre Lamoureux, Chœurs de France (Puccini, Verdi).

Théâtre des Champs-Élysées, 18 h : La Walkyrie, opéra de Wagner par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France (version concert).

Église des Filles, 17 h : M. Minkowski, F. Ricordi, J.-Ph. Vasseur, M. Nedec (Boccherini, Stamitz).

LUNDI 3 FÉVRIER

Église St-Thomé-d'Asie, 17 h : J. Tardif (Bach, Liszt).

Théâtre des Mathurins, 20 h 45 : Trio Tchaltchouk (Beethoven, Rachmaninov).

MARDI 4 FÉVRIER

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : M.-J. Frib (Mozart, Chopin, Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. D. Chaloux (Debussy, Scriabine, Oubine).

Nouveau Théâtre Musicom, 20 h 45 : Ensemble à Voz V. Barba (Debussy, Dvorak).

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : N. Storozov (Mozart et airs d'opéra russe).

Institut néerlandais, 20 h 30 : Quatuor Bolle (Schubert).

Cartot, 20 h 30 : A. Prévost (musique française et néo-classique du XIX siècle).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : Duo Lindahl (piano quatre mains) (Brahms, Grieg, Liszt, Poulton, Schubert, Sjögren).

Église St-Mandoline, 20 h 45 : Orchestre J. Janowski, Chœur Carillon d'Anthony, Chœur des J.M.F. (Verdi).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (43-33-21-50), le 2 à 16 h 30 : H. Bourde, H. Texier, J. Alouch.

ARC, grand auditorium (47-23-61-27), le 30 à 20 h 30 : J. Kuhn, D. Humair, J.-F. Jenny-Clark, L. Schneider.

BAINS (48-87-01-80), les 3 et 4 à 22 h : R. Matia.

BAISER SÈLE (43-33-37-71), 22 h : A. Smedy, Seld, Bizette, M. Hazan (dern. le 2) ; le 3 : Carubread Band ; le 4 : Vendela.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide Quintet (dern. le 31) ; les 1, 2, 3 : Royal Tescopettes ; le 4 : M. Seury.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (48-05-28-60), le 1er à 20 h 30 : Shabat.

DUNES (45-44-72-00), 20 h 30, les 31, 1er : J.-C. Asselin, S. Lacy, A. Bricolo ; le 2 : J.-C. Asselin, F. et J.-L. Mechal, S. Lazarevitch, M. Magnan.

ELDORADO (42-08-23-50), 22 h, le 30 : The Cult.

FIAP (45-89-89-15), le 31 à 20 h 30 : J. Bardo, le 1er à 20 h 30 : Santos Chillem Quintet.

FONDATION ARTAUD (45-82-66-77), 22 h : le 1er : Sound System.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, le 29 : Little Egypt ; le 30 : J. Neplia ; le 31 : Roma ; le 4 : Les Soirs.

MERIDEN (47-59-13-30), le 1er : E. Lockjaw Davis (dern. le 1er).

MOGADOR (42-45-45-30), le 3 à 20 h 30 : M. Lennoux.

MONTANA (45-48-93-08), (D. L.) :

22 h : R. Urtoguer, K. Galszard (dern. le 30) ; à partir de 1er : Midnight Trio.

MONTROFFER (45-54-95-00), 22 h : E. Groland (dern. le 1er) ; à partir de 3 : M. Anzoum.

MUTUALITÉ (43-29-13-99) : les 30, 31 à 20 h : Burning Spear.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, B. Powell (dern. le 1er) ; le 2 : J. Henderson, J. Bruchon, K. Clark, K. Kilgo.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

PELLETTI JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : mar. : Wargate Seven One ; jeu. : Cl. Luter ; ven. : The Fun Stompers ; sam. : Orphée Calais Jazz Trio ; dim. : Alligator Jazz Band ; mar. : Mad Brass Band Middle Jazz.

LA SPHERE (48-06-53-33), le 31 à 21 h : M. Shows, M. Waldron.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : R. Wilson, Pa. Petit Quartet.

TEL DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), le 3 à 20 h 30 : Orchestre national de jazz.

RADIO-FRANCE, Amboisem 105 (45-24-15-16), le 29 à 20 h 30 : E. Cotinard, F. Meckel, J.-P. Campy ; le 4 à 20 h 30 : Yoshiko Saffar, L. Schava.

Le music-hall

BASTILLE (43-57-43-14), le 30, 31, 1er à 21 h 30 : M. Maury ; le 4 à 21 h 30 : Reine de l'Ormeau.

BOUFFES PARISIENS (43-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

C

Pourvu que ça dure !



ERIC BARDON
COMEDIEN 19 ANS

BOB TWENSY
MUSICIEN 23 ANS

YUMI SHIMADA
STYLISTE 24 ANS

JACK LANG
MINISTRE 46 ANS

SOPHIE PASQUET
ILLUSTRATRICE 26 ANS

Nous sommes déjà dans les années 90 !
Gardons notre longueur d'avance !

Nous, créateurs de formes, d'images, de sons, d'émotions, de rêves, mais aussi créateurs d'entreprises culturelles, d'emplois et de plus-value, nous participons à notre manière et avec notre talent au prestige de la France et à sa vitalité économique : **la création et l'entreprise sont enfin mariés !**

Notre patrie, c'est la création, la liberté d'expression, l'initiative, l'audace, l'insolence et le sens de la fête. De la peinture à la B.D., du rock à la musique classique, du théâtre à l'art culinaire, de la vidéo au cinéma... Nos territoires n'ont plus de limites.

Culture = cultures.

Aujourd'hui en France, plus que jamais nous sommes reconnus, valorisés, et aidés sans être assistés.

Aujourd'hui en France, nos droits sont affirmés !

Aujourd'hui la France confirme sa tradition de terre d'accueil des artistes de tous les pays pour qu'ils puissent s'exprimer librement.

Nous croyons fermement au mélange et au métissage culturel !

Cet élan, il est porté par les centaines de mille qui ont participé à la Fête de la Musique, à la Fête du Cinéma, aux Oscars de la Mode, aux Victoires de la Musique et qui ont couru les grandes expositions et les concerts. Ne le laissons pas retomber.

La création c'est la vie !

Cet élan n'est pas le simple fait du hasard, mais l'aboutissement d'une grande politique culturelle, de moyens financiers importants, surtout de la mobilisation de tous les acteurs de la création. Ne le laissons pas retomber.

Pour que vive la création.

Bravo Jack Lang ! pour avoir relevé le défi de l'imagination et de l'ouverture.

Il faut que ça dure.

Cette vocation de la France, nos droits, nos ambitions, nos espoirs et nos rêves : nous y tenons !

Il faut que ça dure

Agence KLASH

NOM _____
ADRESSE _____
PRÉNOM _____

ADRESSE _____
TELEPHONE _____

BULLETIN D'ADHESION

MEMBRE BIENFAITEUR : 1.000 F ou plus...
MEMBRE D'HONNEUR : 500 F
MEMBRE FONDATEUR : 80 F
Chèque libéré à l'ordre de "Clubs ZENITH"

108 rue du Ruisseau
75018 Paris

Clubs
ZENITH

DEJAZET (45-87-97-34) de 14h à 18h
L. Ferré : de 22h à 2h
G. Lefebvre : de 20h à 2h
20h à 3h : Foss et Val
L'ÉCLUSE (45-27-14) de 14h à 18h
Chasseurs de nuit
ELYSEE-MONTMARTRE
25-15) de 14h à 18h
Gymnase (42-46-79-79) (D.L.L.)
Th. Le Lézard
LUCERNAIRE (45-44-07-00) de 14h à 18h
M. Hissac (dans le 31)
MUSEE GUMET (47-24-44-07) de 14h à 18h
traditionnelle parois
OLYMPIA (47-42-25-07) de 14h à 18h
20h à 3h : J. Durand, B. Cotte, J. L. L.
PALAIS DES CONGRES (45-44-07-00)
(D. L.) de 14h à 18h
M. Mathis
SALLE FLEVEY (45-42-86-70) de 14h à 18h
20h à 3h : E. Macis
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (45-44-44-44) (D.L.) de 14h à 18h
ZENTIS (45-04-50-30) (D. L.) de 14h à 18h
Ém. 16 h : Lily Pans

Opérettes
ELYSEE-MONTMARTRE
25-15) de 14h à 18h
et 20h à 3h : de 14h à 18h et 17h à 20h
via acc. Carabin

DU 7^{ème} FEVRIER AU 10 MARS
mardi jeudi vendredi samedi 20h à 22h
mercredi samedi dimanche 19h à 21h
création
LE COEUR SUSPENDU
opéra-ballet pour enfants,
corte pour adultes
texte d'Andrée Chédid
chorégraphie Catherine Allard
musique François Joannin

Georges Pompidou
du 21 avril 1986
EMA ITALIEN
(M.S.) à "Rome, ville ouverte" (M.S.)
EXPOSITION - PUBLICATION
LE GARANCE
du 21 au 27 h 14h à 18h et 20h à 22h (sauf le samedi)
100 - places 2 F et 3 F

ES :
ANCE
E

des coupe-gorge
est-elle limitée
de l'éducation

de l'emploi des
de marée des nouveaux
ca pensent les enseignants

Le Monde
DUCATION

RADIO-TÉLÉVISION

MÉTÉOROLOGIE

A VOIR

Les étrangers de l'Arve

C'est une vallée bien française, entre Cluses et Chamonix : l'Arve. Et pourtant ce n'est une vallée connue des suaves : avec quelque 20 % d'étrangers, voire 50 % dans certaines villes, elle est sans doute dans le peloton de tête en matière d'immigration. La présence, dans ce coin des Alpes, d'une forte population étrangère est une tradition, si l'on peut dire, qui remonte à une trentaine d'années.

Les auteurs ont tant de donner des réponses à cinq questions : les immigrés sont-ils coupables de prendre le travail des Français au chômage ?

Les témoignages recueillis dans la vallée de l'Arve surprennent peut-être. Si, maintenant, les travailleurs étrangers déclarent de partir, tout acquiescent comme un châteauneuf de cartes, affirme le maire de Cluses, évoquant la situation des cinq cents usines implantées dans la région.

Le lieu est propice pour mener une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

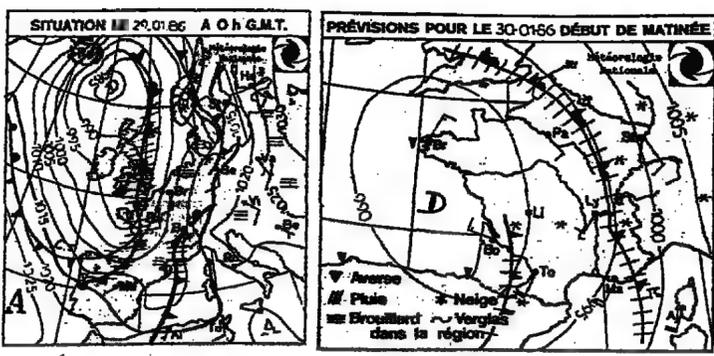
Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.

Le film est une enquête sur la réalité de la collaboration, sur les phantasmes qu'elle suscite.



SITUATION LE 29 01 85 A 0 h GMT. PRÉVISIONS POUR LE 30 01 85 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 29 janvier à 0 heure et le jeudi 30 janvier à midi.

Situation générale : L'isolément en altitude d'une goutte froide en fond de trough maintiendra un temps perturbé.

Jeu, un corps pluvio-neigeux avec ciel couvert affectera le matin le moitié est puis les régions s'étendant de l'est du Rhône au Nord-Est, au Bassin parisien, au Nord et à la Normandie, en soirée à la Bretagne. Les quantités de précipitations associées seront localement assez fortes.

Par ailleurs, un temps instable avec des averses de pluie en plaine, de neige et de la neige aléatoire interposées en altitude les régions de Flandre à l'Aquitaine puis du sud de la Loire à l'ouest du Rhône avec quelques éclaircies.

Températures minimales attendront 3 à 5 degrés près des côtes, de l'ordre de 0 degré du Nord au Nord-Est, 0 à -2 degrés ailleurs. Les maxima seront de 2 à 4 degrés en moitié nord, 3 degrés près de la Méditerranée, 6 degrés sur les autres régions.

Températures (la première chiffres indique le maximum enregistré dans la journée du 28 janvier, le second le minimum dans la nuit du 28 au 29 janvier) : Ajaccio, 12 et 2 degrés; Biarritz, 7 et 4; Bordeaux, 7 et 1; Brétat, 8 et 3; Brest, 7 et 2; Cannes, 11 et 5; Cherbourg, 6 et 2; Clermont-Ferrand, 5 et 1; Dijon, 4 et -2; Digne, 7 et 3; Enghien, -1 et -4; Grenoble-St-M.-L., 3 et 0; Grenoble-Saint-Georges, 3 et 0; La Rochelle, 3 et 3; Lyon, 5 et 1; Limoges, 3 et 1; Lorient, 8 et 3; Lyon, 8 et 0; Marseille-Miraplan, 8 et 6;

Nancy, 3 et -3; Nantes, 7 et 3; Nice, 9 et 4; Paris-Montsouris, 6 et 0; Paris-Orly, 6 et 0; Pau, 5 et 0; Perpignan, 6 et 2; Rennes, 7 et 1; Rouen, 4 et 1; Saint-Etienne, 6 et 0; Strasbourg, 4 et -3; Toulouse, 6 et 2; Tours, 6 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 6; Genève, 4 et -1; Lisbonne, 12 et 9; Londres, 7 et 3; Madrid, 7 et 1; Rome, 11 et 0; Stockholm, -3 et -7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MÉTÉO SUR MINITELE - Les météo de la région Ile-de-France pourront, désormais, un composant 36-15-91-77, puis 36-15-91-77, pour les prévisions de météo pour les jours à venir.

Mercredi 29 janvier

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
20 h 30 Paroles France. Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 40 Téléfilm : la Guerre de Cochon. Scénario de J. L'Hôte et G. Chouchan. Réal. G. Chouchan. Avec B. Fresson, J. Goupi, H. Labrousse.
21 h 40 Parole artistique, championnats d'Europe. Eurovision, en direct de Copenhague.
21 h 40 Performances. Le 40 de Michel Carron. Invité : Catherine Lara, pour son dernier album.
22 h 10 Journal.
22 h 25 C'est à lire.

QUOTIVIT O.E. Vitamines + Minéraux. 1 DRAGÉE PAR JOUR. Pour être bien dans son assiette.

Jeudi 30 janvier

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1
20 h 30 Droit de réplique. Le PC et le PS répondent à M. Fabius.
20 h 35 Partis de campagne. La première d'une série (qui devait s'appeler « Les urnes citoyennes ») de films politiques.
21 h 40 Documentaire : Le fil tenu de la vie. Sujet tabou entre tous : le cancer chez les enfants.
21 h 50 Série : Colombo - des sourires et des armes.
22 h 40 C'est à lire.

- DEUXIÈME CHAÎNE : A 2
20 h 35 Cinéma (cyclo cinéma pour rire) : le Quart d'heure américain.
21 h 40 Documentaire : Le fil tenu de la vie.
22 h 40 C'est à lire.

- TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
20 h 30 Cinéma : Le Pêcheur.
21 h 40 Documentaire : Le fil tenu de la vie.
22 h 40 C'est à lire.

EN BREF

CADEAUX. JE VOUS AI APPORTÉ DES BOMBONS... LES FLEURS, C'EST PÉRISSABLE... Pour fêter un anniversaire ou un mariage, il est désormais possible de lui offrir un cadeau qui ne se périt pas.

VIE PRATIQUE. DÉFENSE EN FICHES. L'EPAD (Etablissement public pour l'aménagement) vient de rééditer et d'actualiser les fiches qu'il consacre à ce quartier du nouveau Paris.

GUIDE. POUR VOUS SENTIR. Une fois que vous aurez gardé votre enfant ou promener votre chien, louer un chalet ou du matériel médical, vous faire coiffer ou livrer un repas, il faut un guide.

ATTENTION DANGER. Dans tous les pays industrialisés, les accidents représentent actuellement la première cause de décès chez l'enfant.

SEMINAIRE. L'ORDINATEUR ARCHIVISTE. En moins de dix ans, le volume d'informations produites et consommées par les administrations et les entreprises a explosé.

LANGUE DES AFFAIRES. ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL - ITALIEN - RUSSE - GREC. Apprenez tranquillement chez vous une langue ou préparez un examen spécialisé.

CONFÉRENCES. 62, rue Madame, 14 h 30. Le Brun et Versailles : 19 heures. Peinture : le siècle de Louis XIV.

PARIS EN VISITES. JEUDI 30 JANVIER. « Le Palais de justice en activité ».

« Les prestigieuses hôtels du Marais : de la prise de la Bastille à la maison profane des jésuites, le souvenir de la maison de Sévigné et de sainte Jeanne de Chantal ».

« Balneario au Musée de la mode et du costume ».

« Les salons de réception de l'Hôtel de ville ».

« La musée Picasso et l'Hôtel Salé ».

« De l'abbaye de Cluny aux trésors du Moyen Âge ».

« Les salons de réception de l'Hôtel de ville ».

« Le Palais de justice en activité ».

« Les salons de réception de l'Hôtel de ville ».

« La musée Picasso et l'Hôtel Salé ».

« De l'abbaye de Cluny aux trésors du Moyen Âge ».

« Les salons de réception de l'Hôtel de ville ».

« Le Palais de justice en activité ».

« Les salons de réception de l'Hôtel de ville ».

« La musée Picasso et l'Hôtel Salé ».

« De l'abbaye de Cluny aux trésors du Moyen Âge ».

« Les salons de réception de l'Hôtel de ville ».

« Le Palais de justice en activité ».

« Les salons de réception de l'Hôtel de ville ».

« La musée Picasso et l'Hôtel Salé ».

« De l'abbaye de Cluny aux trésors du Moyen Âge ».

Vertical text on the left margin containing various notices and small advertisements.

DANSE

- AMATEURS DE PARIS (46-60).
AMERICAN CENTER (46-60).
CITÉ DE LA DANSE (46-60).
ECLAIR (46-60).
KINÉMA DES BALLETS (46-60).
MADAMA DES BALLETS (46-60).

Advertisement for 'Le Caviar Rouge' featuring a woman's face and the name Robert Hossein.

INFORMATIONS « SERVICES » JUSTICE

MODE

Un jardin en fleurs

Un goût très sûr caractérise toute la collection de Philippe Vanet, dont les modèles sont modérément appuyés au corps. Les tailleurs souples prennent les tons de jardins de fleurs : pivoine, muscari, vert jeune pousse, lavande en uni ou vestes vives sur jupes blanches. Les sept-à-huit épaules sont taillées en redingotes sur jupes droites au genou. Plus ajustées, les robes à grandes manches ressemblent au coude en croissant en cache-cœur à corslet tandis que les mousselines drapées à fines bretelles se couvrent de petites vestes imprimées.

Emanuel Ungaro plisse et drape en variantes infinies les robes moulantes qu'on vient chercher chez lui. Les modèles bariolés de couleurs se révèlent en antracite ou noir, même sous les

maneaux de linéage turquoises, jonquille, fuchsia, pêche ou abricot. Les imprimés martent en vestes de tailleur, plus ou moins ajustées. Les redingotes, une tendance de la saison, sont traitées en souplesse. Le leur a été préféré les grands manteaux volants descendant jusqu'à cheval, particulièrement sur le thème marine sur fourreaux du soir amples.

Leconet Hemant, en son progrès, contraste les volumes de ses hauts épaules et plaisants sur des jupes près du corps. Les mouvements en biais donnent un joli tombé arondi au décolleté, drapés et brodés des ensembles et des robes du soir.

Chez Chanel, Karl Lagerfeld joue sur plusieurs claviers avec fantaisie et succès. Trois longueurs se retrouvent en vestes et jupes de tailleur, plus ou moins ajustées. Les redingotes, une tendance de la saison, sont traitées en souplesse. Le leur a été préféré les grands manteaux volants descendant jusqu'à cheval, particulièrement sur le thème marine sur fourreaux du soir amples.

Leconet Hemant, en son progrès, contraste les volumes de ses hauts épaules et plaisants sur des jupes près du corps. Les mouvements en biais donnent un joli tombé arondi au décolleté, drapés et brodés des ensembles et des robes du soir.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4151

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I									
II									
III									
IV									
V									
VI									
VII									
VIII									
IX									
X									
XI									

HORIZONTALEMENT

I. S'exprime un bon caractère.
II. Système de fermeture au port. Devise.
III. Partie du pied. Créé une effervescence.
IV. Fait une coupe italienne.
V. Avale un rendu. Lettres d'éloges.
VI. Coins de verdure pour un gauche. Article.
VII. Note. A souvent été vu dans le plus simple appareil.
VIII. C'est une sorte d'équivalent du bac.
IX. Coule un niveau peu important. Remarque.
X. Entrée très remarquable.
XI. Nom de famille.

VERTICALEMENT

1. L'ami d'acier.
2. Un intérêt à mettre son grain avec leurs ouvriers.
3. Est dans le vague ou dans la vague. Connait donc l'usage.
4. Espère la toile. Cité.
5. Objet de culte des catholiques. Très poil.
6. Organe de « presse ». Commune aux catholiques et aux protestants.
7. Se prend par l'oreille avant de se prendre par la main. A une coque n'a pas de coquille.
8. Aspire à la quelque.

RELIGION

Mgr Pierre Molères, évêque coadjuteur de Bayonne. - Jean Molères, évêque de Bayonne, a été nommé le 17 janvier 1986, à la suite de la démission de son prédécesseur, M. Jean-Paul Vincent, évêque de Bayonne, qui a soixante-trois ans. Le Père Molères vient du diocèse de Dax où il est né le 21 novembre 1932. Il est responsable de la catéchèse, du catéchuménat et des services de l'enfance, avant d'être nommé en 1974 archiprêtre de Mont-de-Marsan, puis en 1981 évêque de Bayonne, puis en 1981 évêque coadjuteur de Bayonne.

SPORTS

BASKET-BALL : Coupe de France. - Battu, mardi 17 janvier à Moscou, par l'équipe du CSKA (104-77), les Français s'est fait éliminer en poule au quart de finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes.

ALPIN : Coupe du monde. - L'Italien Richard Pramontis a remporté, mardi 28 janvier à Courmayeur (Suisse), le grand comptant pour la Coupe du monde. Il a devancé le compatriote Maurizio Tonazzi de 30/100 et l'Autrichien Hubert Huber de 43/100. Le premier français, Franck Piccard, a terminé vingt-deuxième à 2 000 m. 68.

TENNIS : Tournoi de Philadelphie. - Les Français Guy Forget et Yannick Noah se sont qualifiés, mardi 28 janvier, pour le deuxième tour du Tournoi de Philadelphie, doté de 310 000 dollars, en battant respectivement l'Allemand (6-2, 6-2) et le Chilien (6-3, 6-2). En revanche, Thierry Tulasne a été éliminé par l'Américain Ben Testerman (6-7, 7-6, 6-3).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
DES LIVRES

JOURNAL OFFICIEL

Les lois publiées au Journal officiel du mercredi 29 janvier :

UN DÉCRET

N° 100 du 28 janvier 1986 modifiant le statut de la fonction publique (deuxième partie : décret sur le Conseil d'Etat) et relatif à la mensualisation de prestations de viellissement, d'invalité et d'invalidité du travail.

DES ARRÊTÉS

Du 21 janvier 1986 portant nomination d'un directeur général de l'Informatique.

Du 17 janvier 1985 fixant la liste de classement des communes de France pour l'année scolaire supérieure à l'enseignement technique (sections A1, A2 et A3).

GUY BROUTY.

LE CARNET DU Monde

Isabelle Sibhol-Peoples et son fils. - Isabelle Sibhol-Nordham, ses enfants et petit-fils. - Laure Sibhol, ses enfants et petit-fils. - François et Henry Le Besnaris et leur fille.

ont le douleur de faire part du décès de **M. Marcel CARON**, survenu le 23 janvier 1986.

Pris pour lui. - La Bourdais, 64330 Garlin.

M. et Mme Yvonne Giorgi, M. et Mme Guy Giorgi, leurs enfants et petit-fils, M. et Mme Jean Giorgi et leurs enfants, M. et Mme Yves Chevrol et leurs enfants, M. et Mme Maguy Giorgi, M. et Mme Marcelle Duplessis, Les familles Giorgi et Foray,

ont le douleur de faire part du décès de **M. Paul GIORGI**, commandeur de l'Ordre des Palmes académiques, survenu le 21 janvier 1986, en son domicile, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

18, avenue de la République, 94340 Joinville-le-Pont.

- Ludmila Grabar, André Grabar, Et toute la famille,

ont le douleur de faire part du décès de **Pierre GRABAR**, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie nationale de médecine, directeur honoraire de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer du CNRS à Villejuif, chef de service honoraire à l'Institut Pasteur de Paris,

leur père, frère et oncle, survenu le 26 janvier 1986, en son domicile parisien, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu dans le plus stricte intimité. Un service funèbre sera célébré le lundi 3 février, à 18 h 40, en la cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Neovski, 12, rue Daru, à Paris-6.

192 bis, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

(Pierre Grabar est né le 23 septembre 1898 à Céz. Après avoir obtenu une formation d'ingénieur-chimiste, il devient chef de laboratoire à la faculté de médecine de Strasbourg. Sa carrière se déroule ensuite à l'Institut Pasteur de Paris où il fut pendant de nombreuses années chef de service avant d'être à la direction de l'Institut de recherches scientifiques sur le cancer, à Villejuif.

Président-fondateur de la Société française d'immunologie, membre de l'Académie nationale de médecine, Pierre Grabar a été l'un des pionniers de l'immunologie. Très tôt, il a prouvé l'immense intérêt de cette discipline, tant pour l'étude des processus fondamentaux que

pour ses vastes possibilités d'applications à la biologie et à la médecine. Son œuvre scientifique est très importante. Son renom international a valu à Pierre Grabar de multiples distinctions académiques françaises et étrangères.)

- M. Alain Mc KENZIE et ses enfants, Florence et Scott, M. et Mme Jean Machobouf, Le docteur et Mme Lionel Chauveine et leurs enfants, Le docteur François Machobouf, M. et Mme Couilloud, M. Jacques Mc Kenzie,

ont le douleur de faire part du décès de **M. Claude Mc KENZIE**, né Machobouf, survenu le 27 janvier 1986.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à Paris-6.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

146, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

- M. Louis PACTEAU, son épouse, M. et Mme Gerbard Boerlein, M. et Mme Alain Durand-Henriot, ses enfants, ses petits-enfants, Ainsi que toute la famille,

ont le douleur de faire part du décès de **M. Louis PACTEAU**, le 26 janvier 1986, à l'âge de soixante-trois ans.

Une messe sera célébrée à son intention, le vendredi 31 janvier, à 17 heures, en l'église Saint-Louis de Garcelles.

- Valence Magalas.

M. Jacques Palazy, M. Maurice Palazy, Le docteur Patrick Pringuey et M. et Mme Christine Palazy, M. et Mme Françoise Palazy, M. Antoine Palazy, Les familles Jacques-D'Orléans, de Saint-Pastou, Balmevrenot, d'Orléans et Romieux,

ont le douleur de faire part du décès de **M. Jacques PALAZY**, préfet commissaire de la République du département de la Drôme, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre national du Mérite, survenu à l'âge de cinquante-sept ans.

La messe des obsèques sera célébrée en l'église Saint-Jean, à Valence (Drôme), le jeudi 30 janvier 1986, à 11 h 30.

Condoléances sur registre.

Inhumation dans l'intimité dans le tombeau de famille, à Magalas (Hérault), vers 16 h 30.

abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les abonnements au « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières éditions pour justifier cette qualité.

Un jugement condamnant M. Tjibaou pour atteinte à l'intégrité du territoire est totalement infirmé par la cour de Paris

La chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Schwin, a infirmé, mardi 28 janvier, « en toutes ses dispositions », le jugement rendu le 24 mai 1985 par la dix-septième chambre du tribunal qui avait condamné M. Jean-Marie Tjibaou à un an de prison avec sursis et 10 000 F de dommages pour atteinte à l'intégrité du territoire national (le Monde n° 26-27 mai 1985). Les raisons de cette infirmation sont simples : la condamnation avait été prononcée le 26 avril, avant le leader du FLNKS, le gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie et dépendances en place et représenté par son président, M. Dick Ukeiwa, a été jugé irrecevable par la cour pour « défaut de qualité de la partie civile pour poursuivre un particulier du chef de l'atteinte à l'intégrité du territoire national prévu et puni par l'article 88 du code pénal ».

La cour, suivant en cela les observations qu'avait présentées à son audience du 10 décembre l'avocat général, M. Raymond Gaillier d'Aigue, n'a pas à statuer sur le fond dans l'affaire (le Monde n° 17 décembre 1985). Aussi bien, un arrêt ne borne-t-il à rapporter les motifs de son action que le leader indépendant. Il lui est fait grief de plusieurs infractions commises à Paris les 23, 24, 25 janvier et 20 avril 1985, et notamment l'acte civil pour poursuivre un particulier par lequel M. Tjibaou annonçait la création d'un gouvernement provisoire de la République de Nouvelle-Calédonie et l'établissement d'un drapeau de cette République. Et la cour relève que de tels faits « s'ils étaient établis, pourraient en constituer la preuve par la poursuite ».

Mais la question est de savoir qui peut invoquer ce délit, prévu et réprimé par l'article 88 du code pénal, et qui peut demander la condamnation de celui ou de ceux qui l'auraient commis. « En droit », déclare l'arrêt, « seul l'Etat français représenté par le ministre public a qualité pour mettre en mouvement et exercer l'action publique en cas d'atteinte à l'intégrité du territoire national ou de soustraction à l'autorité de la France d'une partie des territoires sur lesquels cette autorité s'exerce. » Une telle règle, ajoute-t-il, résulte tant de la Constitution elle-même que de diverses dispositions légales et d'une jurisprudence constante.

Les pouvoirs du gouvernement territorial

Il est vrai que le jugement de première instance avait fait valoir que la loi du 4 septembre 1984 portant statut du Territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, dotée, par son article 2, de territoire de la personnalité juridique et de l'autonomie législative. Il est vrai que cette loi (article 42) permettait au gouvernement du territoire de déléguer à son président le pouvoir de prendre des décisions dans le domaine des actions à intention de soutenir au nom du même territoire. Mais, pour la cour d'appel, « il n'est pas démontré que l'article 4 de cette loi ne précisait pas que les autorités du territoire étaient compétentes dans toutes les

matières qui ne sont pas réservées à l'Etat ». Et l'article 5 de la loi pour dire que le domaine réservé à l'Etat : maintien de l'ordre, justice, droit pénal, procédure pénale. La cour récite un autre attendu du jugement de première instance. Celui-ci relevait que l'article 11 du nouveau code de procédure pénale a donné, depuis la suppression de la Cour de cassation et des tribunaux des forces armées, compétence aux juridictions de droit commun pour instruire et juger selon les règles de ce code les crimes ou délits commis à la suite de la commission de l'acte de rébellion ou de l'acte de rébellion, mais, répondent-ils, « ce code n'a pas pour autant dérogé aux règles fondamentales de l'exercice de l'action publique en cas de délits prévus par l'article 88 du code pénal ».

Tout cela pour mieux affirmer que « une personne morale publique telle que l'Etat, telle que la collectivité territoriale, n'a qualité pour mettre en mouvement l'action publique en cas de rébellion ou de l'acte de rébellion, mais, répondent-ils, « ce code n'a pas pour autant dérogé aux règles fondamentales de l'exercice de l'action publique en cas de délits prévus par l'article 88 du code pénal ».

« Tout cela pour mieux affirmer que « une personne morale publique telle que l'Etat, telle que la collectivité territoriale, n'a qualité pour mettre en mouvement l'action publique en cas de rébellion ou de l'acte de rébellion, mais, répondent-ils, « ce code n'a pas pour autant dérogé aux règles fondamentales de l'exercice de l'action publique en cas de délits prévus par l'article 88 du code pénal ».

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

COMMUNICATIONS DIVERSES

DOCTORATS D'ETAT

31 janvier, à 9 h 30, salle F 201, M. Nicole Niel, épouse Bacri : « Fonctions de l'organisation perceptive de la parole ».

Université Grenoble-III, jeudi 24 février, à 14 h 30, grande salle des colloques, M. John Abjov.

Université Paris-VIII, jeudi 28 février, à 14 h 30, salle G 201, M. Michel Collet : « Le visage ».

Université Paris-II, lundi 24 février, à 9 h 30, salle des Colloques, M. Sami Loui Salhab : « Les commissions économiques des Nations unies, contribution à l'étude de la centralisation dans le système des Nations unies ».

Université Paris-VIII, vendredi 28 février, à 14 heures, département d'arabe, M. Georges Avad : « La morphologie de l'arabe : système numérique de projection, fondé procédural, une description linguistique en vue d'un traitement automatique ».

COMMUNICATIONS DIVERSES

L'Académie diplomatique internationale organisée à son siège, à 61, avenue Hoche, à Paris-8^e, un colloque sur : « Les grands barrages internationaux : développement économique et coopération internationale », les jeudi 30 janvier, de 9 h 30 à 18 heures, et vendredi 31 janvier, de 11 h 30 à 13 heures. Renseignements : 01.42.27.66-18.

COMMUNICATIONS DIVERSES

COMMUNICATIONS DIVERSES

68, rue Escudier, 92100 Boulogne, M. et Mme Alfred-Viellet, 30400 Villeneuve-lès-Avignon, 13, Beaucaillou, 92210 Saint-Cloud, 127, avenue de Versailles, Paris.

M. et Mme Vidal font part du décès de **M. VIDAL de VERDELON**, ancien greffier en chef titulaire de charge.

Les obsèques ont eu lieu dans le plus stricte intimité le mardi 22 janvier 1986, au cimetière protestant de Boulogne-Billancourt.

COMMUNICATIONS DIVERSES

COMMUNICATIONS DIVERSES

La RATP installe une télévision en circuit fermé sur son réseau

La télévision dans le métro est une réalité aux stations Argentière, Charles-de-Gaulle-Ecole et Franklin-Roosevelt. Aujourd'hui, cent soixante écrans diffusent un programme d'une trentaine de minutes composé de « clips » RATP, de magazines, de publicités, et, tous les jours d'heure, un magazine donnant, en deux minutes, des flashes d'information.

Cette « première », que présenterait, ce mercredi 29 janvier, M. Claude Quin, président de la RATP, sera étendue à l'ensemble des stations de métro, des gares du RER et des grandes gares d'autobus grâce au système de vidéodiffusion en circuit fermé que la Régie est en train de mettre en place au moyen de son réseau de fibres optiques. En 1989, les gares seront équipées et des gares seront équipées.

M. Quin a précisé les trois objectifs de ce système : améliorer le confort des voyageurs, améliorer le service et sur les éventuels incidents de substitution. Ensuite, des créations artistiques adaptées aux quelques minutes perdues lorsqu'un voyageur circule dans le métro ou sur un train de banlieue.

D'abord, en cas d'incident sur le réseau, les voyageurs dans les meilleurs délais des précisions sur le durée probable de l'interruption du service et sur les éventuels itinéraires de substitution. Ensuite, des créations artistiques adaptées aux quelques minutes perdues lorsqu'un voyageur circule dans le métro ou sur un train de banlieue.

AL. F.

ECHOS

TIMMAN BATTU TROIS FOIS DE SUITE PAR YOUSSEPOUV

Il faudra un miracle pour que Jan Timman arrive à battre Arthur Youssoufov dans le second tour final du Tournoi des prétendants au championnat du monde d'échecs : après deux parties, il est mené 4,5-2,5, ayant subi, mardi, sa troisième défaite consécutive.

Le match se déroulant en dix parties, il ne sera pas Youssoufov qu'à faire deux nulles pour arriver à cinq points et finir, score qui le qualifie pour la finale du Tournoi, où il rencontrera son compatriote Sokolov.

RÉGION PARISIENNE

La RATP installe une télévision en circuit fermé sur son réseau

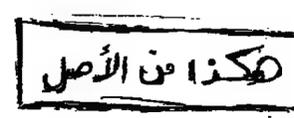
La télévision dans le métro est une réalité aux stations Argentière, Charles-de-Gaulle-Ecole et Franklin-Roosevelt. Aujourd'hui, cent soixante écrans diffusent un programme d'une trentaine de minutes composé de « clips » RATP, de magazines, de publicités, et, tous les jours d'heure, un magazine donnant, en deux minutes, des flashes d'information.

Cette « première », que présenterait, ce mercredi 29 janvier, M. Claude Quin, président de la RATP, sera étendue à l'ensemble des stations de métro, des gares du RER et des grandes gares d'autobus grâce au système de vidéodiffusion en circuit fermé que la Régie est en train de mettre en place au moyen de son réseau de fibres optiques. En 1989, les gares seront équipées et des gares seront équipées.

M. Quin a précisé les trois objectifs de ce système : améliorer le confort des voyageurs, améliorer le service et sur les éventuels incidents de substitution. Ensuite, des créations artistiques adaptées aux quelques minutes perdues lorsqu'un voyageur circule dans le métro ou sur un train de banlieue.

D'abord, en cas d'incident sur le réseau, les voyageurs dans les meilleurs délais des précisions sur le durée probable de l'interruption du service et sur les éventuels itinéraires de substitution. Ensuite, des créations artistiques adaptées aux quelques minutes perdues lorsqu'un voyageur circule dans le métro ou sur un train de banlieue.

AL. F.



EMPLOIS	114,00	La Loge 7°C	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	111		40,32
IMMOBILIER	76,00		90,13
AUTOMOBILES	76,00		90,13
AGENDA	76,00		90,13
COMM. CAPITAUX	224,00		265,66

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADEES	La Loge 7°C	Le m ² 1°C
OFFRES D'EMPLOI	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

Emplois régionaux

LA VILLE ROMANS-SUR-LOGNON
recrute pour son service URBANISME-EGONOME:
- UN CHARGE D'ETUDES D'URBANISME
- UN CHARGE D'ETUDES D'ECONOMIE
Diplômé et expérience d'une dizaine d'années.
Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo à: M. le Maire, Hôtel de Ville, Place Jules-Nadi, 51100 ROMANS-SUR-LOGNON.
avant le 22/02/86.

UN COMMERCIAL CONFIRMÉ

Avant de partir de la vente
Connaissances en tourisme
nécessaire absolue.
Adr. C.V. et candid. avec
STATION LES KAMILLIERS
11, rue de Montesson, Paris-7.

OFFRES D'EMPLOIS

Maison d'édition
cherche pour assurer
rédactions sociales
d'une revue familiale
de grande diffusion

SPECIALISTES EN DROIT SOCIAL

AVANT A LA FOIS
- une connaissance approfondie
de la législation de SECURITE SOCIALE
- et une expérience de journaliste.
Sens du concret et
du vulgarisation.
Références professionnelles
nécessaires.

Envoie sous le n° 314 843 M
LE MONDE PUBLICITE
5, rue de Montesson, Paris-7.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

COLLABORATEURS (TRICES)
COMMERCE GÉNÉRAL
Libres de surta.
Tél. de jour au: 45-36-60-75 ou la nuit 45-36-60-75

L'immobilier

appartements ventes

1^{er} arrdt
BEAUBOURG
Hôtels pres Forum, duplex
105 m² sur 2^e et 3^e étage, lave
et charme T. : 43-31-99-48.

5^e arrdt
GENSIEUR Studio 11 cit.
Groupe immobilier l'agro-
industrie tropicale
et un bureau de rédaction.

6^e arrdt
PLEIN CIEL, ASC.
Vendu, 100 m², bas, sol
Le matin - 47-03-32-44

7^e arrdt
MAISONNETTE JARD.
Bld Duroc - 220 m²
1.180.000 F. 43-80-45-10

9^e arrdt
MAISONNETTE JARD.
Bld Duroc - 220 m²
1.180.000 F. 43-80-45-10

11^e arrdt
CHARDONNE
récit, stand, 100 m², 2
chambres, bain, 72 m², balcon
et terrasse 36 m², bas.
Parfait état. 42-39-99-22.

14^e arrdt
Imm. moderne, 100 m²,
3 p., salle cuis, double vit. et
1.360.000 F. 43-80-45-10

16^e arrdt
JARDIN MAISONNETTE
60 m², 200 m² de terrain, 2
chambres, service. 45-78-99-07.

17^e arrdt
17^e - Métro Jussieu
Particulier vend 2-3 pièces, cuisine,
s. d'eau, salle de bain, meublé.
Tél. : 42-29-06-24 (le matin).

19^e arrdt
RUE RAMBAUD imm. récent, 2 p.,
46 m², 400.000 F. AFFAIRES
RARE. 42-39-99-22.

20^e arrdt
MAISON GD CHARMÉ
100 m², 8 p. + jardin 80 m² +
100 m², 400.000 F. 43-29-73-14 ou
45-46-25-25.

92 Hauts-de-Seine
FONTENAY-AUX-ROSES
maison, 150 m², 5 p., 4 s. de b.,
s. d'eau, s. de b., s. de b.,
Tél. : 43-29-73-14.

95-Val-d'Oise
DU...
4 dans résidence calme, près
toutes commodités, clair, agréable,
vue très étendue, comprenant :
entrée, salon, cuisine, salle à
manger, 4 de bns, nombreux placards,
100.000 F. (PRIX DÉBATTABLE)
Tél. 16 (1) 30-32-00-63, après 19 heures.

Province
Cannes, vue panoramique mer
et Emette, excepté 6 pces stand-
ing 192 m² + piscine, piscine
nord-sud, 4 chambres, 3 bains im-
pact. 4 2 garages. Libre jan-
1986, rare - 2 500 000 F.
M. B. B. - 83-99-52-52 N.W.

appartements achats

Recherche 1-2 p Paris pré-
fère 5^e, 6^e, 7^e, 12^e, 14^e, 15^e,
16^e dans ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire
48-73-20-87 même la soir

ORPI
1^{er} force de cours à PARIS
recherche tous appartements.
REALISATION RAPIDE
ORPI - 45-77-46-10

locations non meublées offres
Paris
R. ABBE-GROULT, 1^{er} étage
Cherbourg, dans bel imme-
uble, 5 p. et 2 s. de b., car-
relé gris 500 F + ch. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

locations non meublées demandes
Paris
Pour cause mutation personnelle
et cadres supérieurs GDE
S. FRANCOISE (meublé) 3 ou
4 ptes, 1000 F. Tél. 8,
matin, SEJECQ. 45-22-09-82.

Agenda du Monde

Particuliers (offres)

Encyclopédie Universalis, édition
1986. Prix : 1.200 F.
Tél. après 20 heures :
04-56-42-14

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles
meubles même en mauvais état
et le soir me reconstruit
45-77-81-00.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS ET OCCASIONS OR
Bijoux et Argentiers
Le plus grand choix
Des bijoux d'exceptionnels.
Références Paris. Pas cher
PERRON J. JOUILLER-ORFÈVRE
40, rue de Valenciennes, Paris
5^e Etage, 37, av. Victor-Hugo.
Achats tous bijoux, échanges.

ALAIN LAFITTE
Librairie
19, rue Cardinal-Lemoine
Paris 5^e. Tél. : 46-34-72-25
ACH. ESTIMATION, PARTAGES.

Bibliophilie

ALAIN LAFITTE
Librairie
19, rue Cardinal-Lemoine
Paris 5^e. Tél. : 46-34-72-25
ACH. ESTIMATION, PARTAGES.

Cuisine

KITCHNETTE LILLIPUT
de 0,80 m à 1,50 m
1000 F. S. ANTOINE
21, rue de l'Abbaye-Grégoire
Paris-6^e. Tél. : 42-23-44-44.

Cours

Prof. d'anglais, langue mat.
très exp., peut accepter en cours
2 ans de l'enseignement. Tél. : 42-23-82-01, mat.

Enseignement

Laboratoire de recherche fon-
damentale à Grenoble
recherche
UN ETUDIANT
en 3^e année d'école d'ingénieur
ou de DEA pour préparer une
thèse de physique du solide à
partir d'octobre 86. Le sujet
concerne à étudier la magné-
tisme des métaux par des mé-
thodes nucléaires. Une partie
des mesures se fera en Suisse
et en G.B.

Enseignement

S'adresser à MDM
Départ. de Rech. Fondamentales
CNS. 85, rue G. GRENOBLE
Tél. : 76-98-44-00.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres au bord de mer, célèbre dans le
monde entier et notre School of English tout aussi célèbre
sont dans le même bâtiment. Il suffit de le louer 2 par jour,
personne complète + repas.

Enseignement

RÉDUCTIONS
pour séjours de 90 jours ou plus en hôtel à compris cours
spéciaux pour Cambridge Examination. Ouvrez toute l'année -
pas de limite d'âge. Cours spéc. à l'heure ou à Noël. Ecrire à :
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramparts-Str. Kent (Anglais). Tél. : (44)
843-88-12-12. Tél. : (44) 843-88-12-12.
4, rue de la Paroisse, BOULIOL.

Enseignement

LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE REGENCY
LANGUES, 116, Champ-D'Yves, 75008 PARIS. Tél. : (1)
45-63-17-27. Tél. : (1) 45-63-17-27.
OF ENGLISH AND TEACHERS 118/119 F. Tél. : (1)
REGENCY. Tél. : (1) 45-63-17-27. Tél. : (1) 45-63-17-27.

Enseignement

PHILATÉLIE
Passport to travel...
une préparation spéciale en an-
glais à l'usage de 9-16 heures
cours après. 43-79-87-92.

Enseignement

Vacances Tourisme - Loisirs

SKI DE FOND
HAUT-JURA
3 h de Paris par TGV, dans
ferme du XVII^e siècle, ch. cuis.
et bain maison, table d'hôte
12 pers. Px par pers. semaine
depuis 1 850 F et selon période
pers. corollées + vin + maté-
riel ski + accompagnement.
Tél. : (01) 81-34-12-51
LE CRET L'AGNEAU
25850 MONTBENOIT.

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

LA PLAGNE
Part. tous états 3 pers., plein
des pièces, évier, la mer et
Pâques.
Tél. : (16) 48-20-25-25 (la soir).

secrétaires secrétaires

secrétaire principale 17^e

Nous sommes une équipe de consultants passionnés par
notre métier de recherche de cadres. Nous voulons accueil-
lir notre secrétaire principale, capable d'animer deux autres
secrétaires. Nous la souhaitons rigoureuse et apte à bien
communiquer.

BTS sténo-dactylo, 4 ans d'expérience minimum. Vous êtes
la secrétaire personnelle du PDG. Vous êtes également re-
sponsable de la « logistique » et devez gérer une organisa-
tion administrative optimum : établissement et suivi de pro-
cédures, coordination de dossiers de recherche, comptabilité
simple. Vous frappez vous-même votre courrier (30% du temps
environ) et il est souhaitable que vous utilisiez déjà un ordi-
nateur (IBM PC AT).

Rémunération : 120 000 F + Intéressement.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature + photo,
sous le n° 314 843 M, à Annick Lucchini - JACQUES TIXIER S.A.,
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

Jacques Tixier S.A.
MEMBRE DE SYMTEC

<

économie

REPÈRES

Dollar : nouveau repli à 7,32 F

La baisse du dollar a repris, mercredi 29 janvier, sur toutes les grandes places étrangères. La devise américaine est tombée à 7,3225 F (contre 7,3850 F, à 23h30 DM (contre 23,10 DM), surtout à 193,60 (contre 195,35 yen). Après l'annonce de la réduction du taux d'escompte japonais, les marchés ont été assez sursautés. Les investisseurs s'attendent à une décision de la RFA puis, dans les semaines prochaines, des Etats-Unis.

Défaillances et créations d'entreprises : records en tout genre

1985 a été une année record pour les défaillances comme pour les créations d'entreprises. Pour les premières, l'INSEE a indiqué qu'elles avaient atteint, l'année dernière, le chiffre de 26 425, en progression de 5,6 % sur 1984. Ce qui porte à 2 500 le nombre mensuel de défaillances en 1985, contre 1 085 l'année précédente. Parmi les entreprises qui ont particulièrement souffert : les services rendus aux entreprises (+ 24,7 %) et aux particuliers (+ 17,8 %), les industries chimiques (+ 16,9 %) et les assurances (+ 13,7 %). Les créations d'entreprises ont atteint, selon M. Jean Gattel, secrétaire d'Etat chargé de l'économie, le chiffre de 110 000, contre 100 000 en 1984 et 70 000 en 1981 et 1980.

Paiements courants : excédent britannique record

La Grande-Bretagne a enregistré en 1985 un excédent de 2 540 millions de livres (soit environ 32 milliards de francs) de ses paiements courants. Ce résultat, le plus confortable qui ait été enregistré depuis 1982, est nettement supérieur aux prévisions gouvernementales de 1 500 millions de livres, pourtant jugées ambitieuses par la grande majorité des experts. Il a été obtenu grâce à un très sensible redressement en décembre, et, pour l'année entière, à une progression de plus de 10,7 % à 502 milliards de livres des exportations pétrolières. Les importations britanniques à l'étranger ont augmenté de 1,9 % par rapport aux importations britanniques de 2,2 %, permettant au commerce extérieur de faire apparaître un inhabituel excédent de 122 millions, contre un déficit de 132 millions en novembre. La balance des invisibles ayant, pour sa part, été excédentaire de 230 millions, c'est un total positif de 352 millions que la Grande-Bretagne a pu enregistrer durant le dernier mois de l'année. Mais, hors pétrole, la progression des exportations est restée très faible : 0,2 % pour l'ensemble de l'année.

ÉNERGIE

LA CRISE DU MARCHÉ PÉTROLIER

M^{me} Thatcher rejette le dialogue avec l'OPEP

M^{me} Thatcher, premier ministre britannique, a clairement rejeté, mardi 29 janvier, l'idée d'une coopération avec les producteurs de pétrole membres de l'OPEP, afin de stabiliser les prix, provoquant ainsi un nouvel épisode de la crise internationale. A un député qui lui demandait, à la Chambre des communes, si elle envisageait d'engager un dialogue avec l'OPEP afin de soutenir les prix, M^{me} Thatcher a répondu : « Non, je ne le pense pas. Le Royaume-Uni est la région pétrolière la plus pauvre du monde, les limites (à la production) sont uniquement techniques (...). Le niveau de la production est déterminé par les compagnies, et il n'y a aucun changement politique. »

Sir Peter Walker, président de la British Petroleum (BP), l'une des compagnies les plus actives en mer du Nord, a également exclu toute coopération entre les producteurs de l'OPEP et les autres, qui, a-t-il dit, « ne peut réussir », et que l'URSS et les Etats-Unis, les deux premiers producteurs mondiaux, ne s'y associent. Seule l'OPEP, a-t-il ajouté, « peut remédier au problème » à la situation actuelle, en décidant de freiner la production. « Jamais, depuis six ans, le marché pétrolier n'a connu une incertitude aussi telle instabilité, et il est absolument imprévisible à échelle mondiale. Son comportement est absolument imprévisible à échelle mondiale. Ses paramètres de l'offre et de la demande. »

rythme, alors que le marché est déjà engorgé, ce qui provoque une nouvelle baisse des prix. Le président de l'OPEP, M. Arturo Hernandez Grisanti, ministre vénézuélien du pétrole, qui, le 29 janvier, a lancé un appel à une stratégie de l'Organisation. Précisant qu'« il ne dépend pas de la volonté d'un seul ni de la volonté d'une personne de modifier les conditions du marché pétrolier international » ; il a souligné l'attitude de l'Égypte, producteur membre de l'OPEP, qui a annoncé une réduction de sa production. Et il a mis l'accent sur « la conduite des pays producteurs non membres de l'Organisation qui maintiennent fermement leurs positions et refusent de coopérer à la stabilisation du marché ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN BRES		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ ou -	haut	Rep. + ou dép.					
SE-LL	1,000	1,100	+ 40	+ 55	+ 85	+ 115	+ 200	+ 400
DM	5,1611	5,344	- 92	- 176	- 144	- 282	- 345	- 515
Yen (100)	1,701	1,700	+ 70	+ 81	+ 138	+ 168	+ 262	+ 263
DM	3,0690	3,0714	+ 92	+ 105	+ 170	+ 209	+ 268	+ 405
Flarin	2,7146	2,7178	+ 29	+ 08	+ 121	+ 136	+ 407	+ 454
F.B. (100)	14,9877	15,0041	- 347	- 256	- 859	- 684	- 1545	- 1115
F.S.	3,6262	3,6314	+ 190	+ 127	+ 242	+ 246	+ 811	+ 882
L.I. (100)	4,5089	4,5096	- 394	- 394	- 719	- 783	- 1062	- 1178
L.	10,3783	10,3437	- 334	- 281	- 694	- 533	- 1080	- 1639

TAUX DES EUROMONNAIES

	3/4	8	7/15/16	8 1/16	7/15/16	8 1/16	8	8 1/8
SE-LL	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8
Flarin	3 5/8	3 7/8	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16	3 11/16	3 13/16
F.S.	8 3/4	8 3/4	8 3/8	8 1/2	8 3/4	8 3/8	8 3/4	8 3/8
L.I. (100)	15	15	14 7/8	14 7/8	15	14 7/8	15	14 7/8
L.	12	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4	12 1/4
F. (100)	8 5/8	8 7/8	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4

fonds de commerce
Tous les lundis, le journal
« Les Annonces »
En vente partout, 5 F et 30, r. de Valenciennes, 75011 PARIS. Tél. : 33.70.11

SOCIAL

LE 30 JANVIER

Une journée d'action de la CGT pour dénoncer la « régression sociale »

La CGT ne renonce pas de constance. Pour la quatrième fois en deux mois, après le 26 novembre, les 4 et 19 décembre, elle organise une journée nationale d'action, le 30 janvier, contre le projet de loi sur l'aménagement du temps de travail, « quatre-vingt-quatre aménagements », dont un défilé à Paris à partir de 11 heures, de la place de l'Opéra à celle de la République.

Si l'on en croit M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie, les actions programmées devront « dépasser l'ampleur de celles du 24 octobre », lorsque la centrale organisa un jour de grève interprofessionnelle, la première depuis 1981, une manifestation portant le thème escompté. Lors de la...

Si les chiffres officiels du ministère du travail, sur les conflits généralisés, sont de 10,35 % (soit 5 180 entreprises concernées) ont cessé le travail moins d'un demi-jour en octobre sur des sites d'autres interprofessionnels... Face à ce bel effort, la nouvelle initiative de la CGT n'a été que grand défilé. Et le patronat de la métallurgie (UIMM) peut constater qu'il n'a rien fait de plus que de mobiliser de la CGT à un échec complet, la situation sociale demeure toujours remarquablement calme.

Pour 1985, on devrait ainsi compter entre un million de journées perdues pour la de grève, soit le plus bas niveau depuis 1965 (979 900).

S'étant donné le temps de la préparation, la CGT devrait cette fois mobiliser plus de monde que le 19 décembre dernier. Elle s'efforcera notamment de réunir sa manifestation parisienne. Mais, à l'heure des élections législatives, la lassitude risque de gagner les militants et elle aura du mal à « faire mieux » que le 24 octobre.

La centrale rencontre visiblement des difficultés avec sa pétition, même si elle parle déjà de dizaines de milliers de signatures, « succès »...

qui va, selon elle, « au-delà de son audience électorale » dans certaines entreprises. Elle annonce de nombreux arrêts de travail pour le 30 janvier mais les consignes viennent pour l'essentiel d'entreprises, les fédérations restant pour la plupart en retrait (1). Quelques opérations à l'intention des médias pour faire impression auprès de l'opinion.

Regain électoral

Comme le PC, la CGT compte un regain de sympathie en faveur de ses thèmes, malgré ce que son service d'informations téléphoniques appelle « les campagnes de dénigrement organisées par le patronat, le patronat, la droite socialiste et les autres organisations syndicales ».

Quelques sondages électoraux, comme ceux obtenus à Renault-Billancourt, où, avec 80,32 % dans le collège ouvrier, ont retrouvé un niveau inédit depuis 1947, le confort dans ce secteur. M. André Sainjon à Billancourt, cette progression électorale ne s'est pas traduite par une plus grande mobilisation, malgré l'accord de Renault sur l'indemnisation du chômage partiel que le centrale juge « honnête » ou la suppression par la Régie de la norme publicitaire dans la Vie ouvrière.

Toute la difficulté pour la CGT est qu'elle joue sur deux tableaux. Elle s'en prend tout d'abord au projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Quant à ce projet, elle le juge globalement négatif, considérant, par exemple, que le régime des heures supplémentaires aboutira à un « vol légal » d'une partie de la rémunération des salariés, le calcul du temps de travail sur une moyenne annuelle aboutissant à un surcroît à « faire disparaître le paiement des temps de pause, des primes diverses ».

« Je estime-elle, « n'écrite pas simplement les organisations syndicales et le patronat à négocier à partir des revendications patronales, il satisfait d'abord légalement les revendications patronales ».

Le délégué national est nettement syndical. A travers la flexibilité, c'est l'ensemble de la politique du « pouvoir socialiste », selon la formule du travail de l'Union régionale d'Ile-de-France - qui lui a été adressée. Après avoir tenté de réduire les salaires, ériger un système de précarité et l'insécurité du travail et des rémunérations, faire reculer gravement des droits, des garanties et des libertés individuelles et collectives, le patronat le pousse à la régression sociale, au projet de loi gouvernemental « d'instaurer une régression générale du salaire et de réduire de 20 % dans quatre ans ».

Dans un éditorial publié par le « journal ouvrier » - sous son « spécial impôt » - à 1 800 000 exemplaires, M. Henri Krasucki, tout en soulignant que la CGT s'engage soigneusement sur le terrain syndical, enfonce le clou en se demandant comment, d'un « immense espoir » en 1981, on n'a pu arriver à « cet immense échec » : « C'est un premier pas vers des réformes intéressantes pour certains salariés, furent engagées, puis, d'inflexibles, en infléchissements, en un retour vers des résultats négatifs (...) sans faire de neuf, pour sortir de la crise, il faut s'en donner les moyens, s'attaquer au capital, appuyer sur le monde du travail (...) Ceux qui détiennent le pouvoir n'ont pas voulu faire le choix indispensable, mais pourquoi pas un choix historique tel que ce fût le cas de CQFD.

Autocritiques

Même si M. Krasucki se garde d'accoler l'adjectif socialiste au pouvoir, la responsabilité de la « régression sociale », masquée par « le mot sympathique de flexibilité », est clairement attribuée au PS (et au CNPF). Les douze socialistes de la commission exécutive ne s'y sont pas trompés : cinq d'entre eux, alors présents, ont soutenu l'appel concernant la journée du 30 janvier. Et l'un des deux socialistes du bureau confédéral, M. André Deluchat, qui allent jusqu'à remettre des « points positifs », à d'autres « négatifs ».

ou d'ailleurs », dans le projet Delabarre, a affirmé que « l'action qui nous est proposée dans la forme que sur le fond est un avantage politique syndical ».

La question est donc de savoir si au-delà du 30 janvier le projet de la CGT pourra conserver ou non une ligne antisocialiste, ratifiée par un quarante deuxième congrès en novembre. L'inflexion décelée au PC, M. Marchais réaffirme maintenant que « l'adversaire communiste, c'est la droite », sciemment obscurcie aussi à la CGT ?

Le comuniste a, jusqu'alors, singulièrement ménagé l'opposition (2). M. Marchais a toujours des dangers d'opposition CGT repliée exclusivement sur son « noyau communiste ». Il pourrait même tenter de jouer la carte du « rassemblement interne en vue d'un éventuel retour de la droite au pouvoir. La poursuite de campagnes sur les « libertés » menées en cause le gouvernement socialiste peut même augurer d'un tel changement, même si dans la IV^e République M. Marchais a rappelé que « un plan politique, la gauche est pluraliste », y incluant implicitement le PS.

Le bureau confédéral, dit-on, place du Colonel-Fabien, a rejeté majoritairement une offensive des « durs », menée par M. Michel Warcholek, qui protestait, avec « lettres de lecteurs » à l'appui, contre la publication par le Peuple du 16 janvier d'une présentation de livre de M. Pierre Juquin, intitulé « Auto-critiques »...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) La métallurgie annonce « deux heures d'arrêts de travail au minimum ». A EDF, la CGT indique que « des arrêts de travail entraînant des baisses de production d'électricité pourront se traduire par des délestages fédérés entre 8 heures et 12 heures ». Fédération des industries annonce des débrayages et arrêts de travail selon la direction, la SNCF sera normale.
(2) Seul M. Marchais, secrétaire général du PS, n'en est pas le directeur du PS, n'en est pas le directeur du RPR.

La CFDT critique la plate-forme RPR-UDF

A l'issue de la réunion de son conseil national, qui s'est tenu du 22 au 24 janvier, la CFDT a relevé, dans la plate-forme RPR-UDF, des « points de critique ». M. Kaspi, secrétaire national, a expliqué devant la presse que le conseil national y avait vu une certaine « négligence à l'égard du syndicalisme et des volontés d'affaiblir la représentation collective des salariés dans les entreprises ». M. Jean-François Trogic, secrétaire national, a affirmé que, « sur des points essentiels », elle comporte des « risques » pour l'emploi (avec la suppression de l'autorisation administrative de licenciement), la protection sociale, le SMIC, le syndicalisme et les droits des salariés.

Dans une déclaration, l'union régionale des Pays de Loire CFDT - qui avait vu dans la position défendue par les socialistes - souligne que, l'avenir, « deux dangers principaux » guettent la société : « Le premier est représenté par le libéralisme destructeur, inspirant à des degrés divers le patronat et les forces de droite », le second est « la place que les immigrés y occupent et le devenir des libertés individuelles et collectives. La CFDT refuse la double orientation vers l'immigration et l'insécurité et entre immigration et chômage ».

L'union régionale des Pays de Loire CFDT appelle les salariés à prolonger leur action « en refusant leur voix à la droite, qui véhicule des propositions contraires à leurs intérêts immédiats et fondamentaux en fonction de conceptions de la société radicalement opposées à celle de la CFDT ; en portant leurs suffrages sur les listes de candidats socialistes à prendre en compte leurs aspirations (...) ; à engager les transformations nécessaires pour assurer dans la construction d'une société de liberté, plus démocratique plus juste, plus solidaire ».

Quant à la Fédération des banques CFDT, elle a refusé l'adoption du « bilan de la législation qui s'achève et qui véhicule considérables que reculent les propositions de la droite ».

Contestation à propos de la mutation du directeur de l'antenne bordelaise de la Caisse des dépôts

La nomination, fin décembre, du directeur de l'antenne bordelaise de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) a suscité un certain émoi à Bordeaux, nous indique notre correspondant.

M. Reb-Maton, directeur adjoint à la Caisse des dépôts, avait été nommé, en 1981, à la tête de l'antenne bordelaise, qui compte mille trois cents salariés et gère plusieurs centaines de millions de francs de public, en particulier auprès des agents des collectivités locales (CNRACL). Le 16 janvier dernier, il a été invité par M. G. Lion, directeur général de la CDC, à rester chez lui, en attente d'une nouvelle affectation, et il n'a pas pris de nouvelles de la direction, le 30 janvier, le soixante-troisième jour.

Plus proches, cités par Sud-Ouest, qui a « sorti » l'antenne le 24 janvier, il s'agit d'un limogeage, consécutif à des conflits entre M. Reb-Maton et les représentants des collectivités locales administrées par la CNRACL à propos de la nouvelle compensation entre les régimes « spéciaux » de retraite institués par la loi de 1984 pour l'Etat (le 18 septembre 1984) et de la loi de 1985 (le 11 janvier 1986) et de la loi de 1985 (le 11 janvier 1986) de la CNRACL de 100 millions de francs à 170 millions par l'Etat de la loi de 1985.

« mis les points sur les - i - en répondant aux retraités privés d'aide par cette réduction. Selon l'ancien patron, le conflit remonterait à l'élection du président du conseil d'administration de la CNRACL en mai 1984. Traditionnellement, il n'y avait qu'un seul président, cette fois, il y en a eu deux ; celui qui a la majorité, M. Dupuis, maire (UDF) de Nougat, vice-président du conseil général du Gers (ex beau-père d'un fils du président de la République), et celui qui a la minorité, M. Petit, maire (UDF) d'Auzanville. L'élection du président du conseil fut contestée ; l'on aurait reproché à M. Reb-Maton de n'avoir pas suivi l'élection du conseil général.

Mais à la Caisse des dépôts, on affirme que le départ de M. Reb-Maton n'est prévu ni longue date, dans le cadre de la décentralisation de la CDC ; le directeur de l'autre antenne provinciale de la CDC, celle d'Angers (mille salariés), qui gère l'IRCANTEC, a été nommé au début de 1986. La mutation de M. Reb-Maton a seulement été annoncée à la suite d'un incident à propos de l'organisation de la Caisse entre lui et le directeur de la prévoyance au cours d'une réunion de cadres supérieurs le 11 décembre.

Paris, Bangkok, Katmandou, Singapour, Hong Kong, Jakarta, Séoul, Tokyo, Pékin, Sydney, Melbourne...

La lune est pour bientôt.



123, Champs-Élysées, 75008 PARIS - Tél. (1) 47 70 00 00 - Park Hotel BP 679, 6, Avenue de Suède 06120 NICE - Tél. (93) 53 38 62

هكذا من الأصل

AGRICULTURE

Le souhait de trois agriculteurs sur quatre : un plus grand nombre de paysans avec des productions limitées

Si tant est que l'on puisse résumer l'opinion d'un million de personnes à travers le filtre de huit cent quarante-huit interviews, l'enquête commandée à BVA-Agrimage par le mensuel Pays et Paysan, organe proche du syndicat progressiste FNPS (Fédération nationale des syndicats paysans), montre qu'il existe dans le monde agricole une majorité incise face à la crise et sensible à la solidarité nécessaire pour le maintien du plus grand nombre (1).

La première question a trait à l'image que le monde agricole a de lui-même. De multiples discours ont glorifié la qualification d'« entrepreneur ». Celle-ci ne recueille que 4,5 % de suffrages, contre 56,6 % à « agriculteur », 19,9 % à « producteur », qui devance de peu le terme « paysan » (18,4 %).

De ces agriculteurs - producteurs - paysans, combien en restera-t-il en l'an 2000, sur le million actuel ? En deux questions, le sondage révèle ce qui fait peser le drame des agriculteurs, c'est-à-dire leur impuissance : 78 % sont favorables au maintien du plus grand nombre d'agriculteurs, contre 19 % qui pensent que la politique agricole doit favoriser les exploitations les plus compétitives. Or, dans le même temps, plus d'un agriculteur sur deux admet qu'il y aura moins de 600 000 exploitants en l'an 2000, 23 % qu'il y aura entre 600 000 et 800 000, 15 % entre 800 000 et 1 million. Il s'en trouve cependant 3 % pour penser qu'il y en aura plus qu'aujourd'hui. La faillite entraîne l'admission d'une évolution inéluctable et le désir profond du maintien du groupe explique la frustration d'une société « peau de chagrin », fermant de tous les mécontentements, la critique d'ordre politique n'étant qu'une réaction parmi d'autres. Dans le domaine plus spécifique de l'élevage, les agriculteurs, qui en connaissent les difficultés, souhaitent une répartition de la production entre les éleveurs (50 %) et un encouragement dans les régions où seul l'élevage est possible (43 %).

Alors que la pluralité syndicale n'existe officiellement que depuis cinq ans, celle-ci est favorablement vue par 58,5 % des personnes interrogées (12 % la jugent très positive, 46,5 % assez positive) ; 40,5 % sont plutôt contre (29,5 % l'insistent assez négativement et 11 % très négativement). Fait plutôt remarquable : seul une personne sur cent n'a pas d'opinion. Cet attrait pour le syndica-

lisme est confirmé par le hit-parade des responsabilités utiles : syndicats agricoles, 43 % (et parmi ceux-ci, 66 % favorables à la pluralité) ; coopératives, 41 % ; crédit agricole, 33 % ; groupes de vulgarisation ou de développement, 28 %.

La crise agricole provoque des réponses variées : un agriculteur sur deux tire la conclusion qu'il faut cesser d'investir en rentabilisant au mieux les structures actuelles. Un sur cinq est favorable à des investissements au sein de structures collectives. Un sur trois fait confiance à l'investissement individuel. On trouve une correspondance curieuse entre les dépenses de couverture sociale et la question déterminante des prix et des volumes. Un agriculteur sur quatre accepterait de payer plus pour une amélioration des prestations sociales (71 % sont pour le statu quo). C'est la même proportion, un quart des paysans, qui souhaite laisser jouer le marché, sans limite de volume ni garantie de prix, alors que 73 % se prononcent en faveur d'une limitation des volumes, avec garantie de prix.

La méfiance vis-à-vis du politique

Pour appliquer une telle politique, à qui les agriculteurs souhaiteraient-ils faire appel ? Un bonhomme politique ? Il ne recueille que 6 % des suffrages. Un économiste ? 15 %. C'est à l'un d'entre eux, un professionnel, qu'ils feraient confiance à 77 %. Ce résultat surprend quand on sait les jugements sévères portés par la profession sur M. Michel Debatisse, ancien président de la FNSEA, devenu secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires.

Il est vrai qu'il ne s'agit pas de l'agriculture proprement dite. Il s'agit surtout quand on connaît la méfiance manifestée par la famille paysanne à l'égard de l'engagement politique.

Qui qu'il en soit, ce serait un des leurs. Lequel ? 70 % ne pensent à personne en particulier. L'actuel président de la FNSEA, M. François Guillaume, recueille 13 % des suffrages. Quant à M. Debatisse, il est trois fois moins cité que quarante-huit autres.

Dès qu'il s'agit de juger les politiques agricoles, le camp « en opinion », cantonné entre 3 et 6 % pour les autres questions, s'élève à 32 % et même 39 %, soit un tiers des sondés.

Pour ceux qui ont une opinion, les gouvernements de M. Giscard d'Estaing ont fait plus pour l'amélioration du revenu agricole (53 %) que ceux de M. Mitterrand (15 %), pour les actions en faveur du développement agricole (43 % contre 11 %), pour l'installation des jeunes (41 % contre 21 %), dans la conduite des négociations européennes (41 % contre 25 %), pour l'amélioration de la vie en milieu rural (40 % contre 21 %), pour celle, enfin, de la protection sociale des agriculteurs (38 % contre 28 %).

(Publicité)

SOCIÉTÉ ITALIENNE, leader dans la production de machines d'impression flexo, lignes pour extrusion et la coextrusion de gaines, décompenseuses-bobineuses et soudeuses, recherches pour le marché français UN

REPRÉSENTANT EXCLUSIF déjà introduit dans le secteur

Prise de rendez-vous au Monde Publicité n° 10 230 E, rue de Montvauzy, 75007 Paris

NOTICE OF OPTIONAL REDEMPTION



crédit foncier de France

U.S. \$60,000,000
Guaranteed Floating Rate
Notes due 1990

Notice is hereby given that in accordance with the description of the above Notes, Crédit Foncier de France, has elected to redeem all of the outstanding Notes at their principal amount on 19th March, 1986, when interest on the Notes will cease to accrue.

Repayment of principal will be made upon presentation and surrender of the Notes with all unexpired Coupons attached, at the offices of any of The Paying Agents mentioned thereon.

Accrued interest due on 19th March, 1986 will be paid in the normal manner against presentation of Coupon No. 7.



The Sumitomo Bank, Limited
Fiscal and Paying Agent

URBANISME

La France coopère avec l'Egypte pour maîtriser le développement du Caire

De notre envoyé spécial

Le Caire. - Une mission de six experts français vient de se rendre en Egypte pour apprécier l'efficacité de la coopération engagée depuis 1981 avec les autorités de ce pays à propos de l'aménagement urbain du Caire et de ses banlieues. Elle devra proposer au gouvernement et à la région Ile-de-France, associée dans cette opération, de poursuivre la coopération moyennant quelques ajustements ; davantage de réalisations concrètes et moins d'études, une clarification du rôle respectif des différents intervenants égyptiens, une sélection plus rigoureuse dans les objectifs essentiels et dans les grands projets d'infrastructures nécessaires.

Une métropole de dix millions d'habitants, la plus grande d'Afrique, qui grossit de mille âmes supplémentaires chaque jour. La croissance du Caire et de ses faubourgs est aussi galopante qu'anarchique. L'habitat « informel ou spontané », selon la formule des experts, prolifère, grignotant les rares terres agricoles du Delta du Nil ; 80 % des immeubles sont édifiés sans permis de construire, le baluchon est partout et les procédures administratives élémentaires ignorées. La population s'entasse, la circulation s'engorge et la spéculation foncière vit de beaux jours.

C'est pour tenter de mettre un peu d'ordre dans l'urbanisme et les transports qu'une équipe de spécialistes français, animée par M. J.E. Cornu, est détachée depuis quatre ans près du ministère du développement des nouvelles communautés et de la bonification des terres dirigé par M. El Kafrawi.

Elle a recommandé la construction d'un boulevard périphérique de 72 kilomètres afin d'orienter le développement urbain vers les zones désertiques (1) et d'améliorer le trafic, la création au alentours immédiats du Caire, notamment à l'est, d'une dizaine de nouveaux quartiers

d'habitation appelés à accueillir chacun d'eux à l'an 2000 quelque 250 000 habitants à faibles ou moyens revenus, et enfin l'aménagement d'espaces verts en ville.

L'Etat égyptien pour 3,5 millions de francs, le gouvernement français pour 1,5 million et la région Ile-de-France, représentée par l'IAURIF (2), pour 1,5 million, se partagent le financement de la mission d'assistance technique, dont le terme est fixé en principe à septembre 1986. C'est pour décider dans quelles conditions il était opportun de la prolonger d'une ou de plusieurs années que le groupe d'experts s'est rendu au Caire récemment.

La mise en application des choix d'urbanisme proposés par l'équipe de M. Cornu, et approuvés par le

président Mubarak en juin 1985, se heurte toutefois à trois séries de difficultés :

- Une croissance démographique de la ville qui ne se ralentit pas ;
- Un encroûtement de multiples autorités égyptiennes responsables, à un titre ou à un autre, de l'urbanisme (les luttes d'influence entre le ministère du développement et des nouvelles communautés et le très puissant gouverneur du Caire, M. Abou Taleb, sont connues) ;

- La décision prise en 1973 par l'Egypte de construire deux catégories de villes nouvelles (sept au total), soit à une vingtaine de kilomètres, soit à une cinquantaine, en plein désert, dans le but de canaliser la croissance démographique. Mais plus de dix ans après, force est de reconnaître qu'elles n'ont pas joué le rôle d'écran recherché et que le pari est loin d'être gagné.

La ville nouvelle dite « du 6 Octobre » s'étale sur 10 kilomètres et présente une vision fantomatique avec en arrière-fond les pyramides. Des centaines d'immeubles, la plupart terminés, émergent des sables mais restent vides. Les quelque cinq cents ouvriers qui travaillent à l'usine ultramoderne de General Motors habitent presque tous au Caire et font chaque jour l'aller et retour avec un bus de ramassage ou des taxis collectifs.

Urbaniser le désert pour désengorger la ville ? C'est à la fois une nécessité urgente et encore une gageure. D'autant que la première ligne du métro régional (que construisent des firmes françaises et qui devrait enfin être terminée à l'automne 1987) sera orientée nord-sud, alors que la plupart des villes et des quartiers nouveaux ont été localisés à l'est et à l'ouest du Caire.

FRANÇOIS GROISCHARD.

(1) Le désert est propriété d'Etat et la planification urbaine est donc plus aisée que sur les terres agricoles qui sont en général privées.
(2) Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France.

METROPOLIS A 20

A l'issue de la réunion de son conseil d'administration, les 22 et 23 janvier au Caire, l'association des grandes métropoles Métropolis, créée en 1984 et présidée par M. Michel Giraud, président (RPF) du conseil régional Ile-de-France, a décidé de tenir son prochain congrès à Mexico en mai 1987. Ce sera l'an prochain l'année mondiale des villes et Métropolis 87 devrait être la plus grande manifestation mondiale sur le thème de l'habitat.

Les quatorze métropoles fondatrices (Copenhague, Copenhague, Buenos-Aires, Le Caire, Colombo, Ile-de-France, le Grand-Londres, Mexico, Montréal, New-York, Turin, Tokyo et Los Angeles. Au Caire, les représentants de Dakar, Khartoum, Casablanca, Beyrouth, Lisbonne et Istanbul ont décidé d'adhérer à Métropolis. « Mon objectif est que Métropolis 87 regroupent une cinquantaine de grandes villes à Mexico », a déclaré M. Giraud.



DE PARIS, LONDRES, AMSTERDAM, MILAN, DÜSSELDORF, MADRID

PHONE MARKETING

communique avec L'EUROPE

LA DIMENSION INTERNATIONALE

Les clients de PHONE MARKETING "leader incontesté du téléphone en France" (STRATEGIES janvier 1985) demandent des services de qualité identiques et les mêmes niveaux de réactivité que ceux réalisés en France par PHONE MARKETING.

PHONE MARKETING International a travers une structure intégrée dans chaque pays, conseille, crée et réalise les programmes de Marketing téléphonique les mieux adaptés aux demandes spécifiques d'entreprises à vocation européenne.

PHONE MARKETING devient ainsi la seule société de « phoning » installée directement dans les principaux pays européens au service des annonceurs internationaux.

LA MAITRISE D'UNE TECHNOLOGIE UNIQUE

PHONE MARKETING a prouvé en France l'avance technologique dans le domaine de l'utilisation commerciale du téléphone devenant "la première société de « marketing téléphonique »" (Médias novembre 1985).

Bernard CAIAZZO, Président de PHONE MARKETING, a écrit pour la France, l'ouvrage de

référence du « phoning » "TELEPHONE MARKETING" (édit. BORDAS) qui décrit les méthodes uniques de travail de PHONE MARKETING.

PHONE MARKETING compte aujourd'hui 500 personnes en France réparties sur PARIS et les 12 principales régions Françaises.

Les effectifs de la société sur l'ensemble de l'EUROPE dépassent les 1000 personnes ce qui représente le plus important nombre de spécialistes du « phoning » sur le plan international.

L'UTILISATION STRATEGIQUE DU PHONING®

Utilisé avec rigueur et professionnalisme, le « phoning » le plus souvent combiné avec d'autres médias est devenu un support privilégié de la communication commerciale.

Pour améliorer son efficacité, PHONE MARKETING est organisé en douze départements spécialisés par marché vertical dirigés par un expert en stratégie commerciale sur chaque marché (industrie, bancaire, médical, service, distribution, automobile, biens d'équipements...)

Les clients de PHONE MARKETING ont ainsi la garantie d'avoir un interlocuteur solide connaissant leur secteur d'activité.

PHONE MARKETING S.A.	40, rue de Colonne Place A-46	75013 PARIS	TEL. (0) 6 54 44 44
PHONE MARKETING SYSTEMS (UK) LTD	Chesham House, 126 Regent Street	LONDON W1A 2EX	TEL. (0) 474 69 69
PHONE MARKETING SYSTEMS (NL) B.V.	Kleinsteeg 62	AMSTERDAM 1015 C.B.	TEL. (020) 227.825
PHONE MARKETING SYSTEMS (Ita) S.P.A.	Via G. Baccaro 2	20123 MILAN	TEL. (02) 69.32.51



مركزنا من الأصل

Moët-Hennessy

Une action gratuite pour cinq anciennes

Le conseil d'administration réuni le 22 janvier 1986 ayant pris connaissance des résultats annuels du groupe pour l'année 1985, a décidé de procéder à une augmentation de capital de 49 621 200 F par incorporation de réserves et émission d'actions gratuites sur la base d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes avec jouissance au 1^{er} janvier 1986. Le conseil a également décidé de mettre en paiement un acompte sur dividende maintenu à 9 F auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F soit un total de 13,50 F. Cet acompte sera versé à compter du 13 février prochain par exercice du coupon n° 43. Il bénéficiera tant aux nouvelles actions qu'aux anciennes actions. Les obligations 8 % 1977 et 7 % 1984 non converties au 31 décembre 1985 ne pouvant pas participer à cette attribution gratuite, les bases de conversion seront ajustées pour tenir compte de cette opération.

Le chiffre d'affaires provisoire consolidé du groupe Moët-Hennessy a atteint 7,650 millions de francs en 1985 marquant ainsi une progression de l'ordre de 12 % par rapport à 1984. Au cours de cet exercice, l'effet de change a joué un rôle dans la croissance du chiffre d'affaires, le cours moyen du dollar ayant été analogue à celui de 1984. Par contre, le résultat du groupe a continué à bénéficier de la politique de couverture de change suivie. Les estimations actuelles du résultat avant impôt sont donc conformes aux prévisions annoncées en septembre 1985, soit une progression de l'ordre de 25 %.

Le chiffre d'affaires du secteur Champagne et vins de 3,350 millions de francs a progressé de 9,3 %. A la suite de la faible vendange en Champagne en 1985, les expéditions de champagne ont été maintenues au niveau de l'année précédente, soit 27,5 millions de bouteilles.

Les autres produits de ce secteur ont fortement progressé, notamment le Fierlant Impérial, dont les

ventes ont dépassé les deux millions de bouteilles prévues et le whisky J & B qui a poursuivi sa croissance sur le marché français.

Pour leur part, les ventes de Domaine Chandon aux Etats-Unis ont progressé de 12 % en volume pour atteindre 3,6 millions de bouteilles.

Le chiffre d'affaires du secteur Cognac et spiritueux a atteint 2,450 millions de francs soit une progression de plus de 14 % par rapport à l'année dernière. Les expéditions de Hennessy de 26,6 millions de bouteilles ont augmenté de 8,3 %, marquant un taux de croissance nettement supérieur à celui de l'ensemble de la profession. Ce développement important provient pour une large part du marché des Etats-Unis et de la poursuite de l'expansion au Japon.

Dans un environnement très concurrentiel, les parfums Christian Dior ont augmenté leurs ventes de 16 % pour un total de 1,430 millions de francs. L'exercice a été marqué par le grand succès rencontré par le nouveau parfum féminin Poison lancé en France et en Europe à l'automne dernier. Les données les plus récentes sur l'évolution des ventes de cette catégorie montrent que la demande des consommateurs s'est continuellement amplifiée depuis son introduction sur ces différents marchés.

Avec un chiffre d'affaires de 288 millions de francs, les laboratoires Roc ont consolidé les positions acquises en 1984 et ont retrouvé une situation financière en équilibre.

La société Armstrong Ross a bénéficié du retournement du marché des roisiers aux Etats-Unis, enregistrant une progression de chiffre d'affaires de 14 % pour un total de 13,8 millions de dollars US. Le programme de redressement s'est poursuivi de façon tout à fait conforme aux prévisions avec une réduction des pertes de plus de la moitié en 1985 et des perspectives favorables pour 1986.



1^{er} SEMESTRE 1985-1986

Pour les six premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires s'élève à 127,2 millions de dollars. Le bénéfice net, qui représente 67 cents par action, revient de 16 millions de dollars à 13,4 millions de dollars.

Commentant ces résultats, M. John H. Kriebel, président de Molex, a déclaré que le second semestre est traditionnellement meilleur pour l'entreprise que le premier et que, au cours de la période à venir, Molex devrait enregistrer un léger accroissement de ses ventes et de ses bénéfices malgré un marché peu porteur, caractérisé par une concurrence très vive sur les prix.

Le président a cependant tenu à confirmer que l'objectif à long terme de Molex reste une croissance de 20 % à 25 % par an et une marge nette annuelle de 10 %. C'est pour cette raison que Molex investit au cours de l'exercice près de 61 millions de dollars, tant en recherche et développement qu'en moyens de production.

CODETEL

Dans une lettre d'information du 9 janvier 1986 et destinée aux actionnaires de la société, le président, M. Jacques Caplain, apporte des précisions sur l'exercice écoulé et sur les perspectives pour 1986 :

FINANCEMENT DES TELECOMMUNICATIONS :

En 1985, la participation de CODETEL aux investissements de l'administration des PTT est demeurée importante. Un nouveau protocole d'un montant de 360 millions de francs dont 60 millions de francs financés par rachat de fonds propres a été signé en juillet ; un complément de protocole de 120 millions de francs dont 15 millions de francs financés par rachat de fonds propres vient d'être signé en fin d'exercice.

An total, c'est donc le financement de 480 millions de francs d'équipements de télécommunications qui a été confié à votre société au titre de l'année 1985. Comme les années précédentes, le rendement des fonds propres est voisin de celui des obligations émises par les sociétés du secteur privé.

ACTIVITES IMMOBILIERES :

L'activité immobilière s'est poursuivie en 1985 à un rythme plus élevé qu'en 1984. Quatre immeubles de bureaux neufs ont été acquis pour un montant de 41 millions de francs ; l'un d'entre eux, entièrement loué, vient d'être mis en service, les trois autres seront achevés au cours du second semestre de 1986. D'autres opérations, acceptées en fin d'exercice, seront conclues prochainement pour un montant de 79 millions de francs dont une opération de crédit-bail.

Le montant cumulé des acquisitions immobilières réalisées au 31 décembre 1985 s'élève ainsi à 368 millions de francs dont 115 millions représentent des immeubles loués en crédit-bail et 271 millions constituent notre patrimoine soit 30 % des fonds propres de la société.

RÉSULTATS 1985 : MAINTIEN DU DIVIDENDE :

Les opérations d'arrêté des comptes débouvent seulement et le résultat de l'exercice ne sera pas connu avant quelques semaines. Cependant, les circonstances économiques et financières de 1985 ayant été favorables, en particulier la baisse du coût de l'argent à court terme, nous n'aurons pas à déplorer une baisse sensible du résultat comme nous avions pu le craindre il y a quelques années. Je peux vous dire que le résultat sera comparable à celui de l'exercice précédent qui s'élève à 119 millions de francs. Puisse donc l'intention de proposer un conseil d'administration, si les résultats définitifs de l'exercice confirment nos prévisions, la distribution d'un dividende identique à celui de l'année dernière.

EN 1986 : DÉVELOPPEMENT DU CRÉDIT-BAIL :

Les mêmes conditions favorables se poursuivent en ce début d'exercice. Nous aurons probablement la possibilité de conclure un nouveau protocole en 1986, le budget des PTT ayant prévu une enveloppe de 2,8 milliards de francs d'investissements à confier aux sociétés de financement des télécommunications. En ce qui concerne notre activité de diversification immobilière, nous nous efforcerons de développer de façon significative les opérations louées en crédit-bail dans un marché qui a été actif au cours des deux dernières années.



RÉSULTAT NET + 20 %

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1985.

Cet exercice fait ressortir un chiffre d'affaires en augmentation de + 19,5 % (269,9 millions de francs) et un résultat net de + 20,2 % (11,4 millions de francs) par rapport à l'exercice précédent.

Le taux de marge nette (4,2 %) a donc pu être maintenu malgré les coûts exceptionnels engendrés par l'introduction en Bourse.

An niveau consolidé, le chiffre d'affaires passe de 345,2 millions de francs au 30-09-84 à 393,4 millions de francs au 30-09-85 soit + 14 %. Cette augmentation est satisfaisante compte tenu du fait que, en 1985, l'exercice de M. Prud'homme SA n'a été pris en compte que pour neuf mois (date de clôture ramené du 31-12 au 30-09).

Le résultat net consolidé s'élève à 17,7 millions de francs. La part du groupe est de 15,5 millions de francs en augmentation de + 16,1 %.

Tous ces résultats sont conformes aux prévisions annoncées lors de l'introduction de la société au second marché.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 10 mars prochain la distribution d'un dividende net de 3 francs par action (un montant de 10 francs) assorti d'un avoir fiscal de 1,50 francs représentant un revenu global de 4,5 francs par action.

VOLVO FRANCE SA

M^{me} Margareta Galfard, trente-cinq ans, est nommée directrice des relations extérieures et de la communication de Volvo France SA à partir du 1^{er} février 1986. Margareta Galfard sera responsable de toutes les formes de communication externe de Volvo France SA, et sera notamment chargée des relations avec la presse.

**Société financière
LOCABANQUE**

11-13, avenue de Friedland à Paris (8^e)

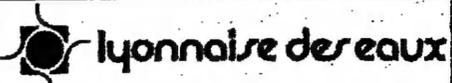
LOCABANQUE a mené à bien son projet de fusion avec LOCASOFAL, par voie d'absorption de cette dernière; les assemblées générales extraordinaires des deux SICOMI, réunies le 20 décembre 1985, ont approuvé définitivement cette opération, qui a entraîné la dissolution de LOCASOFAL.

Les actionnaires de LOCASOFAL ont perçu cinq actions de LOCABANQUE, pour cinq actions LOCASOFAL.

Le capital de LOCABANQUE a ainsi été porté à 137 millions de francs.

Les engagements signés par LOCABANQUE au cours de l'exercice 1985 ont porté sur quarante et une opérations pour un montant de 237 millions de francs.

Pour assurer le financement de ses opérations, LOCABANQUE a procédé en juillet 1985 à l'émission d'un emprunt obligataire au TAM (taux annuel nominal) de 100 millions de francs.



Augmentation de capital

Emission de 762997 actions nouvelles de F 200 nominal à souscrire à raison de 1 action nouvelle pour 5 anciennes.

**Prix d'émission : F 750
Jouissance : 1^{er} janvier 1986
Souscription : du 27 janvier au 19 février 1986 inclus**

Limitation et droit de souscription par la BANQUE INDOSUEZ et le CREDIT LYONNAIS

- BANQUE NATIONALE DE PARIS
- BANQUE PARIBAS
- BANQUE PIRELLA
- CASSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS
- CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE
- CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS
- DEUTSCHE BANK CAPITAL MARKET LIMITED
- DILLON, READ LIMITED
- DOMINION SECURITIES PTEFOLD LIMITED
- GENERALI DE BANK
- LAZARD FRERES & CIE
- LAZARD FRERES & CO
- MORGAN GRENWELL & CO. LIMITED
- SOCIETE GENERALE
- SWISS BANK CORPORATION INTERNATIONAL LIMITED

Une note d'information qui a reçu le visa CDB n° 86-05 en date du 7 janvier 1986 est mise sous presse à la disposition du public au siège de la société et auprès des établissements chargés de recevoir les souscriptions. Date du 20/1/1986

Offre Publique d'Echange

DES ACTIONS

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT INDUSTRIEL, COMMERCIAL ET AGRICOLE

"SOFICAL"

CONTRE DES ACTIONS

BOLLORÉ TECHNOLOGIES

présentée par

- LAZARD FRERES & CIE
- BANQUE DEMACHY & ASSOCIÉS
- BANQUE NATIONALE DE PARIS
- LA COMPAGNIE FINANCIÈRE

Une note d'information a reçu le visa CDB n° 86-00 du 23/01/86

Pour 1 action SOFICAL, il sera remis 2 actions BOLLORÉ TECHNOLOGIES

Les actionnaires de SOFICAL seront ainsi associés à un groupe de haute technologie déjà largement internationalisé (90 % à l'exportation) et à fort potentiel de croissance



Sicav Banque Populaire
UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE.
1823 guichets à votre service

Situation au 31.12.85	Actif net (en millions de francs)			Répartition de l'actif (en %)			
	Actif net	Valeur liquidative de l'action (en francs)	Dividende mis en paiement (en francs)	Valeurs françaises	Valeurs étrangères	Autres emplois	Liquidités
Sicav actions							
Valeurs françaises							
FRUCTIFRANCE	2361,99	571,48	25,48 (1985)	38,39	2,83	-	7,98
AAA. Actions Agro-Alimentaire	199,28	560,41	-	91,32	5,64	-	3,04
Valeurs internationales							
PLANINTER	358,58	757,75	26,19 (1985)	50,84	41,10	-	8,06
Valeurs diversifiées							
VALOREM	312,00	405,29	11,07 (1985)	56,37	41,61	-	2,02
FRUCTIVALOR	406,87	386,07	15,73 (1985)	55,36	41,83	-	2,81
Sicav obligations françaises							
Revenus trimestriels							
FRUCTIDOR	300,55	226,84	5,00* (acomptes)	92,10	2,86	-	5,04
SICASDEN (Casden Banque Populaire)	99,88	692,57	16,00* (acomptes)	95,95	-	-	4,05
Valorisation du capital							
FRUCTI-CAPI	485,94	254,26	-	82,46	-	-	17,54
Obligations de première catégorie							
FRUCTI-PREMIERE	660,07	11 477,64	778,64 (1985)	97,37	-	-	2,63
Sicav court terme							
FRUCTIVAR	3 463,42	72 414,26	422,39 (1985)	78,55	-	12,67	8,78
FRUCTI-ASSOCIATIONS	1 620,21	1 207,99	-	64,12	-	16,12	19,76
VALORG (Casden Banque Populaire)	1 066,59	1 356,08	2,93 (1985)	79,96	-	19,60	0,74
PARNASSE VALOR (Casden Banque Populaire)	107,45	1 056,23	-	70,45	-	28,24	1,31

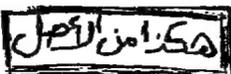
* Dernier coupon trimestriel versé

INFORMATION SICAV AU 31 DÉCEMBRE 1985

BANQUE WORMS

Sociétés d'investissement à Capital Variable	HAUSSMANN EUROPE	HAUSSMANN OBLIGATIONS	HAUSSMANN EPREUVE	HAUSSMANN COURT TERME	HAUSSMANN ASSOCIATIONS	HAUSSMANN OBLIGATIONS
Date de création	28.2.84	13.12.82	23.7.84	17.10.83	5.12.83	23.10.84
ORIENTATION	Valeurs mobilières diversifiées françaises et étrangères	Obligations françaises et étrangères	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises	Obligations françaises
ACTIF NET (MF)	299,8	639,6	596,9	397,1	506,1	265,9
VALEUR LIQUIDATIVE (F par action)	1 436,32	1 328,07	1 184,96	59 629,29	60 433,48	57 390,31
PERFORMANCE en % (coupons inclus) :						
- depuis l'origine	+44,97 %	+56,50 %	+17,85 %	+29,91 %	+29,34 %	+12,76 %
- depuis le 1.1.85	+40,04 %	+13,86 %	+12,65 %	+10,02 %	+11,63 %	-12,29 %
RÉPARTITION DE L'ACTIF NET (%) :						
a) en France - actions	18,97 %	1,12 %	-	-	-	-
- obligations	26,20 %	86,02 %	98,98 %	78,54 %	69,90 %	84,84 %
b) à l'étranger - actions	48,75 %	-	-	-	-	-
- obligations	0,28 %	9,71 %	-	-	-	-
c) autres éléments d'actif	3,66 %	3,15 %	1,02 %	21,46 %	30,10 %	15,16 %

Les souscriptions et les demandes de rachat, ainsi que les notes trimestrielles d'information, sont reçues et disponibles aux guichets de la BANQUE WORMS - 46 boulevard Haussmann, 75008 PARIS - Téléphone (1) 42.65.82.02.



Le Monde

L'EXPLOSION DE LA NAVETTE CHALLENGER

« Nous sommes encore des pionniers »

déclare le président Reagan

Le président Reagan a prononcé, mardi 28 janvier, l'allocution suivante, retransmise par les chaînes de télévision américaines :

« Mesdames et Messieurs, j'avais prévu de vous exposer ce soir le rapport sur l'état de l'Union. Mais les événements d'aujourd'hui m'ont conduit à modifier mon programme. Aujourd'hui est un jour de deuil et de souvenir. Nancy et moi sommes douloureusement frappés par cette tragédie de la navette Challenger. Nous savons que notre peine est partagée par le pays tout entier. Il s'agit là d'une perte réelle pour notre nation.

Il y a dix-neuf ans, presque jour pour jour, nous avons perdu trois astronautes dans un terrible accident au sol. Mais nous n'avions jamais perdu d'astronautes en vol ; nous n'avions pas connu de tragédie de cette sorte. Peut-être avions-nous oublié combien il faut de courage à l'équipage pour embarquer dans la navette. Mais eux, les sept de Challenger, étaient conscients du risque. Ils ont pris sur eux-mêmes et accompli brillamment leur mission. Nous pleurons sept héros (...).

» Nous nous sommes accoutumés aux merveilles de ce siècle. Il en faut beaucoup pour nous surprendre. Pendant vingt-cinq ans, le programme spatial des Etats-Unis n'a fait que cela. Nous nous sommes habitués à la

notion d'espace et peut-être avons-nous oublié que nous avons commencé à conquérir l'espace. Nous sommes encore des pionniers. Eux, les membres de l'équipage de Challenger, étaient des pionniers.

« Je voudrais dire quelque chose aux écoliers d'Amérique qui regardent en direct le décollage de la navette. Je sais que c'est dur à admettre, mais il arrive parfois des choses pénibles comme celle-ci. Cela fait partie des risques de l'exploration et de la découverte. C'est ce qui nous fait aller à l'avant. L'avenir n'appartient pas aux cours tranquilles. Il appartient aux hommes courageux. L'équipage de Challenger nous conduisait vers l'avenir. Nous continuerons à le suivre.

« J'ai toujours eu confiance et respect pour notre programme spatial, et ce qui est arrivé aujourd'hui ne les a pas ébranlés. Nous ne cachons pas nos projets spatiaux. Nous ne gardons rien secret ni dissimulé. Nous faisons tout à découvert, au su et au vu du grand public. C'est ainsi que fonctionne un pays libre, et nous n'y changerons rien. Nous continuerons notre conquête de l'espace. Il y aura d'autres vols et d'autres équipages et, bien sûr, toujours plus de volontaires, de civils et d'enseignants. Rien ne s'arrête aujourd'hui. Nos espoirs demeurent et les missions continuent (...). »

« La télévision polonaise a présenté les images de l'explosion. Un commentateur, se référant derrière les commentaires de nombreuses agences d'information, non identifiées a affirmé que « l'accident tragique de la navette Challenger, considérée par les Etats-Unis comme un banc d'essai pour les armes spatiales, était la preuve des déficiences techniques du Pangeon ».

« Si les Etats-Unis se décident à transférer la course aux armements dans l'espace, une telle catastrophe pourrait avoir de nombreuses répercussions et imprévisibles pour l'humanité ».

La télévision soviétique a été exceptionnellement rapide

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ont pu voir les images de l'explosion de Challenger au-dessus de Cap Canaveral. La très longue séquence consacrée à l'événement était directement reprise des réseaux américains. Les techniciens de la télévision soviétique ont été exceptionnellement rapides puisque la catastrophe s'est produite moins d'une heure et demie avant le début du principal bulletin d'information du soir. Les quotidiens de ce mercredi 29 janvier imprimés dans la nuit n'ont eu que le temps d'ajouter au dernier moment une courte dépêche de l'agence Tass intitulée : « Tragédie ». L'agence Tass remarque que la navette n'était pas pourvue d'un « système de catastrophe » (sorte de module éjectable qui existe sur les vaisseaux soviétiques). L'agence, rendant compte quelques heures plus tard de l'allocution du président Reagan, relève que malgré l'explosion, les Etats-Unis poursuivront leur programme spatial.

Les vols de navettes spatiales américaines ont fait ici l'objet ces derniers temps de critiques très vives. Plusieurs missions ont été présentées comme entrant dans le cadre de la « guerre des étoiles », véritable bête noire des Soviétiques. Aucun commentaire de ce genre n'a encore été formulé, pour des raisons de décence évidentes. A propos de l'explosion de Challenger, mais il n'est pas impossible que ce thème réapparaisse dans les jours qui viennent.

Les Soviétiques observent par ailleurs un mutisme total sur leurs propres navettes spatiales. De l'avis des spécialistes, l'URSS dispose actuellement d'une navette de taille nettement plus réduite que Challenger, puisqu'elle n'aurait que 5 à 6 mètres de long. Cet engin a déjà été essayé à plusieurs reprises. Le départ s'effectuait de Baïkonour sur la terre ferme, et le retour à lieu sur la surface de la mer Noire ou de l'océan Indien. Cette navette pourrait être équipée d'un « module de survie », ce qui expliquerait l'absence de « système de catastrophe » sur Challenger, mais il n'existe aucune certitude à ce sujet.

L'URSS avait actuellement en projet une navette spatiale plus grande, puisqu'elle serait presque deux fois plus volumineuse que Challenger. Selon des confidences, peut-être inspirées, faites à des experts occidentaux, la mise au point de cette navette soviétique de l'avenir serait un peu retardée, car celle-ci s'avérerait « trop coûteuse ». Il semble en tout cas que les travaux n'aient pas très avancés, et il n'est pas question d'un vol dans un avenir proche.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Sur le vif Matuvu

Tiens, j'ai trouvé un truc pas mal dans le Petit Boulevard illustré. Ouhé, bon, ça va, efface ce sourire rigolard. Je vous vole d'ici. Vous vous êtes : Naturellement ! Il la fait passer aux « Grosses têtes », Boulevard, alors elle se croit obligée de lui dire les pompes. D'abord, vous remarquerez, j'ai dit : un truc pas mal. J'ai pas dit : un truc génial. J'ai ma dignité. Ensuite, il ne faut pas croire que je tombe chaque matin, les bras en croix, derrière ma machine à écrire, foudroyée par les rebondissements spectaculaires de cette campagne électorale au canon.

L'inspiration, moi, en ce moment, je rame après. Et là j'ai déniché une définition qui m'a donné à réfléchir. C'est M'as-tu-tu : nom générique donné aux professionnels de l'audiovisuel et à tous leurs frères. M.S. : La réponse est souvent négative. C'est le mal du siècle, ce défilé, ce besoin de panseur. L'amour, le fric, le pouvoir même, au fond, on s'en fout, c'est secondaire. Ce qu'on veut par-dessus tout, c'est le notoriété. OK, d'accord, pas vous, je sais. Vous, même si

on vous supplie, vous n'accepterez jamais d'aller faire le mariolo à la télé.

Moi, si, je l'admetts. On n'a pas besoin de se rouler à mes pieds, il suffit de me sonner. Dès que l'antenne du téléphone, je me rue, je me jette, je me précipite. Je dis oui, avant de savoir si oui ou non, quand, ni comment. Et encore moins : combien. Demander des sous pour montrer ma gueule à l'écran, ça ne me vaudrait même pas à l'idée. Ou plutôt si, j'y pense. Mais je n'ose pas en parler. Ça me fait honte. Et, croyez moi, je ne suis pas la seule. C'est un phénomène typiquement français, ça. Le signe d'un pays sous-développé sur le plan des médias. Chez la plupart de nos voisins, personne n'imagine de passer pour rien. Ça rassurerait à quoi ? Les producteurs, c'est comme les révérendes. Si vous restez planté dessous, un peu trop maigrit, on ne vous prendra pas pour une honnête fille. Même si vous faites ça à l'œil.

CLAUDE SARRAUTE.

TROIS DISPARITIONS

L'actrice Lilli Palmer

L'actrice Lilli Palmer est morte à Los Angeles le 27 janvier. Elle était âgée de soixante et onze ans.

Lilli Palmer, de son vrai nom Lilli Maria Pelsner, est née à Posen en 1914 (Posnan, ville alors rattachée à la Prusse méridionale). Fille du chirurgien Alfred Pelsner et de l'actrice autrichienne Rose Lisman, elle passe son enfance à Berlin, où elle fait des études d'art dramatique. En 1932, à l'arrivée au pouvoir des nazis (elle a dix-huit ans), son père la fait partir pour Paris avec sa sœur Irène. Les deux jeunes filles prennent alors le nom de Palmer et se produisent en duo dans des cabarets.

En 1934, Lilli Palmer arrive en Angleterre. Elle obtient un premier contrat pour six films à la British Gaumont, dont quatre de l'épionnage, d'Alfred Hitchcock. En 1935, elle commence parallèlement une carrière théâtrale avec laquelle elle obtient un grand succès. Au cours d'une tournée elle fait la connaissance de l'acteur Rex Harrison, qu'elle épouse en 1943 et qu'elle quitte deux ans plus tard à Hollywood. Lilli devient une vedette de cinéma américaine : Cape et poignard, de Fritz Lang (1946), Saug

et or, de Robert Rossen (1947), in Vérité nue, de Lewis Milestone (1949).

D'une beauté pimpante, intelligente, rieuse, capable de passer de la comédie au drame, Lilli Palmer impose sa personnalité et joue diverses pièces à Broadway, dont César et Cléopâtre, de Bernard Shaw. En 1957, elle reçoit le prix de la meilleure interprétation pour le Ciel de lit, d'Irving Reis.

Décorée de la Légion d'honneur internationale, Lilli Palmer passe de l'Amérique à l'Europe, elle va tourner beaucoup en Allemagne de l'Ouest, mais des films où son tempérament, son talent, ne sont pas toujours assez mis en valeur. (Jeunes filles en uniformes, de Geza Radvanyi, par exemple). En France, elle tient des rôles beaucoup plus intéressants dans Montparnasse 19, de Jacques Becker (1957), Leviathan, de Leonard Kiefel (1961), le Rendez-vous de minuit, de Roger Lanthier (1962).

Retournée en Suisse, elle fait de la peinture, écrit des romans. Dans Un bon petit soldat (publié chez Robert Laffont en 1979), elle avait raconté sa vie d'une manière passionnante.

JACQUES SICLER.

Le peintre Bernard Lorjou

Le peintre Bernard Lorjou est mort dimanche 26 janvier à Saint-Denis-en-Laonnois (Laon-et-Cher). Il était âgé de soixante-trois ans.

Lorjou était un artiste remarquable, dont le caractère a été ponctué de manifestations spectaculaires, de procès et de mini-manifestations contre l'art abstrait, ses maîtres et ses défenseurs, pour une peinture et témoin de son temps.

Autodidacte, né en 1908 à Blois, Bernard Lorjou avait fait sa parole sur le scène artistique en 1948 en participant à une exposition intitulée « L'homme téméraire », qui regroupait des artistes figuratifs, et en accusant la même année, en même temps que Bernard Buffet, le prix de la Critique. Dans les années 50, au cours de quelques, soutenu par Georges Wildenstein, il connaît le succès aux

Etats-Unis, on retrouve Lorjou sur l'échiquier des invités, où il a édité une belle œuvre pour présenter ses Chasses de Hanbouillet, accompagnées d'un manifeste virulent (1957).

Lorjou avait besoin de gros sujets pour libérer son « baroque volubilité et turbulente » (Jean Cassou). En 1964, par exemple, il avait peint l'assassinat de John Kennedy (Dallas Murder Show), et en 1970 brosa à grands coups de couteaux l'assassinat de Sharon Tate en vingt-quatre grande tableaux, qui furent exposés au palais Galliera.

« L'abstrait, disait-il, fait au même les poules, bûler les sèches, briser les ânes. » Fidèle à son inspiration réaliste, il venait d'exposer une série sur le SIDA, pensant laisser le produit de sa vente à la recherche médicale.

LE PRODUCTEUR ALBERT GROSSMANN

Le producteur américain Albert Grossmann, qui avait lancé Bob Dylan et Janis Joplin, est mort dimanche 26 janvier dans un avion qui le conduisait de New-York à Londres. De Londres, il devait se rendre à Cannes pour l'ouverture du MIDEM. Albert Grossmann était âgé de cinquante-huit ans.

D'origine juive russe, mais fils de Chicago, Albert Grossmann ouvrit dans la capitale de l'Illinois le premier grand club folk américain, « The Gate of Horn ». Bob Dylan, Paul Butterfield ou le trio Peter, Paul and Mary, tous les grands noms du folk apparurent dans les années 60 à Albion. Cette époque est dominée aux Etats-Unis par la lutte pour les droits civiques dont il devient un des champions.

Diplômé tout à la fois d'économie et d'horticulture, il s'installa à Woodstock, dans l'Etat de New-York, où le suivait naturellement Dylan... et, en 1969, quarante cent mille personnes et quatre groupes de musique et de paix. Outre celui de Dylan, qu'il a fait entrer chez CBS, Albert Grossmann a été le producteur de Janis Joplin, Richie Havens ou de groupes comme The Band.

Dans les années 70, il a pris un certain recul par rapport à la vie musicale, mais gardait une maison de production à Bearsville.

RAID ISRAËLIEN SUR TROIS CAMPS PALESTINIENS AU SUD DU LIBAN

Saïda (Liban) (Reuter). — L'aviation israélienne a attaqué ce mercredi 29 janvier à l'aube trois camps palestiniens proches de Saïda, faisant un mort et quatre blessés. Selon les témoins, quatre appareils ont bombardé des objectifs en bordure des camps d'Aïn-Al-Hilwan et de Myrah-Miyah, tandis que d'autres avions volant plus haut assuraient la couverture. Il était 4 h 30 GMT. Le raid dura en tout sept minutes, créant la panique parmi les trente mille habitants des camps.

La chasse israélienne n'a essayé aucun tir de DCA pendant le raid, le premier cette année au Liban et le premier contre le sud du pays depuis l'invasion israélienne de 1982. Les objectifs étaient des bâtiments utilisés par la faction Abou Moussa du Fatah, le Front populaire de libération de la Palestine, commandement général (FPLP-CG) d'Ahmed Jibil, et le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP) de Nayef Hawatmeh, précise-t-on de source palestinienne.

Les bâtiments attaqués appartenaient tous à des mouvements palestiniens pro-yrécens hostiles à l'OLP de Yasser Arafat, qui contrôle pourtant le camp de la région de Saïda.

[A Tel-Aviv, les médias israéliens ont annoncé que les avions israéliens ont été très précis dans leur attaque.]

HUMOUR DANS L'HUMANITÉ

« Je veux qu'on arrête d'arrêter les communistes français avec l'ironie soviétique... » « La comédie russo-polonaise a commencé au X^e siècle, c'est-à-dire bien avant la naissance de Georges Merchaie !... Quant à l'Alpharistan, c'est une tragédie, pour le peuple algérien et pour les jeunes socialistes soviétiques, exactement comme le Vietnam était une tragédie (...) mais c'est un problème stratégique qui n'a rigoureusement rien à voir avec la comédie : les Russes ne veulent pas d'un accord Iran à leurs portes... » « On préfère montrer des femmes nues, des saïques qui tuent des vieillards ou Sakharov. La santé des ouvriers français, tout le monde s'en fout ! Mais la santé de Sakharov, alors !... on est tenu informé heure par heure... Comment va-t-il, au fait, aujourd'hui ? » Ces quelques phrases sont extraites d'une « auto-interview » de Patrick Besson, Grand Prix (1985) du roman de l'Académie française, que publie l'Humanité du 29 janvier. Le quotidien communiste précise que M. Besson l'a réalisée « avec l'humour qu'on lui connaît ».

Du vrai au prix du faux Moquette laine au prix synthétique

DES TISSUS MURAUX au prix du papier... Miracle ? Non il existe encore des endroits où l'on fait de vraies affaires. J'ai vu chez les Artisans Récupérateurs : Tissus sur papier, 6 F le m² imitat. Daim, 10 F le m² Tolle lin ou cot. (x 2,60 m) : 29,50 le m. lin « Grande largeur sur mousse, 33 F le m² » Artirc = Spécialiste tissus sans couture, collé-tendu « Moquettes Laine au prix synthétique ; synthétique au prix du plastique ; tissu au prix du papier avec choix aidé, conseils décoration gratuits » Artisans Récupérateurs 8, imp. St Sébastien, 11^e (par le 87 bd Rich. Lenoir, prendre la rue St Sébastien puis tourner à gauche 2 fois) tél. 4/355.68.50. Citer ce journal, svp.

CADEAUX

2^{ème} DÉMARQUE

395^F

HALOGÈNES

REGALI CADEAUX ET HALOGÈNES

Importation directe du monde entier

87, 97, bd Haussmann, Tél. 42.63.93.50

10^e 44, av. Victor Hugo, Tél. 45.61.21.00

17^e 54, av. des Ternes, Tél. 48.72.01.48

15^e 1, C.C. Beaumarchais, Tél. 7. 36. 45.73.29.29

8^e 45, bd Haussmann, Tél. 42.63.60.29

8^e 18, av. de Wagram, Tél. 46.22.93.04

8^e 190 bd St Germain, Tél. 42.22.34.52

Franche Régali (prochain), Tél. 45.79.27.47

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Finlande le fin du fond.

Même si vous n'êtes pas né les skis aux pieds comme tous les lapons, n'hésitez pas à vous lancer dans le royaume du ski de fond en Laponie : vous découvrirez la griserie des courses dans le désert blanc, une nature authentique, un espace irrisé et... la chaleureuse hospitalité d'un peuple on ne peut plus accueillant.

Si vous vous sentez l'âme parassienne, vous découvrirez l'hiver en Finlande, les joies virginales du traîneau tiré par des rennes, des promenades ensoleillées dans les bois de bouleaux et... du saut traditionnel.

Découvrez nos différents idées ski de fond : à la ferme chez l'habitant, à l'hôtel, en chalets de location, les randonnées et ski mixés.

Pour recevoir gratuitement les brochures de ski de fond en Finlande, retournez ce coupon à :

FINLANDIA 11, rue Anber 75009 PARIS - Tél. 47 42 33 33

Nom : _____

Adresse complète : _____

Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30

à Paris (89 MHz)

à Lyon (100,3 MHz)

à Bordeaux (101,2 MHz)

à Nantes-Saint-Nazaire (84,8)

à Limoges (102,1 MHz)

à Toulouse (88,8 MHz)

MERCREDI 29 JANVIER

AMÉ et le Monde

L'AVENIR

DES RALLYES AFRICAINS

avec GÉRARD ABOUY

JEUDI 30 JANVIER

« Le Monde » reçoit

ROGER FRESSOZ

Directeur du « Canard enchaîné », avec PHILIPPE BOUCHER

Le numéro du « Monde » daté 29 janvier 1986 a été tiré à 468 592 exemplaires

ENFIN DISPONIBLE !!!

LE NOUVEAU MACINTOSH PLUS

1024 K de mémoire extensible à 4096 K

Lecteur interne 800 K

+ 1 journée de formation

F.T.C.

seulement !

huile de gratter la tâche pour connaître son prix, il vous suffit de nous téléphoner.

INTERNATIONAL COMPUTER

Le centre Géant de la Micro-Informatique

26, rue du Renard 75004 (face Beaubourg) - tél. (11) 42.72.26.26 et 64, avenue du Prado 13006 MARSEILLE - tél. 91.37.25.03



Plus fin que moi, tu meurs UNIBALL-MICRO Feutre à bille 0,2 m/m existe en encre fluorescente

سكزا من الأصل